



L'État a besoin de médias patriotes

P 4

POUR MISE À FEU VOLONTAIRE À JIJEL

Neuf suspects en détention provisoire

P 5

TENSIONS AU MOYEN-ORIENT



Le baril s'envole au-dessus des 100 dollars

P 24

LE MINISTRE NIGÉRIEN DU PÉTROLE :

« L'Algérie est un partenaire stratégique »

P 18

ÉQUIPE NATIONALE

Slimani revient sur sa mise à l'écart

P 11

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 17H00

Horr d'Hem, la force tranquille

P 21

RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES ÉMIRATS ARABES UNIS

L'Algérie coupe la tête du serpent

Face à la multiplication des actes hostiles à son égard de la part d'un pays vassal, et un proxy aux mains des forces de déstabilisation, la patience de l'Algérie a des limites. Il était temps de couper les ponts. Bon débarras !

► PARTOUT OÙ ILS METTENT LES PIEDS

Un facteur de déstabilisation dans le monde

► LA CLASSE POLITIQUE APPLAUDIT

Une décision souveraine

► TRIBUNE

Pourquoi l'Algérie a rompu ses relations diplomatiques avec les EAU

LIRE EN PAGES 2 & 3



Ph: DR

L'ÉDITO

C'est vrai que les Émirats arabe unis (E.A.U.) sont un « pays minuscule ». Malgré cela, il est très nuisible. Au point où « là où il met les pieds, le sang coule » accuse le président Abdelmadjid Tebboune. « Nous en avons les preuves » poursuit-il. Notre Chef de l'État n'en dira pas plus. Même lorsqu'il a décidé, jeudi dernier, de rompre les relations diplomatiques. Il avait attendu vainement que ce micro État revienne à la raison. Mais lorsque ses « agissements provocateurs et hostiles ont atteint les limites de ce qui est admissible ou tolérable », le président Tebboune a été contraint de prendre la décision de rompre les relations diplomatiques avec ce pays et lui fermer notre espace aérien. Oui ! Contraint, car le Chef de l'État algérien aurait voulu éviter d'aggraver les divisions du monde arabe. Mais l'excès de zèle de Mohamed ben Zayed Al-Nahyane (MBZ), l'Émir d'Abou Dhabi, dans son rôle de cheval de Troie d'Israël et du royaume marocain, a eu raison de la patience algérienne. Il avait le rôle d'acheteur des consciences avec ses pétrodollars pour déstabili-

Les Émirats, un cheval de Troie

ser les pays (comme la Libye, le Mali, le Soudan et bien sûr l'Algérie) que lui désignent les deux pays cités plus haut. « Recruté » par le Maroc pour signer, comme lui, l'accord dit de « normalisation » avec Israël, Abou Dhabi est devenu un jouet entre leurs mains. L'histoire retiendra cette trahison émiratie. Comme elle retiendra les deux trahisons du Maroc. Il faut rappeler qu'avant la « normalisation », il y a eu les enregistrements des réunions à huis clos du Sommet arabe tenu à Casablanca en 1965, qui ont été remis au Mossad par le roi Hassan 2. Sans ces enregistrements, Israël n'aurait jamais gagné la guerre des 6 jours en 1967. Après la description de ce cloaque, quelques pistes des raisons, qui ont eu raison de la patience

algérienne, apparaissent. Il y a, d'une part, les derniers incendies de forêts d'origines criminelles. Beaucoup d'auteurs ont été identifiés et arrêtés. Des dégâts si graves que la peine de mort a été réintroduite pour les pyromanes. Il n'est pas impossible qu'ils aient été corrompus et commandités par MBZ. À cela s'ajoute les « océans » de drogues et psychotropes qui sont déversés chez nous par le Maroc, depuis des années. Dès 2024, le président Tebboune avait déclaré que « partout où il y a des conflits, l'argent de cet État (les Émirats NDLR) est présent, au Mali, en Libye, au Soudan ». Pour protéger sa population, l'État algérien a frappé fort. Il a ouvert une prison au Tanezrouft, l'enfer sur terre, pour les narcotrafiquants. Enfin et tout dernièrement une vaste organisation de fraudeurs à l'importation a été déjouée dans notre pays. L'implication de MBZ avec ses structures financières dans ces tentatives de fraude n'est pas à écarter. Une telle accélération des nuisances envers notre pays, signe une urgence à empêcher le développement en cours de l'Algérie. Ce sont des convulsions de la bête blessée. L'Algérie est sur la bonne voie. L'État, l'Armée et le peuple, unis comme un seul homme, veillent !

Zouhir Mebarki

AU SOUDAN, EN SOMALIE, EN ÉGYPTE, EN ÉRYTHRÉE, EN ARABIE SAOUDITE, EN PALESTINE ...

Un facteur de déstabilisation dans le monde

Les Emirats arabes sont une menace pour la paix mondiale. Aujourd'hui les preuves de leur implication dans de nombreuses régions du monde s'accumulent. Ils sont notamment accusés de fomenter des conflits et des troubles par le financement de milices, le recrutement et le transport de mercenaires. Ils sont également accusés de voler les richesses de pays de la corne d'Afrique à l'instar de la Somalie e-ou du Soudan.



Abu Dhabi fait l'objet d'enquêtes internationales en 2026, comme celle publiée par le Financial Times et la BBC. Cet Emirat est accusé de financer le recrutement et le transport de mercenaires pour soutenir des milices dans les conflits africains, en particulier au Soudan. Il est aussi accusé de pomper les richesses du Soudan. Derrière, se profile une volonté de s'approprier les richesses et les leviers stratégiques africains. Selon les données de FDJ Markets citées par le quotidien britannique Financial Times, les Émirats ont annoncé depuis 2017 plus de 168 milliards de dollars d'investissements en Afrique. Des investissements qui n'ont pas abouti. Dubaï est une plaque tournante du commerce de l'or africain. Selon les estimations de Swissaid, près de 30 milliards de dollars d'or africain seraient exportés chaque année vers Dubaï sans déclaration. Le gouvernement soudanais a accusé, avec preuves à l'appui, Abu Dhabi de voler l'or du pays en, procédant à des opérations de prospection sauvage dans les régions contrôlées par les rebelles des Forces de soutien rapide. Des organisations allemandes et inter-

nationales de défense des droits humains ont alerté sur le rôle des Emirats arabes unis dans la prolongation de la crise au Soudan et l'aggravation des violations des droits humains contre les civils, compte tenu du soutien financier, militaire et logistique continu apporté aux FSR.

« NON AUX ACCORDS AVEC LES COMMANDITAIRES DE GUERRE »

Contestant la visite attendue du président des Emirats arabes unis à Berlin, la "Société allemande pour les peuples menacés" avait annoncé, via sa page officielle, un rassemblement et une marche jeudi à Washington platz à Berlin, sous le slogan "Soudan : Non aux accords avec les commanditaires de guerre". Ce rassemblement visait à condamner le soutien financier et militaire des Emirats aux FSR qui, selon l'ONG, leur permet de poursuivre leur guerre contre les civils et alimente l'escalade des violations et la catastrophe humanitaire au Soudan. L'ONG allemande a déclaré, dans un communiqué, que les Emirats apportaient un soutien financier et militaire à ces forces, leur permettant de poursuivre le conflit en perpétrant des violences extrêmes contre la société civile au Soudan, selon le quotidien allemand Die Welt. Cette déclaration intervient quelques jours après la publication d'un rapport de la Mission internationale indépendante d'établisse-

ment des faits sur le Soudan, qui a documenté l'existence de réseaux extérieurs fournissant aux Forces de soutien rapide des armes, du matériel militaire, une formation, un soutien logistique et des combattants. Il faut préciser dans ce cadre, que des avions affrétés par Les Emirats, chargés d'armements ont été détruits sur la piste d'un aéroport tchadien. Ces cargaisons étaient destinées aux FSR ; Dans le même cadre, des mercenaires colombiens ont été faits prisonniers par les forces gouvernementales soudanaises qui ont introduit une plainte au niveau du Conseil de sécurité de l'Onu appuyée par de nombreuses preuves et mettant en cause cet Emirat dans le prolongement du conflit fratricide au Soudan et dans le déplacement d'un grand nombre de la population soudanaise dans les régions touchées par le conflit.

HRW ÉPINGLE ABU-DHABI

Dans le même contexte, Human Rights Watch (HRW) avait appelé les autorités allemandes à aborder la question du rôle des Emirats au Soudan lors de la rencontre entre le président émirati et des responsables allemands à Berlin. HRW a ajouté que le groupe Global Security Services, basé à Abou Dhabi, a recruté des centaines de mercenaires colombiens depuis 2024, déployés au Soudan aux côtés des FSR, alors que des violations massives des droits humains sont signalées. L'Organi-

sation a également appelé les Etats membres de l'UE à enquêter sur le rôle de cette entreprise et son PDG, soulignant la nécessité d'un embargo européen sur les armes à destination des Emirats. Par ailleurs, le Financial Times a publié une lettre d'Amjed Farid al-Tayeb, conseiller politique du Conseil de souveraineté de transition soudanais, affirmant que les Emirats ont mis en place une structure commerciale facilitant la contrebande et le blanchiment des profits de l'or soudanais, et que les revenus générés par ces réseaux peuvent servir à financer la poursuite du conflit par les FSR. Et le mal provoqué par cet Emirat qui a fait du contrôle des richesses des pays de la Corne de l'Afrique ne s'arrête pas uniquement au Soudan. Il a été un acteur clé dans la scission de la Somalie et la création du Somaliland, une entité créée de toutes pièces, reconnues par Abu Dhabi et Israël.

« SEMEURS DE LA FITNA »

Plusieurs sources ont indiqué que les Émirats arabes unis soutiennent activement le supposé État du Somaliland à travers une coopération militaire et des investissements consentis avec des conditions draconiennes. Abu Dhabi dispose d'une présence militaire et d'installations à Berbera, présumée capitale de la région du Somaliland, utilisées notamment pour ravitailler ses opérations et fournir une assistance à ses alliés dans la région du Yémen et du Soudan. Les ingérences de cet Emirat ont poussé le gouvernement central de Mogadiscio à rompre ses relations avec Abu Dhabi et à introduire une plainte au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU contre "cet élément du mal" qu'il accuse de porter atteinte à l'unité et à la souveraineté somaliennes en soutenant les velléités d'autonomie des régions périphériques. La Somalie a par la suite rompu ses accords de défense et de gestion portuaire avec les Émirats arabes unis en raison de ce soutien jugé déstabilisateur.

Selon Anna Jacobs, spécialiste du Golfe, la région (corne de l'Afrique) est devenue "un terrain

d'affrontement crucial dans la compétition géopolitique entre les grandes puissances et leurs proxys dont les EAU sont un élément moteur. Les ingérences de cet Etat ne se sont limitées à cette région du continent. Leur rôle déstabilisateur en Libye par le soutien, aux milices du général Haftar, leur soutien aux groupes terroristes islamistes qui infestent la région du Sahel ou encore leur soutien à des groupes rebelles en Érythrée ou en Éthiopie sont autant de preuves de leur capacité de nuisance. Même l'Arabie saoudite et l'Égypte n'ont pas échappé à leur ingérence dans leurs affaires internes. Il y a quelques mois, Riyad et Abu Dhabi sont arrivés aux portes de la rupture quand les preuves du soutien d'Abu Dhabi à des groupes rebelles au Yémen ont été établies par les autorités saoudiennes. Il y'a quelques jours, le ministre de la défense du Yémen (soutenu par l'Arabie saoudite) a été pris en otage par un groupe créé et armé par les Emirats. L'Égypte a failli voir toute son économie minée par des opérations d'OPA lancées par des groupes d'investisseurs Emiratis qui avaient tenté de prendre le contrôle de certains segments stratégiques de l'économie égyptienne. Même l'entreprise chargée de la gestion du Canal de Suez a failli passer sous le contrôle d'Abu Dhabi. La résistance palestinienne a elle aussi souffert du soutien qu'apporte cet Emirat à l'entité sioniste dans le génocide actuellement en cours à Ghaza. La décision de l'Algérie de s'éloigner de cet Emirat trublion est souveraine et relève de son libre choix de décider de sa politique étrangère. Une entité surgie du néant depuis quelques années seulement a des rêves de grandeurs qu'elle veut concrétiser au détriment des peuples de la région d'Afrique et du Moyen orient. Ce n'est pas seulement l'Algérie qui a dénoncé son comportement hostile mais plusieurs pays du monde qui ont décidé de ne plus se taire et de le mettre au ban de la communauté internationale.

Slimane B.

TRIBUNE

Pourquoi l'Algérie a rompu ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis

Dans un article précédent intitulé « Les Emirats, un Etat prédateur qui prospère dans le chaos », j'ai passé en revue les actions malveillantes de ce minuscule État confetti en Afrique et dans notre région. La rupture des relations diplomatiques annoncée aujourd'hui (jeudi écoulé, ndlr) par le gouvernement algérien est l'aboutissement d'années d'agressions déguisées en diplomatie, une accumulation que l'Algérie a longtemps choisi de taire par sens des responsabilités et pour éviter d'approfondir les divisions au sein des rangs arabes.

INGÉRENCE INADMISSIBLE ET RÉPÉTITIVE DANS NOS AFFAIRES INTÉRIEURES : Tout a commencé par une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de l'Algérie. Les EAU ont apporté un soutien actif et ouvertement reconnu au MAK, un mouvement séparatiste classé comme organisation terroriste, allant jusqu'à l'inviter sur des tribunes internationales — une reconnaissance de facto accordée à ceux qui appellent à la partition de notre territoire national. Dans le

même temps, Abu Dhabi a offert refuge et protection à des criminels en col blanc fuyant la justice algérienne, transformant son territoire en sanctuaire pour des individus recherchés pour détournement et malversation de fonds publics.

UN ALLIÉ OPÉRATIONNEL DE L'AXE

RABAT-TEL AVIV : À cette ingérence directe s'ajoute un soutien très actif aux visées belliqueuses de l'axe Rabat-Tel Aviv, qui ne s'est jamais limité à une convergence diplomatique superficielle. Ce soutien s'est traduit par des dimensions concrètement opérationnelles : ventes d'armes visant à renforcer les capacités militaires marocaines, coopération étroite en matière de renseignement, et facilitation de transferts de technologies à applications militaires. Les EAU ont ainsi choisi leur camp en s'associant au duo Maroc-Israël dans un contexte régional où l'équilibre stratégique du Maghreb est en jeu.

NORMALISATION AVEC ISRAËL, MATRICE DE LA CONVERGENCE

RABAT-ABU DHABI : Cette convergence ne doit rien au hasard. Elle trouve son origine dans les accords d'Abraham d'août 2020, par lesquels les EAU et le Maroc ont normalisé leurs relations avec Israël au mépris de la cause palestinienne. Depuis lors, Rabat, Abu Dhabi et Tel Aviv partagent un axe commun d'intérêts sécuritaires, ce qui explique le caractère désormais opérationnel de leur soutien mutuel au détriment de la stabilité algérienne.

UNE TENTATIVE D'ENCERCLEMENT AU SAHEL

Plus grave encore, les EAU se sont immiscés dans notre profondeur stratégique au Sahel, une région vitale pour la sécurité nationale algérienne. Sous couvert d'investissements économiques et d'initiatives de coopération, Abu Dhabi a cherché à neutraliser l'influence traditionnelle de l'Algérie dans cette zone, tissant des liens avec des acteurs régionaux dans le but de renforcer la position du Maroc sur les frontières sud du pays. Cette manœuvre d'encerclement, aussi ambiguë qu'illusoire, fait fi de la profondeur historique des liens unissant l'Algérie à ses

voisins sahéliens.

PROJETS TOXIQUES AU NIVEAU BILATÉRAL

Enfin, sur le plan bilatéral, plusieurs projets présentés comme des partenariats économiques se sont avérés être des vecteurs de malversations, alimentant des réseaux opaques où intérêts privés et détournements se mêlaient au détriment de l'intérêt national. Ces arrangements, loin de servir le développement partagé qu'ils prétendaient incarner, ont nourri une chaîne de corruption dont les ramifications dépassent le cadre purement commercial. Face à cette accumulation d'actes ouvertement hostiles ou provocateurs, l'Algérie a fait preuve d'une patience exemplaire, mais les Émirats arabes unis ont finalement franchi toutes les lignes rouges. Dubaï apprendra donc à ses dépens que l'Algérie ne fera aucun compromis sur sa stabilité, ni sur la sécurité et la prospérité de son peuple.

**Par Amar Belani
Ancien Ambassadeur**

RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES ÉMIRATS ARABES UNIS

L'Algérie coupe la tête du serpent

Face à la multiplication des actes hostiles à son égard de la part d'un pays vassal, et un proxy aux mains des forces de déstabilisation, la patience de l'Algérie a des limites. Il était temps de couper les ponts. Bon débarras !



R. P. DR

Contrairement aux Émirats arabes unis qui agissent masqués dans leurs actions malveillantes, l'Algérie assume publiquement les décisions qui relèvent de sa politique étrangère. Le conseiller de Mohammed ben Zayed Al Nahyane, voix de son maître, nous a donné la preuve. Il a, dans une sortie-réponse à la décision de rupture diplomatique prise par l'Algérie, joué les innocents en invitant notre pays à en « fournir des preuves ». C'est comme exiger de l'Algérie des preuves superfétatoires alors que les actes hostiles des Émirats sont notoires. Ce ne sont pas seulement les Algériens qui documentent et attestent, avec des preuves matérielles irréfutables, les actes hostiles des Émirats. La télévision nationale a diffusé des échanges « Messenger » compromettants et impliquant directement les Émirats. Le documentaire révèle comment les agents ennemis tentent de recruter des taupes et de souoyer des serviteurs parmi les

Algériens en contrepartie d'offres financières colossales. Outre des rapports médiatiques élaborés sur la base d'enquêtes sécuritaires en Algérie, les médias étrangers, à l'exemple des récentes révélations de « Financial Times », en savent également quelque chose à propos du rôle de premier plan d'Abu-Dhabi, désigné comme une puissance de déstabilisation dans le monde entier. (Voir article détaillé en ouverture de la page 2).

Quant aux raisons derrière la rupture, il sera utile d'énumérer tous les méfaits qui ont présidé à cette décision somme toute souveraine. Des tentatives d'influencer le cours des élections présidentielles de 2019 jusqu'à la récente affaire de 228 kg de cocaïne saisis à Oran impliquant un réseau international – dans lequel figure une narcotrafiquante algérienne, influenceuse de son état – ayant des ramifications

à Abu-Dhabi, en passant par le soutien franc et public à une organisation séparatiste et terroriste (le MAK), les Émirats ont joué toutes les cartes pour déstabiliser l'Algérie en cherchant à lui faire payer ses positions de principe en faveur des causes justes et son opposition farouche contre l'impérialisme et l'expansionnisme sioniste. Sur le plan régional, les ingérences manifestes des Émirats commencent sérieusement à peser sur la stabilité et la sécurité dans le Sahel, avec notamment l'entretien des foyers de tension.

En 2023, Abu-Dhabi a « investi » 15 millions d'euros au Maroc pour financer des campagnes d'intox contre l'Algérie et aussi pour envenimer ses relations avec ses voisins du Sahel. Dans cette série de reproches, il y a aussi le fait que les Émirats servent d'abri à tous les coupables de corruption et autres détournements de deniers publics qui ont

fui la justice algérienne. Aujourd'hui encore, Abu-Dhabi assure le gîte et le couvert à tous les influenceurs candidats au dénigrement de leur pays, l'Algérie. Lorsqu'encore les recrues d'Abu-Dhabi ne soient pas employées comme des chevaux de Troie pour surveiller les faits et gestes de l'Algérie.

BON DÉBARRAS !

Devant la multiplication des actes hostiles, l'Algérie a, malgré tout, fait montre d'une grande retenue et d'un sens élevé des responsabilités. « Elle n'a cessé, dans un esprit de respect des principes qui régissent les relations entre États, d'appeler leur attention et de les mettre en garde contre les graves conséquences de leur comportement regrettable et injustifiable », note un communiqué du ministère des Affaires étrangères introduisant la décision de rupture. « En dépit de ces nombreuses mises en garde, les Émirats arabes unis ont persisté dans leurs agissements qui ont malheureusement atteint les limites de ce qui est admissible ou tolérable dans le cadre de relations entre deux États souverains et ne sauraient rester sans réponse », précise le communiqué. « En conséquence, et après avoir épuisé toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales, le gouvernement algérien a pris, ce jour, la décision de procéder à la rupture des relations diploma-

tiques avec les Émirats arabes unis », souligne le communiqué. « L'ambassadeur des Émirats arabes unis a été reçu ce jeudi 10 septembre 2026 au siège du ministère des Affaires étrangères, où cette décision lui a été formellement notifiée. Il lui a été signifié qu'un délai de 48 heures lui a été accordé pour se conformer à cette décision », conclut la même source.

L'ESPACE AÉRIEN FERMÉ

Conséquence à cette décision, l'Algérie a décidé de fermer son espace aérien, à partir du vendredi 11 septembre 2026 à minuit, à l'ensemble des aéronefs civils et militaires immatriculés aux Émirats arabes unis, en provenance ou à destination de ce pays, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Suite à la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et les Émirats arabes unis, l'Algérie a décidé de fermer son espace aérien, à partir du 11 septembre 2026 à 00:00, à l'ensemble des aéronefs civils et militaires immatriculés aux Émirats arabes unis, en provenance ou à destination de ce pays, à l'exception des vols commerciaux civils émiratis en provenance ou à destination de l'aéroport international Houari-Boumédiène d'Alger, qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'année 2026, date de fin du contrat », précise la même source.

Farid Guellil

RUPTURE AVEC LES ÉMIRATS

La classe politique applaudit une décision souveraine

Des partis politiques et des organisations ont souligné, jeudi, leur soutien absolu à la décision prise par l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, et ce, après l'épuisement de toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales, la qualifiant de « décision souveraine » s'inscrivant dans le cadre de la préservation de la sécurité du pays et de ses intérêts supérieurs.

RND : « LA DIGNITÉ DE L'ÉTAT ET SES INTÉRÊTS SONT DES LIGNES ROUGES »

Le Rassemblement national démocratique (RND) a exprimé, son soutien total à la décision de l'État algérien. « La souveraineté de l'Algérie, la dignité de l'État et les intérêts supérieurs du pays sont des lignes rouges sur lesquelles on ne transige pas », a précisé le RND, rappelant que « la politique étrangère algérienne repose sur des principes clairs et constants, en tête desquels le respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et le respect de leur souveraineté et de leurs décisions nationales ». Le parti a, par ailleurs, réaffirmé sa « confiance la plus totale » dans les institutions de l'État algérien, assurant soutenir « toutes les décisions de nature à protéger la sécurité nationale, les intérêts supérieurs et la souveraineté nationale de l'Algérie ».

FLN : « L'ÉTAT PRÉSERVE SA SÉCURITÉ NATIONALE »

Le Front de libération nationale (FLN) a exprimé son « soutien total et absolu » à cette décision « souveraine et ferme ». La considérant comme relevant du plein exercice de la souveraineté de l'État et de sa responsabilité dans la défense des intérêts supérieurs du pays. Il affirme également son soutien aux mesures prises par les institutions de la République pour préserver la sécurité nationale et l'indépendance de la décision algérienne.

FFS : « UNE DÉCISION SOUVERAINE

JUSTE »

Le Front des forces socialistes (FFS) a souligné, que cette rupture est « une décision souveraine juste », dictée par les actes hostiles de ce pays contre l'Algérie, « dans le cadre d'une politique étrangère résolue et équilibrée basée sur la préservation de notre souveraineté nationale, la sauvegarde de notre sécurité nationale et la défense des intérêts supérieurs de l'Etat, conformément aux règles et aux principes qui régissent les relations internationales », a indiqué le FFS.

FEM : « PRÉSERVER L'INDÉPENDANCE DÉCISIONNELLE DU PAYS »

Le Front El Moustakbal a exprimé, a souligné que cette décision intervient dans le cadre de l'exercice par l'Algérie de son plein droit de protéger ses intérêts supérieurs et de préserver sa sécurité nationale. Il a estimé que les décisions prises par l'Algérie reposent sur « une vision responsable et une évaluation précise des impératifs de sécurité et de stabilité, loin des calculs conjoncturels ou des réactions passagères », réitérant sa confiance dans les institutions de l'Etat et dans leur capacité à gérer les différents dossiers « de manière à préserver la stature, la souveraineté et l'indépendance décisionnelle de l'Algérie ».

TAJ : « UNE DÉCISION SOUVERAINE PAR EXCELLENCE »

Dans ce cadre, le parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ) a mis en avant son plein appui à cette décision, « les Émirats arabes unis s'étant impliqués dans des complots aux conséquences imprévisibles contre la souveraineté et la sécurité de l'Algérie », considérant que cette démarche « est en faveur de la préservation de la souveraineté nationale et de l'indépendance de notre décision politique ». Cette décision « est souveraine par excellence et a été prise par l'Etat algérien après une évaluation approfondie de l'ensemble des développements qu'ont connus les relations bilatérales au cours des dernières années », a-t-il soutenu, fai-

sant observer que les Émirats « se sont impliqués dans des complots aux conséquences imprévisibles contre la souveraineté et la sécurité nationale de l'Algérie, cette décision ayant été prise après l'épuisement des différentes voies visant à leur donner une chance de corriger leurs erreurs et de revenir sur celles-ci ».

EL BINAA : « PRÉSERVER LES INTÉRÊTS VITAUX DE L'ÉTAT »

De son côté, le Mouvement El-Bina a souligné, dans un communiqué, son appui à cette décision ainsi qu'à toutes les « décisions souveraines liées à la préservation des intérêts vitaux de la Nation algérienne, particulièrement celles ayant trait aux questions de défense, de sécurité et de politique étrangère ».

PLJ : « UNE MESURE SOUVERAINE ET DÉCISIVE »

Dans le même sens, le parti de la Liberté et de la Justice (PLJ) a qualifié cette décision « de mesure souveraine et décisive imposée par la nécessité de protéger la sécurité nationale algérienne et de préserver la décision nationale face à ce que le comportement émirati constitue désormais une source de préoccupation et une menace croissante pour la stabilité de l'Algérie et ses intérêts suprêmes ».

EL KARAMA : « ON NE PROVOQUE PAS L'ALGÉRIE »

Le Parti El Karama, a, de son côté, salué la décision « souveraine » de l'Algérie, affichant son « soutien total aux hautes autorités du pays dans toutes les décisions et mesures de nature à préserver la souveraineté de l'Algérie, sa sécurité nationale et ses intérêts suprêmes ». L'Algérie « n'est pas un Etat que l'on peut provoquer, menacer ou dont les intérêts peuvent être bafoués sans riposte », a-t-il dit ajoutant que « sa souveraineté est une ligne rouge, que sa sécurité nationale n'est pas négociable et que sa décision nationale indépendante n'accepte ni tutelle, ni ingérence,

ni chantage ».

ANR : « L'ALGÉRIE DÉFEND SES INTÉRÊTS SUPÉRIEURS »

De son côté, l'Alliance nationale républicaine (ANR), s'est félicitée de cette décision souveraine, affirmant « son plein soutien à la position de l'État algérien et aux décisions qu'il prend pour défendre ses intérêts nationaux suprêmes et protéger sa souveraineté et sa dignité ».

LE FBG : « LA SOUVERAINETÉ DE L'ÉTAT EST UNE CONSTANTE INÉBRAN-LABLE »

Pour le Front de la Bonne gouvernance (FBG), la souveraineté de l'Etat algérien et l'indépendance de sa décision nationale constituent « des constantes inébranlables », affichant son « soutien aux décisions souveraines de l'Etat, partant de sa responsabilité constitutionnelle dans la préservation de la sécurité nationale, la préservation de la souveraineté et de l'indépendance ainsi que la défense des intérêts suprêmes de l'Algérie ». « La cohésion nationale constitue une force stratégique de l'Etat et de la société ainsi qu'un pilier essentiel pour renforcer la stabilité, relever les défis et protéger les intérêts suprêmes de la nation », a souligné le FBG.

AJA : « UNE DÉCISION NATIONALE FERME »

L'Académie de la jeunesse algérienne (AJA) a, quant à elle, salué cette décision « nationale ferme », témoignant de l'attachement indéfectible de l'Algérie à sa souveraineté, à l'indépendance de ses décisions et à la protection de ses intérêts suprêmes. Et d'ajouter : « les relations entre les Etats ne peuvent être fondées que sur le respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures et le respect de la souveraineté et de la stabilité des Etats ».

Sarah O.

AUDIOVISUEL

L'État a besoin de médias patriotes

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a appelé les responsables des chaînes de télévision publiques et privées à renforcer leur efficacité et à améliorer leur performance médiatique, en plaçant les préoccupations du citoyen au centre des contenus et des programmes.

Intervenant en marge d'une rencontre consacrée au secteur de l'audiovisuel, organisée jeudi au siège de la présidence de la République, le ministre a insisté sur la nécessité pour les acteurs du secteur de contribuer davantage à la mise en valeur des efforts déployés par l'État dans les domaines économique et social, tout en assurant une couverture professionnelle et objective des différentes évolutions que connaît le pays. Cette rencontre a également constitué une occasion d'évaluer le fonctionnement et les performances des chaînes de télévision et d'écouter directement les préoccupations des professionnels du secteur. Pour le ministre, l'amélioration de la qualité du travail médiatique passe notamment par une plus grande efficacité des chaînes et une meilleure prise en compte des attentes du public. Il a ainsi appelé les chaînes, qu'elles soient publiques ou privées, à faire du citoyen une priorité dans leurs contenus, en accordant une place importante à ses préoccupations et à ses attentes.

KAMEL SIDI SAÏD ANNONCE DES DÉCISIONS URGENTES

De son côté, le conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Saïd, a annoncé l'adoption prochaine de décisions urgentes destinées à faire avancer le secteur audiovisuel. S'exprimant à l'issue de la rencontre, il a indiqué que ces décisions seraient prises en coordination avec le ministre de la Communication, soulignant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance particulière au secteur de l'information et à la nécessité de parvenir à un paysage médiatique fort. Sidi Saïd a souligné que la rencontre avait per-



mis de réunir les différents acteurs du secteur audiovisuel, aussi bien les chaînes publiques que privées, avec l'objectif de construire un secteur « professionnel et national », capable notamment de défendre les intérêts stratégiques de l'Algérie. Sidi Saïd a, à ce sujet, affirmé qu'il n'y aucune distinction entre les secteurs public et privé. Selon lui, les deux composantes font partie d'un même secteur audiovisuel algérien et doivent œuvrer ensemble à la défense de l'Algérie et de ses intérêts. Il a également précisé que les discussions avec les responsables des chaînes avaient permis d'aborder « en toute franchise » les différentes préoccupations et difficultés auxquelles est confronté le secteur, ainsi que les projets et les orientations à venir. Sidi Saïd a, par ailleurs, indiqué que les médias devraient œuvrer dans le sens de protéger les intérêts du pays. Quant à l'annonce de décisions urgentes, celle-ci traduit ainsi la volonté des autorités de passer de l'écoute des préoccupations à la mise en œuvre de mesures concrètes pour accompagner le développement de l'audiovisuel national.

UNE RENCONTRE DE CONCERTATION

La réunion, tenue jeudi constitue le premier rendez-vous d'une série de rencontres organisées par la DG de la communication de la Présidence avec le ministère de la Commu-

nication et consacrées aux différents enjeux du secteur audiovisuel.

Elle a été coprésidée par Kamel Sidi Saïd et Mohamed Bouslimani, en présence de cadres de la Direction générale de la communication de la Présidence de la République et du ministère de la Communication, ainsi que de la directrice de la communication auprès du Premier ministre. Plusieurs responsables et directeurs de chaînes de télévision ont également pris part à cette rencontre, qui a été présentée comme un espace de dialogue direct avec les professionnels du secteur. Les échanges ont porté sur les préoccupations qui concernent l'audiovisuel, ses difficultés, ainsi que les perspectives de son développement.

Parmi les participants figurait notamment Lamine Chikhi, récemment nommé à la tête d'AL24News, et qui a salué la tenue de cette rencontre, estimant que ce type d'échange constitue une occasion importante pour les responsables des chaînes de faire part de leurs préoccupations et de dialoguer directement avec les autorités.

Les responsables des chaînes ont ainsi eu l'occasion d'exposer directement leurs préoccupations et d'échanger avec les représentants de la Présidence et du ministère de la Communication sur les conditions de fonctionnement du secteur.

Sarah O.

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Nouvelles affectations et nominations dans plusieurs capitales

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé plusieurs décrets présidentiels portant fin de fonctions, nouvelles affectations et nominations d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire.

Ces décisions, publiées au Journal officiel n° 65, sont prises notamment en vertu de décrets présidentiels datés du 20 Rabie al-Awwal 1448, correspondant au 2 septembre 2026, et concernent plusieurs représentations diplomatiques algériennes à l'étranger. Il prévoit notamment la fin de fonctions de diplomates appelés à exercer d'autres responsabilités, l'admission à la retraite de quatre ambassadeurs, ainsi que la nomination de nouveaux ambassadeurs dans plusieurs capitales et auprès d'organisations internationales.

DES AMBASSADEURS APPELÉS À D'AUTRES FONCTIONS

Parmi les diplomates concernés par une nouvelle affectation

figure Larbi Latrouche, dont les fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Algérie à Vienne prennent fin. Il est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Berlin, en Allemagne.

La même procédure concerne Faïza Rahim, dont les fonctions à Santiago, au Chili, prennent fin en vue de son affectation à d'autres fonctions.

Rachid Belhadjane, ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de la mission permanente à Genève, est également concerné par une fin de fonctions à ce poste. Il est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Algérie à Vienne.

DES FINS DE MISSION DANS PLUSIEURS CAPITALES

Le décret met également fin aux fonctions de plusieurs ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de l'Algérie.

Sont concernés Abdelhak Aïssaoui, à Libreville, Abdelkrim Bessa, à Amman, Mahmoud Brahimi, à Manama, Noureddine Ben Ghiria, à Canberra, et Abdelmalek

Tigargar, à Gaborone.

Le mouvement touche également Salima Abdelhak, à La Haye, Belkacem Zaghmati, à Prague, Toufik El-Aïd Kodri, ambassadeur et représentant permanent adjoint auprès des Nations unies à New York, ainsi qu'Idriss Bouassila, à Abidjan.

QUATRE AMBASSADEURS ADMIS À LA RETRAITE

Quatre ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires voient, par ailleurs, leurs fonctions prendre fin pour être admis à la retraite. Il s'agit d'Abdelmadjid Naâmourne, ambassadeur à Bucarest, Larbi Hadj Ali, à Berlin, Mohamed Berki, à Tachkent, et Fateh Mermez, à Belgrade.

DE NOUVELLES NOMINATIONS

Le même mouvement prévoit la nomination de nouveaux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire dans plusieurs pays.

Ainsi, Idriss Latrouche est nommé ambassadeur et représentant permanent auprès de la

mission permanente de l'Algérie à Genève, tandis que Mehdi Latim est nommé ambassadeur et représentant permanent adjoint auprès des Nations unies à New York.

Khemissi Arif est nommé à Beyrouth, Mohamed Meziane à Prague, Nafâ Maglaoua à Canberra, Djamil Achour à Tachkent et Mohamed Alim à Mogadiscio.

Le décret prévoit également la nomination de Moncef Mansri à Belgrade, Mohamed Zerroukat à Amman et Abdelmadjid Amine à Manama.

Enfin, Abdelghani Mourabet est nommé ambassadeur et délégué permanent de l'Algérie auprès de l'UNESCO.

S. O.

À retenir :

Parmi les changements les plus significatifs figurent le passage de Larbi Latrouche de Vienne à Berlin, celui de Rachid Belhadjane de Genève à Vienne, ainsi que les nouvelles responsabilités confiées à Idriss Latrouche à Genève et à Mehdi Latim auprès des Nations unies à New York.

PARLEMENT NATIONAL

Le projet de Code pénal et les finances pour marquer la rentrée

La session ordinaire du Parlement, pour l'année 2026-2027, s'ouvrira mercredi prochain, dans un contexte marqué par l'attente d'un agenda législatif particulièrement chargé. Plusieurs projets de loi devraient ainsi être examinés au cours de cette nouvelle session, notamment ceux relatifs au Code pénal et aux finances, ainsi qu'une série de textes inscrits dans le cadre de la poursuite de la réforme de l'arsenal juridique et institutionnel. Selon des sources parlementaires, la cérémonie d'ouverture de la session sera suivie d'une réunion de coordination entre les présidents des deux chambres du Parlement et le représentant du Gouvernement. Cette rencontre devrait permettre de fixer la liste des projets de loi qui seront soumis à l'examen et au débat des parlementaires au cours de la session 2026-2027. Parmi les principaux textes attendus figure le projet de loi portant modification du Code pénal, notamment les dispositions relatives à la peine de mort. Le projet de loi de finances pour l'exercice prochain devrait également occuper une place centrale dans l'agenda parlementaire, compte tenu de son importance dans la définition des orientations budgétaires et économiques pour l'année à venir. L'agenda législatif devrait, par ailleurs, comprendre plusieurs textes liés à la poursuite des réformes engagées dans différents domaines. Il s'agit notamment des projets de loi relatifs aux collectivités locales, en particulier les textes portant sur la commune et la wilaya, ainsi que celui consacré au budget des collectivités locales. Les parlementaires devraient également se pencher sur des textes encadrant l'exercice de certaines libertés publiques, notamment ceux relatifs au droit de réunion et de manifestation, ainsi qu'aux associations. Cette nouvelle session parlementaire s'annonce ainsi marquée par l'examen d'un ensemble de textes visant à adapter et à compléter le cadre juridique national, dans le prolongement des réformes institutionnelles et législatives engagées ces dernières années.

M. S.

CODE PÉNAL

Le texte sur la peine de mort devrait être prêt mardi prochain

Le texte portant modification du Code pénal, notamment sur l'application de la peine de mort dans certains crimes, devrait être prêt mardi prochain. Cette révision intervient après les orientations données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant le renforcement de la réponse pénale face à certains crimes particulièrement graves, notamment les enlèvements de mineurs et les incendies volontaires. La finalisation du texte mardi constituerait ainsi une nouvelle étape dans le processus de révision du Code pénal. Elle ne signifie toutefois pas, à elle seule, l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions, le texte devant encore suivre les procédures législatives et réglementaires prévues.

S. O.

POUR « ACTES DE SABOTAGE EXPOSANT LA VIE DES PERSONNES AU DANGER ET MISE À FEU VOLONTAIRE » À JIJEL Neuf suspects placés en détention provisoire

Les dénommés « Bouchama Khaled, Benkara Ismail, Bouchloukh Mourad, Mahsoul Boualem, Zaït Mohamed Larbi, Zaït Zakaria, Zaït Ismail, Zaït Boubaker et Zaït Ayoub », ont été placés en détention provisoire par le juge d'instruction pour leur implication présumée dans des incendies volontaires de domaines forestiers dans la wilaya de Jijel, a indiqué le parquet de la République près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale près le tribunal de Sidi M'hamed.

Dans un communiqué rendu public en application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le parquet a précisé que « cette affaire s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les crimes terroristes et subversifs ainsi que la criminalité organisée transnationale ». Elle intervient également à la suite des feux de forêts ayant récemment touché plusieurs wilayas du pays. Selon la même source, « le pôle pénal national a traité trois affaires liées à des groupes criminels qui auraient procédé délibérément à l'incendie de domaines forestiers ».

« MISE À FEU DÉLIBÉRÉE »

Dans la première affaire, Bouchama Khaled, Benkara Ismail et Bouchloukh Mourad sont poursuivis pour avoir délibérément mis le feu au lieu-dit Méchta Boumlih, dans la commune de Chekfa. L'incendie s'est ensuite propagé à plusieurs localités, notamment Djamaa Beni Hbib, Taghrast, Bordj T'har, Bouasfour et Amchid, avant d'atteindre les communes d'Ouled Asker et Chahna, dans la wilaya de Jijel. L'enquête préliminaire et l'expertise scientifique ont établi, selon le parquet, que « le départ de feu avait eu lieu précisément à l'endroit où se trouvaient les trois suspects ». Ces éléments ont également été étayés par leurs



Ph : AG

aveux, a précisé le communiqué. La deuxième affaire concerne Mahsoul Boualem, poursuivi pour avoir délibérément mis le feu au cœur du massif forestier situé au lieu-dit Elmakharta, dans la commune de Selma Ben Ziada, à Jijel. D'après les éléments de l'enquête rapportés par le parquet, le mis en cause s'était muni d'une bougie qu'il avait coupée en deux parties avant de les allumer à deux endroits préparés au préalable afin d'empêcher leur extinction par le vent. Les faits ont été confirmés, selon la même source, par « l'expertise scientifique ainsi que par les aveux formels du suspect lors de l'enquête préliminaire ».

« HAMRA, SI ALLAH LE VEUT »

La troisième affaire implique Zaït Mohamed Larbi, Zaït Zakaria, Zaït Ismail, Zaït Boubaker et Zaït Ayoub, poursuivis pour avoir mis le feu à proximité d'un verger dans la zone de Mechta El Ramlia, relevant de la commune de Bouraoui Belhadef, dans la

wilaya de Jijel. Une vidéo récupérée dans le cadre de l'enquête montre, selon le parquet, les suspects répétant la phrase : « Hamra, si Allah le veut ». À l'issue de l'enquête préliminaire menée par le Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale à Jijel, les neuf suspects ont été arrêtés. L'enquête a établi, selon le parquet, qu'« ils avaient mis le feu à l'intérieur de domaines forestiers. Après leur présentation devant la juridiction compétente, des poursuites ont été engagées à leur encontre dans le cadre d'une information judiciaire pour des faits qualifiés d'actes de sabotage visant à exposer la vie des personnes, leur sécurité et leurs biens au danger, ainsi que pour la mise à feu volontaire de domaines forestiers de l'État ». Ces faits sont prévus et réprimés par les articles 87 bis du Code pénal et 138 de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

PORTAIL « DZAIK DIGITAL SERVICES »

Les services dédiés aux hadjis y sont intégrés

La Haut-Commissariat à la numérisation a annoncé, hier, l'intégration d'un nouveau service intitulé « Services numériques du Hadj » au sein du portail national des services numériques gouvernementaux, et ce, en coordination avec l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO).

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir l'utilisation du portail national des services numériques gouvernementaux « Dzair Digital Services » et à en faciliter l'accès aux citoyens. Dans un communiqué, la Haut-Commissariat à la numérisation précise que le nouveau service permettra aux citoyens concernés par l'accomplissement du Hadj au titre de la saison 1448 de l'Hégire/2027 d'accéder à plusieurs prestations numériques liées aux différentes étapes et procédures du pèlerinage, directement à travers le portail national des services numériques gouvernementaux. À ce titre, l'Office national du Hadj et de la Omra appelle l'ensemble

des citoyens concernés à ouvrir leurs comptes sur le portail national des services numériques gouvernementaux, considérant cette démarche comme la première étape nécessaire pour accéder aux services numériques dédiés au

Hadj et accomplir les différentes formalités liées au voyage, dans les délais impartis. La Haut-Commissariat à la numérisation souligne, par ailleurs, que l'élargissement des services disponibles sur le portail national se poursuit, contribuant ainsi

à accélérer la transformation numérique, à consacrer un accès unifié aux services publics et à assurer une prestation publique plus simple, rapide, efficace et proche du citoyen.

M. Seghilani

CONVENTION ARABE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La HATPLC prépare la 9e réunion du Comité général

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a participé à la réunion préparatoire consacrée à l'examen des projets de décisions à soumettre à la 9e réunion du Comité général à composition non limitée d'experts gouvernementaux et de représentants des organes de lutte contre la corruption.

Dans le cadre de la préparation de cette réunion, « la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption a participé, mardi et mercredi derniers par visioconférence, aux séances préparatoires consacrées à l'examen des projets de décisions à soumettre à la réunion », a précisé un communiqué de la Haute autorité. Les séances préparatoires ont vu « la participation de représentants de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, de l'Office central de répression de la corruption et de la Direction

générale de la Sûreté nationale, ainsi que les experts gouvernementaux représentant les Etats parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption, et ce, en coordination avec le secrétariat de la Conférence des Etats parties sous la présidence de l'État de Palestine, président de la 5e session de la Conférence des Etats parties ».

La rencontre a permis d'« examiner les projets de décisions à soumettre à la 9e réunion du Comité général à composition non limitée d'experts gouvernementaux et de représentants des organes de lutte contre la corruption dans les Etats parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption », en vue de « renforcer la coordination entre les Etats parties, en prévision des prochaines échéances liées à la mise en œuvre de ladite Convention », a précisé la même source.

L. Z.

DOCTORAT EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un concours ouvert dans huit établissements

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé l'ouverture du concours national d'accès à la formation de troisième cycle dans le cadre de l'École doctorale en transition énergétique, au titre de l'année universitaire 2026-2027. Selon une note du ministère, les épreuves seront organisées du 5 au 12 novembre 2026 dans huit établissements : les universités de Laghouat, Adrar, Biskra, Boumerdès, Djelfa, El Oued et Médéa, ainsi que l'École nationale supérieure des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable de Batna. Cette école doctorale vise à développer une formation multidisciplinaire consacrée à la transition énergétique et aux énergies renouvelables, tout en renforçant la coopération scientifique et la mutualisation des compétences entre les établissements concernés. Le concours est ouvert aux titulaires d'un master, d'un diplôme d'ingénieur d'État, d'un magistère ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent, sous réserve des conditions réglementaires. Les candidats ne doivent notamment pas être déjà inscrits dans une formation doctorale. Les épreuves écrites comprendront deux examens destinés à évaluer les connaissances, les capacités d'analyse et de synthèse ainsi que l'aptitude des candidats à s'engager dans un projet de recherche. Les résultats devront être publiés dans un délai maximal de cinq (05) jours après les épreuves, tandis que les candidats non retenus disposeront de deux jours pour introduire leurs recours en ligne. Les candidats admis devront, pour leur part, effectuer leur inscription définitive dans un délai maximum de 15 jours suivant l'annonce des résultats finaux. Le ministère rappelle qu'une inscription ne peut être effectuée que dans une seule formation doctorale et un seul établissement.

Sarah O.

BILAN DES FEUX

13 incendies maîtrisés en 24 heures

Les services de la Protection civile ont enregistré, au cours de ces dernières 24 heures, 13 incendies ayant touché le couvert végétal, les cultures agricoles, les palmeraies et les bottes de foin. Dans un communiqué rendu public hier, la Protection civile a indiqué que ses équipes d'intervention sont parvenues à maîtriser et éteindre l'ensemble des 13 incendies enregistrés durant cette période. Aucun foyer d'incendie n'était encore en cours à 7h00, a précisé la même source.

L. Z.

ÉDUCATION

Retour aux anciennes dispositions

À 10 jours de la rentrée scolaire, le ministère de l'Éducation nationale a décidé d'annuler la décision prise le 28 juillet dernier concernant les horaires et les coefficients des matières de l'enseignement secondaire général et technologique.



La décision, signée par le ministre de l'Éducation nationale Mohamed Seghir Saâdaoui, datée du mercredi dernier, annule la décision n°20 du 28 juillet portant sur l'organisation des horaires et des coefficients dans l'enseignement secondaire et technique. Le texte a précisé également que les publications et dispositions prises sur la base de cette décision sont annulées. Les établissements scolaires devront donc appliquer à nouveau les dispositions prévues par la décision n°186 du 23 mars 2006.

LA PHILOSOPHIE RÉTABLIE

Cette décision met notamment fin aux changements annoncés durant l'été dans l'enseignement de la philosophie. La matière est rétablie dans les

différentes filières où elle avait été supprimée dans le cadre de la nouvelle organisation des programmes du secondaire. Les modifications décidées en juillet avaient suscité des réactions, notamment en raison de la réduction ou de la suppression de l'enseignement de la philosophie dans certaines filières scientifiques et techniques. Les dispositions concernant l'enseignement des langues au lycée sont également maintenues selon l'organisation antérieure. Au primaire, le français reste par ailleurs enseigné à partir de la troisième année. Le changement annoncé précédemment concernant l'introduction de l'anglais à la place du français à ce niveau n'est donc pas maintenu.

UNE DÉCISION SUIVANT LES ORIENTATIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

L'annulation intervient quelques jours après la réunion du Conseil des ministres du 6 septembre, consacrée notamment aux préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027. Lors de

cette réunion, le président Abdelmadjid Tebboune avait demandé que les changements dans le secteur de l'éducation soient examinés au niveau du Conseil des ministres. Il avait également appelé à « éloigner l'école des luttes idéologiques ». Le ministre de l'Éducation a pré-

sidé une conférence nationale consacrée au suivi de « la mise en œuvre immédiate » des orientations présidentielles. Lors de cette rencontre avec les directeurs de l'éducation, Mohamed Seghir Sadaoui a insisté sur « l'extrême importance des orientations données par le président de la République visant à tenir l'école à l'écart de tout courant idéologique et de tout conflit politique stérile, afin que le débat au sein du secteur demeure purement pédagogique ». Le ministre a également déclaré que « l'objectif suprême du secteur de l'éducation nationale est une école moderne et ouverte, capable de former des générations dotées des connaissances scientifiques nécessaires et d'un esprit ouvert ». Il a appelé les différents acteurs du secteur à « éloigner l'école, les espaces éducatifs et l'ensemble des établissements relevant du secteur de l'éducation des querelles politiques et des courants idéologiques » et à « protéger les établissements éducatifs de l'extrémisme et de la violence idéologique ».

L. Zeggane

CONCOURS DE RECRUTEMENT 2026

Retrait des convocations dès aujourd'hui

La plateforme numérique dédiée aux concours de recrutement du ministère de l'Éducation nationale sera ouverte aujourd'hui à partir de 10h, permettant aux candidats concernés par le concours de recrutement sur épreuves pour l'accès aux grades administratifs de retirer leurs convocations aux épreuves écrites. Dans un communiqué, le ministère a invi-

té l'ensemble des candidats concernés par le concours au titre de l'année 2026 à accéder à la plateforme afin de récupérer leurs convocations. Le ministère a précisé que le retrait des convocations s'effectue exclusivement en ligne, via la plateforme dédiée, « <https://tawdif.education.dz> », a conclu le ministère.

L. Z.

INTERDICTION DES TÉLÉPHONES, TESTS DE DROGUE...

Le nouveau règlement dans les écoles

Le nouveau règlement intérieur des établissements d'éducation et d'enseignement introduit plusieurs dispositions concernant la vie scolaire, l'usage des outils numériques et la prévention de la consommation de drogues et de psychotropes. Le texte encadre notamment l'utilisation des téléphones portables (smartphones) et des équipements permettant de prendre des photos ou d'effectuer des enregistrements dans les établissements scolaires. Il prévoit également des procédures spécifiques en cas de suspicion de consommation de stupéfiants. Selon l'article 43 du règlement intérieur, publié jeudi dernier, les élèves ne sont pas autorisés à introduire ou à utiliser leurs téléphones portables personnels, appareils de communication intelligents ainsi que les équipements de photographie et d'enregistrement dans les salles de classe et les espaces pédagogiques. Une exception est toutefois prévue lorsque leur utilisation répond à un besoin pédagogique. Dans ce cas, les moyens de communication et les technologies de l'information et de la communication ne peuvent être utilisés qu'après l'obtention d'une autorisation écrite de la direction de l'établissement. En cas de non-respect de cette règle, l'appareil peut être temporairement confisqué. Le règlement prévoit également la convocation du parent ou du tuteur légal de l'élève concerné. L'article 44 encadre également la prise de photos et les enregistrements réalisés au sein des établissements. Il interdit de photographier, d'effectuer des enregistrements audio ou vidéo ou encore de diffuser sur les

réseaux sociaux et les plateformes numériques personnelles des images concernant les élèves, les enseignants, les personnels ou les espaces de l'établissement sans autorisation écrite officielle du directeur de l'éducation. Cette disposition vise notamment à encadrer la diffusion de contenus liés à la vie scolaire et à préserver la vie privée des membres de la communauté éducative, ainsi que les règles relatives au secret professionnel.

DÉPISTAGE, DES PROCÉDURES PRÉCISES POUR LES ÉLÈVES

Le règlement consacre, par ailleurs, plusieurs dispositions à la détection de la consommation de drogues et de psychotropes. L'article 36 prévoit que les élèves des établissements d'éducation et d'enseignement, à l'exception de ceux du primaire, peuvent être soumis à des analyses de dépistage, sauf lorsque l'intérêt supérieur de l'élève justifie une autre mesure. Les examens doivent être réalisés dans le cadre des procédures prévues par la réglementation en vigueur. L'article 37 précise que le directeur de l'établissement peut demander la réalisation de ces analyses par les médecins des unités de dépistage et de suivi, conformément au décret exécutif n° 26-77 du 14 janvier 2026.

Parmi les situations pouvant conduire à un dépistage figure notamment des changements de comportement ou un comportement agressif envers des camarades, des enseignants ou des membres de l'administration. Une suspicion raisonnable de consommation, fondée sur les observations des enseignants, du person-

nel administratif ou des médecins lors des examens médicaux périodiques, peut également justifier cette démarche. Pour les élèves mineurs, l'article 38 prévoit que le directeur convoque le parent ou le tuteur légal afin d'examiner la situation et de déterminer les mesures appropriées. En cas de refus, le directeur peut saisir le juge des mineurs territorialement compétent, directement ou par l'intermédiaire de la direction de l'éducation. Le représentant légal doit également être informé de cette démarche.

Pour les élèves ayant atteint l'âge de la majorité civile, leur propre consentement est requis. Celui-ci doit être recueilli en présence du parent ou du tuteur légal. Si l'élève majeur refuse de donner son accord dans les délais prévus, le règlement intérieur prévoit sa comparution devant le conseil de discipline. Lorsque les analyses confirment une consommation de drogues ou de psychotropes, l'article 39 prévoit l'information du parent ou du tuteur légal lorsque l'élève est mineur.

L'élève majeur est, pour sa part, directement informé du résultat. L'article 40 renvoie ensuite aux mesures thérapeutiques prévues par la loi n° 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. Le règlement intérieur interdit par ailleurs aux élèves de détenir, consommer ou promouvoir, au sein de l'établissement scolaire, les différents produits du tabac, les cigarettes électroniques, les drogues et les substances psychotropes. La consommation et la promotion de boissons énergisantes y sont

également interdites. Le texte interdit enfin aux élèves de promouvoir ou de participer à des défis numériques considérés comme dangereux.

L. Z.

ÉDUCATION

Une vidéo pour faciliter l'accès à l'« Espace des parents »

Le ministère de l'Éducation nationale a publié, hier, une vidéo explicative destinée à accompagner les parents dans l'accès à « l'Espace des parents », désormais disponible via le portail national des services numériques gouvernementaux. Mise en ligne sur la page Facebook officielle du ministère, cette vidéo détaille, étape par étape, la procédure à suivre pour accéder à cet espace et bénéficier des différents services numériques proposés aux parents. Pour rappel, « l'Espace des parents » a été intégré au portail national des services numériques gouvernementaux « Dzair Digital Services », dans le cadre d'une coordination entre le Haut-Commissariat à la numérisation et le ministère de l'Éducation nationale. Cette intégration s'inscrit dans le processus de numérisation des services publics et vise notamment à simplifier les démarches des parents et à faciliter leur accès aux prestations numériques proposées par le secteur de l'Éducation nationale.

L.Z.

SIDÉRURGIE NATIONALE

L'Algérie sur les marchés extérieurs

La première opération d'exportation depuis le complexe de laminage à froid de Tosyali Algérie, situé à Bethioua, dans la wilaya d'Oran, a été réalisée ce jeudi 10 septembre.

« Cette réalisation représente une étape importante qui nous permet de transférer nos capacités de production d'acier à haute valeur ajoutée vers les marchés mondiaux », indique, dans un communiqué, Tosyali Algérie qui considère cette première exportation comme un nouveau jalon dans son développement à l'international. Elle doit notamment permettre de renforcer la présence sur les marchés extérieurs de produits sidérurgiques fabriqués en Algérie. « Nous continuerons à produire, à nous développer et à contribuer au renforcement de la compétitivité de l'Algérie sur la scène mondiale », conclut le communiqué. Au début de cette année, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, avait supervisé, à Oran, le lancement des premières opérations d'exportation de tôles d'acier du complexe Tosyali au titre de l'année 2026. A cette occasion, un membre du Conseil d'Administration du complexe Tosyali, avait indiqué dans une déclaration à la



A. B. R.

presse que cette opération consiste en l'expédition simultanée de quatre navires, dont trois quitteront le port d'Arzew et un le port d'Oran, à destination de la Pologne, la Lettonie, l'Italie et la Tunisie. Il estimait que cette initiative reflète la dynamique que connaît le secteur de l'exportation dans la filière sidérurgique. Il avait ajouté que le volume des exportations dans le cadre de cette opération est estimé à 22.000 tonnes de produits sidérurgiques, pour des recettes financières avoisinant 13,5 millions de dollars. Ces exportations concernaient principalement les tôles laminées à chaud et le fil de fer. Il annonçait que le groupe était en voie de réaliser une extension dédiée à la production de tôles laminées à froid, galvanisées et peintes, destinées aux industries de l'électroménager et de l'auto-

mobile. Dans le même contexte, il avait affirmé que ces investissements, qui reposent sur des technologies de pointe, permettront de produire un acier de haute qualité et à forte valeur ajoutée, contribuant ainsi à la réduction des importations et au renforcement des exportations nationales. Il avait également annoncé que les unités de production de tôles laminées à froid entreront en exploitation à partir du mois de septembre prochain, saluant le suivi rigoureux accordé par les pouvoirs publics au dossier de l'exportation. On sait que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont enregistré une hausse de 16% au cours du premier trimestre de l'année courante, par rapport à la même période de 2025, traduisant une évolution croissante et continue, grâce à l'accès des produits algériens à de

nouveaux marchés. Cette performance a été mise sur le compte des politiques publiques de soutien à la promotion des exportations, ainsi que l'accompagnement des exportateurs et la prise en charge de leurs préoccupations. Pour les responsables au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ces politiques sont à même de renforcer la confiance entre l'administration et les opérateurs économiques. Le guichet unique numérique dédié aux exportateurs est destiné à permettre de simplifier les procédures, de renforcer la transparence et d'accélérer le traitement des dossiers, en plus de faciliter l'obtention des documents nécessaires dans des délais réduits. Enfin, l'activation de l'organisme algérien des exportations (OAE) qui est chargé d'appuyer l'accès des produits nationaux à de nouveaux marchés internationaux, à travers la réalisation d'études et l'orientation des opérateurs économiques, contribue à renforcer la compétitivité des exportations nationales hors hydrocarbures. En mai dernier, lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, le président de la République a souligné que la compétitivité de plusieurs secteurs industriels a permis de donner un élan fort aux exportations hors hydrocarbures. L'Algérie ambitionne d'atteindre entre 8 et 9 milliards de dollars d'exportations par an hors hydrocarbures.

M. R.

COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

Renforcer l'accompagnement des petites entreprises

L'Algérie et l'Italie explorent de nouvelles pistes de coopération dans le domaine des entreprises de petite taille, notamment dans les secteurs de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de l'économie circulaire.

Un échange algéro-italien consacré aux moyens de renforcer la coopération dans le domaine des entreprises de petite taille s'est tenu, jeudi, au siège du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises. La rencontre a réuni la cheffe de cabinet du ministère, qui a présidé la réunion, l'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo, ainsi que la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et un représentant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Les discussions ont porté sur les perspectives de développement de la coopération bilatérale dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat, notamment dans le secteur des industries de transformation. Dans ce cadre, les deux parties ont notamment examiné les possibilités de tirer profit de l'expérience italienne en matière de création et de développement de micro-entreprises spécialisées

dans la transformation des matières premières locales en produits et ressources à forte valeur ajoutée. Cette approche vise à favoriser l'émergence de nouvelles activités économiques à partir des ressources disponibles localement, tout en encourageant l'innovation et la création d'emplois au profit des jeunes porteurs de projets.

DES FORMATIONS DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La réunion a également permis de convenir du lancement de sessions de formation destinées aux porteurs de projets et aux jeunes dans les domaines de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat. Ces formations pourraient également ouvrir des perspectives de mise en relation avec le marché européen, offrant ainsi aux jeunes entrepreneurs algériens de nouvelles opportunités de développement, de partenariat et d'accès aux marchés extérieurs. L'économie circulaire constitue, dans ce contexte, un axe important de coopération.

Elle repose notamment sur la réduction de la consommation des matières premières et de l'énergie, le réemploi, la réparation, la réutilisation et le recyclage, afin de limiter la production de déchets

et la pression exercée sur les ressources naturelles. À l'inverse du modèle économique linéaire traditionnel, fondé sur l'extraction des matières premières, la production, la consommation puis l'élimination des produits, l'économie circulaire cherche à prolonger la durée de vie des ressources et à réduire autant que possible leur gaspillage. Le recyclage d'un produit constitue, à titre d'exemple, un moyen de réintroduire les matières qui le composent dans le processus de production afin de fabriquer de nouveaux produits, réduisant ainsi la nécessité de recourir à de nouvelles matières premières et l'énergie nécessaire à leur transformation. Cette démarche permet également de réduire les volumes de déchets générés et leurs conséquences environnementales.

À travers cette coopération, l'Algérie et l'Italie entendent ainsi renforcer les échanges d'expériences et de savoir-faire dans des domaines susceptibles de contribuer au développement de nouvelles activités économiques, notamment au profit des jeunes et des porteurs de projets, tout en favorisant une transition vers des modèles de production plus durables.

M. Seghilani

PARTENARIAT

SAIDAL- ROCHE ALGÉRIE

Vers la production de médicaments contre le cancer du sein

Le groupe pharmaceutique public Saidal a signé à Alger, un contrat de partenariat avec l'entreprise suisse Roche en Algérie pour la localisation de la production de médicaments destinés au traitement du cancer du sein, au niveau de l'unité de production relevant du groupe public, située à El-Harrach (Alger). La cérémonie de signature de ce contrat s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, en présence du directeur général du Groupe pharmaceutique, Younes Bouarara, du directeur général de Roche Algérie, Mohamed Ouali Omani, ainsi que de l'ambassadrice de la Confédération suisse en Algérie, Marion Waschelt-Kropski, en sus de cadres des deux sociétés. Ce contrat s'inscrit, a-t-on souligné, dans le cadre du « renforcement de la coopération et du partenariat entre les opérateurs en vue de localiser la production de ce type de médicaments », de manière à renforcer la disponibilité de ces traitements en Algérie, et à garantir une prise en charge optimale des patients ».

UN PARTENARIAT FONDÉ SUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a souligné que, « la conclusion de ce contrat traduit l'importance accordée à « la garantie de la disponibilité des médicaments essentiels au profit des patients atteints de cancer, à l'amélioration de la qualité des soins prodigués et à la continuité de leur traitement, selon les normes les plus élevées de qualité, de sécurité et d'efficacité ». Il a, en outre, souligné « l'engagement du ministère à concrétiser ce type de partenariats fondés sur le transfert de technologies, l'échange d'expertises et le développement des compétences nationales, en tant que levier essentiel pour bâtir une industrie pharmaceutique algérienne plus compétitive et durable, capable de répondre aux besoins nationaux, et de s'orienter, à l'avenir, vers les marchés africains et internationaux, tout en créant une valeur ajoutée dans le domaine de la production de médicaments ». L'Algérie a fait du développement de l'industrie pharmaceutique nationale « un choix stratégique, tout en veillant à créer un environnement propice à la promotion de l'investissement productif et à encourager les partenariats contribuant à l'implantation d'une industrie de haute qualité, à même de renforcer la sécurité sanitaire du pays, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », a ajouté M. Kouidri.

SAIDAL SALUE UN « SAUT QUALITATIF »

De son côté, M. Bouarara a indiqué que ce partenariat constitue « un saut qualitatif pour le groupe Saidal et pour l'industrie pharmaceutique nationale dans son ensemble, soulignant que le groupe Roche compte parmi les principaux acteurs de l'industrie des médicaments innovants, notamment dans le domaine du cancer, et plus particulièrement du cancer du sein ». Pour sa part, le DG de Roche Algérie a mis en avant « l'importance de ce contrat, relevant que la coopération et le partenariat entre Roche Algérie et le groupe Saidal revêtent une importance majeure ». Il a, en outre, rappelé que « les avancées enregistrées dans le domaine des médicaments destinés au traitement du cancer du sein en Algérie ne constituent pas une fin en soi, mais représentent une étape dans le processus d'implantation de ces médicaments en Algérie ». De son côté, l'ambassadrice de Suisse en Algérie a affirmé que « ce partenariat constitue une étape « importante dans le renforcement des relations algéro-suisse », notamment dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, saluant « les efforts consentis par l'Algérie en matière de développement de l'industrie pharmaceutique et de renforcement de ses capacités de production ».

L. Zeggane

ANNABA. FOIRE NATIONALE DES FOURNITURES SCOLAIRES ET ARTICLES DE PAPETERIE FABRIQUÉS LOCALEMENT

Une rentrée scolaire « 100 % algérienne »

À l'approche de la rentrée des classes, la salle omnisports Brahim-Saïd d'Annaba accueille jusqu'à lundi la foire nationale des fournitures scolaires et articles de papeterie fabriqués localement.

Un événement majeur, organisé conjointement par le ministère du Commerce extérieur et la wilaya, qui met en lumière la capacité des entreprises algériennes à couvrir l'intégralité des besoins nationaux, tout en amorçant un bel élan de solidarité envers les régions sinistrées.

UN PARI SUR L'AUTOSUFFISANCE NATIONALE

Inaugurée ce jeudi avec une large participation d'opérateurs économiques venus de diverses wilayas, cette foire s'inscrit dans une stratégie globale de soutien à l'industrie locale.

Présent pour l'occasion, Abdeslam Djahnit, secrétaire général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a affiché une grande confiance quant aux capacités de production du pays. Selon lui, la prochaine rentrée scolaire sera entièrement algérienne, affirmant avec force que l'ensemble des articles et fournitures nécessaires aux élèves est désormais assuré par le tissu industriel national.

Cet événement économique vise non seulement à valoriser le savoir-faire local, mais également à encourager les entreprises algériennes à développer continuellement leurs capacités productives. Lors de sa visite des différents stands, M. Djahnit a pris le temps d'échanger avec les exposants, écoutant leurs préoccupations tout en saluant la diversité et la grande qualité des articles proposés.

Au-delà de son aspect purement com-



mercial et industriel, la foire revêt également une dimension humaine et solidaire particulièrement forte cette année.

SOLIDARITÉ ENVERS LES VICTIMES DES INCENDIES

Le représentant du ministère a profité de cette tribune pour annoncer la préparation en cours d'une caravane de solidarité destinée aux localités récemment touchées par les feux de forêt à travers le pays.

Cette initiative, qui s'inscrit dans la continuité des efforts de prise en charge des sinistrés, permettra de diriger directement une partie de ces fournitures scolaires vers les régions impactées, témoi-

gnant ainsi de la mobilisation conjointe des pouvoirs publics et des opérateurs économiques face à cette épreuve.

UN RENDEZ-VOUS TRÈS ATTENDU PAR LES FAMILLES

Alors que le compte à rebours avant la reprise des cours a commencé, cette foire représente une véritable aubaine pour les ménages. En proposant une très large gamme de fournitures scolaires de fabrication locale réunies en un seul lieu, l'événement devrait attirer dans les prochains jours une affluence record de visiteurs et de familles, désireux de préparer la rentrée de leurs enfants tout en soutenant le produit national.

OUARGLA. POUR BOOSTER L'INVESTISSEMENT ET VALORISER LE FONCIER INDUSTRIEL

Remise de nouveaux titres de concession

L'opération de délivrance des titres de concession se poursuit dans la wilaya d'Ouargla au profit de nombreux investisseurs et porteurs de projets dans différents secteurs d'activités, et ce, dans le cadre de l'accompagnement de l'investissement et l'offre d'assiettes foncières adaptées, a-t-on appris jeudi auprès du guichet unique décentralisé de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Dans ce contexte, le directeur du guichet unique décentralisé de l'AAPI d'Ouargla, Mouad Mohamed El-Moncef, a indiqué que les projets ayant bénéficié de décisions et d'actes de concession incluent un projet de production de pompes destinées à différents usages, ainsi qu'un projet dédié à la fabrication de cabines sahariennes.

Ces projets attendus devront fournir des produits destinés au secteur pétrolier en plus de répondre aux besoins du secteur agricole.

L'opération comprend également le projet d'un abattoir industriel spécialisé dans l'abattage et la découpe de

viandes et produits de boucherie, au niveau de la zone d'activités de Hassi-Benabdallah, de nature à renforcer l'activité économique et fournir des produits et services répondant

à cet égard, une commission de wilaya chargée du recensement et de l'assainissement du foncier industriel a été installée dans le but de renforcer la coordination entre

de nouveaux investissements et contribuer à la diversification du tissu économique et la création de richesse et d'emplois.

TIARET. BARRAGE DE DAHMOUNI

Lâcher de 250 canards colverts

Quelque 250 canards colverts ont été lâchés au barrage de Dahmouni, dans la wilaya de Tiaret, dans le cadre d'une opération visant à renforcer la biodiversité au niveau des zones humides, a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation des forêts. Le chef du service de protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts, Abdelkader Abidi, a indiqué que cette opération, menée mercredi sous la supervision du secrétaire général de la wilaya chargé de la gestion de ses affaires, Rabah Mourad Yaza, s'est déroulée en présence de plusieurs organismes et partenaires, notamment le Centre cynégétique de Réghaïa, qui a fourni les oiseaux, ainsi que des services de sécurité, de la Fédération de wilaya des chasseurs et d'associations environnementales. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de la Conservation des forêts visant à renforcer la biodiversité à travers la wilaya, notamment au niveau des zones humides. Le barrage de Dahmouni a été retenu pour accueillir ce premier lot de canards en raison de son niveau de remplissage presque complet et de la surveillance permanente assurée par les

organismes chargés de la gestion de cet ouvrage hydraulique. Ces conditions devraient favoriser la réussite de l'opération et permettre aux agents de la Conservation des forêts d'assurer le suivi des déplacements des oiseaux ainsi que leur degré d'adaptation à l'environnement local, dans le cadre de leur mission de suivi de la faune sauvage au niveau des zones humides. Le responsable a précisé qu'un nombre similaire de canards colverts sera lâché dans les prochains jours au niveau de la zone humide "Daïa El Khadra", située dans la commune de Chehaïma.

L'opération intervient en application d'un programme établi entre la Conservation des forêts de la wilaya de Tiaret et le Centre cynégétique de Réghaïa, prévoyant le lâcher d'un total de 500 oiseaux à travers la wilaya. Pour rappel, la Conservation des forêts avait procédé, il y a deux semaines, à une opération similaire avec le lâcher de 400 perdrix dans la forêt de "Tagdemt", dans le cadre d'un programme destiné à développer la faune forestière, à préserver la biodiversité et à valoriser le patrimoine cynégétique.

BLIDA. FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 7 400 places pédagogiques pour la prochaine rentrée

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Blida assurera une offre de 7.404 places pédagogiques, réparties entre différents modes et spécialités de formation, en prévision de la prochaine rentrée de la formation professionnelle, prévue le 4 octobre prochain, a-t-on appris jeudi de la direction du secteur. Selon le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Sadek Sâadna, ce nombre de places pédagogiques se répartit à raison de 2.815 places réservées au mode de formation par apprentissage, 1.660 à la formation résidentielle et 303 à l'enseignement professionnel. L'offre comprend également 145 places dans le cadre de la formation-passerelles, 610 places pour les cours du soir, 205 places destinées aux détenus des établissements pénitentiaires et 150 places dans le cadre du dispositif de l'allocation chômage. D'autres formations sont par ailleurs prévues au profit de différentes catégories, notamment les femmes au foyer et les habitants des zones rurales. Afin d'adapter les formations aux besoins du marché du travail et aux exigences de l'activité économique locale, de nouvelles spécialités seront ouvertes lors de cette prochaine session, notamment en mécanique de réparation des véhicules industriels, électrotechnique numérique, télécommunications, réparation des climatiseurs automobiles, contrôle du soudage, agent de laboratoire des sols et installation de conduites d'irrigation. Ces nouvelles spécialités s'ajouteront aux 239 spécialités inscrites dans la carte de la formation professionnelle de la wilaya. Celle-ci a été approuvée par le wali en juillet dernier, après avoir été davantage adaptée aux spécificités de Blida, notamment son caractère agricole, industriel et touristique, tout en accordant une attention particulière aux nouveaux métiers fondés sur les connaissances, selon la même source.

CONSTANTINE. ÉDUCATION

Quatre nouveaux établissements scolaires pour la ville Ali Mendjeli

Le secteur de l'Éducation de la wilaya de Constantine vient de bénéficier de projets de réalisation de 4 nouveaux établissements scolaires, à la ville Ali Mendjeli, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de la wilaya. Il s'agit de la réalisation de 2 lycées, un collège d'enseignement moyen (CEM) et une école primaire, selon les précisions fournies par la même source. Les nouvelles infrastructures scolaires seront implantées dans les sites où le besoin en la matière est exprimé notamment à l'unité de voisinage UV20 extension et l'UV4, a précisé la même source. Il s'agit là de mesures décidées pour être au diapason des besoins induits par l'extension urbaine et les nouveaux programmes de logements, tout en contribuant à rapprocher les établissements scolaires des populations concernées et à améliorer les conditions de scolarisation dans les nouveaux pôles d'habitat, a-t-on estimé. Pour rappel, 14 établissements scolaires (des trois paliers) viendront renforcer la cartographie pédagogique de la wilaya à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027.

TIZI-OUZOU. SINISTRÉS DES INCENDIES

L'opération d'indemnisation et de distribution du cheptel lancée

En application des directives présidentielles visant à accélérer l'indemnisation des victimes des incendies de fin août avant le 15 septembre 2026, la wilaya de Tizi-Ouzou a officiellement entamé le renouvellement du cheptel perdu. Cette démarche d'urgence vise à soutenir les agriculteurs lourdement impactés et à relancer l'activité agricole locale.

La direction locale des services agricoles (DSA) a confirmé le déploiement de cette vaste opération de solidarité et de reconstruction. Selon Nadir Boussa, directeur des services agricoles par intérim, les premières actions se sont concrétisées mercredi soir avec la remise de bovins au niveau de l'Unité locale de développement de l'arboriculture (SODEAR) dans la commune de Draâ Ben Khedda.

L'événement s'est déroulé en présence du chef de daïra et des responsables agricoles de la région. Dès le lendemain, l'opération s'est poursuivie sur le même site avec la distribution d'ovins au profit des éleveurs préalablement recensés par les commissions locales.

Cette intervention rapide répond à un bilan matériel et économique particulièrement sévère. Les feux de forêt ont touché quelque 2 500 agriculteurs à travers la wilaya. Les ravages environnementaux incluent la perte de 128 000 arbres fruitiers, dont une écrasante majorité de 100 000 oliviers, un pilier de l'économie locale. Les infrastructures n'ont pas été épargnées, avec la destruction de dizaines de poulaillers, d'étables et de hangars de stockage. Quant aux pertes animales, elles s'élèvent à 54 bovins, 262 ovins, 167 caprins et 2 500 ruches. Dans un récent



communiqué, les services de la wilaya ont tenu à rassurer la population en affirmant que cette dynamique de remise d'aides financières et en nature se maintiendra sans interruption. L'objectif final demeure la prise en charge totale et l'indemnisation complète de l'ensemble des citoyens sinistrés recensés suite à cette catastrophe.

CARAVANE MÉDICALE D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE AU PROFIT DES VICTIMES DES INCENDIES

Par ailleurs, une caravane médicale d'accompagnement psychologique au profit des victimes des récents incendies a été lancée, jeudi, dans la wilaya de Tizi-Ouzou à l'initiative du comité de wilaya du Croissant Rouge algérien (CRA), a-t-on appris auprès des organisateurs. Composée d'une quarantaine de médecins et de spécialistes, cette initiative, dont la pre-

mière étape a été le village d'Ait Ali dans la commune de Boghni, s'inscrit dans le prolongement des actions de solidarité déployées à travers l'ensemble des wilayas touchées, dont Tizi-Ouzou, a indiqué M. Aziz Dial, président du Comité de wilaya du CRA. Pour sa part, le Pr. Abès Ziri, professeur en psychiatrie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, a précisé que cette opération vise à soutenir et à accompagner psychologiquement les victimes, afin de les aider à surmonter la situation qu'elles ont vécue. "Une prise en charge immédiate est assurée sur place, et si nécessaire, les patients seront orientés et pris en charge au niveau du service du CHU", a-t-il ajouté.

Cette caravane poursuivra sa mission au profit des citoyens des autres communes et villages concernés, afin d'assurer une couverture optimale et un soutien psychologique, a-t-on précisé.

ORAN. D'UNE CAPACITÉ D'UN MILLION DE QUINTAUX

Les travaux de réalisation d'un silo de stockage de céréales achevés à 50 %

Le taux d'avancement des travaux de réalisation d'un silo destiné au stockage de céréales, d'une capacité d'un million de quintaux, implanté dans la zone de Sidi Belkheir, relevant de la commune d'Oued Tlélat (wilaya d'Oran), a atteint près de 50 %, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Ce projet s'inscrit dans le cadre des projets stratégiques visant à renforcer les capacités de stockage des céréales dans la wilaya d'Oran. Sa réalisation a été confiée à l'entreprise de construction "Cosider". Dans le cadre du suivi sur le terrain des projets stratégiques, le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, a effectué mercredi une visite au site du projet afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et de s'informer des différentes étapes de sa réalisation. Lors de cette visite, le wali a reçu des explications techniques sur le déroulement des travaux et leur taux d'avancement. Il a, à cette occasion, donné des instructions visant à intensifier les efforts et à accélérer le rythme de réalisation, en vue de permettre la réception du projet dans les délais impartis. Cette infrastructure devrait contribuer au renforcement des capacités de stockage des céréales dans la wilaya d'Oran et à l'amélioration des conditions de conservation de ces produits stratégiques.

GUELMA. TÉLÉPHONIE FIXE ET D'INTERNET

Plus de 400 établissements scolaires raccordés

Le programme de généralisation des services de téléphonie fixe et d'internet aux établissements scolaires de la wilaya de Guelma a permis concomitamment à la rentrée scolaire 2026/2027 de raccorder 418 établissements des trois paliers de l'enseignement, a-t-on appris jeudi auprès de la direction opérationnelle de wilaya d'Algérie Télécom. Dans une déclaration à l'APS, Mme Soulef Bouchemla, chargée de la communication à cette direction, a précisé que les établissements raccordés font partie d'un total de 458 établissements en service à travers les 34 communes de la wilaya, reflétant ainsi les efforts déployés localement pour concrétiser le programme de généralisation des services de téléphonie fixe et d'internet aux établissements scolaires. La même source a ajouté que les données concernant la nouvelle rentrée scolaire montrent ainsi que les services de téléphonie fixe et d'internet ont été acheminés à tous les lycées au nombre de 46 dans la wilaya, à la totalité des CEM de la wilaya ainsi qu'à 274 sur 314 écoles primaires.

TINDOUF. ENVIRONNEMENT

Avancement notable de la campagne de nettoyage des oueds et des points noirs

La campagne de nettoyage des oueds et des points noirs à travers la wilaya de Tindouf approche de son terme, après un avancement notable des travaux engagés depuis plusieurs semaines, ayant permis l'enlèvement d'importantes quantités de déchets accumulés, dans le cadre des efforts visant à améliorer l'environnement urbain et à prévenir les risques liés à la saison des pluies. Cette opération fait l'objet d'un suivi de terrain par le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, qui a pris l'initiative d'installer une équipe de travail chargée de suivre les opérations de nettoyage et de veiller à leur bonne mise en œuvre, notamment au niveau des oueds et des sites affectés par l'accumulation des déchets. Le directeur du Centre d'enfouissement technique des déchets, Khaled Bouaam, a indiqué que l'opération connaît une avancée notable, précisant qu'une partie limitée des travaux reste à réaliser avant leur achèvement. Les interventions se

poursuivront jusqu'à l'élimination des déchets présents sur l'ensemble des sites ciblés. Il a souligné que le nettoyage des oueds constitue une priorité, notamment à l'approche de la saison automnale et des précipitations susceptibles de l'accompagner, relevant que les opérations d'enlèvement des déchets ont permis d'améliorer sensiblement l'état de plusieurs sites. Dans ce cadre, le Centre d'enfouissement technique contribue aux opérations menées par l'équipe de travail mobilisée à cet effet, en mettant à disposition trois camions et deux engins pour l'enlèvement et le transport des déchets. Les travaux se poursuivront au niveau des sites restants avant le lancement des interventions sur un autre oued situé à proximité de la gare de transport terrestre. Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'un programme continu de nettoyage de plusieurs oueds et points noirs à travers la wilaya. Au cours des dernières semaines, plusieurs sites marqués par

une accumulation de déchets ont été ciblés, permettant de réduire le nombre de points noirs et d'améliorer l'aspect général de l'environnement urbain. Parallèlement aux opérations de nettoyage, des actions de plantation d'arbres devraient être menées au niveau des sites assainis. Cette démarche intervient notamment après une opération ayant permis la plantation d'un nombre important d'arbres au niveau de l'un des oueds concernés, dans l'objectif de réhabiliter ces espaces et

d'améliorer le paysage urbain. Dans ce contexte, M. Bouâam a appelé les citoyens à contribuer à la préservation des sites nettoyés et à éviter leur transformation à nouveau en lieux de déversement anarchique des déchets, notamment les déchets inertes. Il a souligné que la réussite de cette campagne nécessite l'accompagnement des efforts déployés par les services de l'État par une implication accrue des citoyens et le respect des règles relatives à la gestion des déchets.

SÉTIF. ÉDUCATION

Réception de 32 établissements scolaires

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Sétif se renforcera de 32 établissements au titre de la rentrée scolaire 2026/2027, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de l'éducation. Dans une déclaration à l'APS, M. Rachid Benmessaoud a précisé qu'il s'agit de 12 nouvelles écoles primaires, la récupération de trois autres qui étaient des annexes de CEM, 58 classes d'extension et 29 cantines, ajoutant que le palier moyen réceptionnera 10 CEM, 10 classes d'extension, 3 demi-pensionnats et 3 terrains de sport. Le palier moyen sera renforcé à cette rentrée par 7 lycées, 2 classes d'extension, 1 demi-pensionnat et 3 salles de sports, selon la même source. Ces réalisations s'ajouteront aux structures scolaires existantes, accompagneront l'augmentation des effectifs scolarisés et assureront de meilleures conditions pour la nouvelle rentrée scolaire, selon la même source. Le secteur de l'éducation à Sétif compte 1.296 établissements dont 935 primaires, 248 CEM et 113 lycées qui accueilleront au titre de cette rentrée scolaire 2026/2027 un total de 558.878 élèves, a-t-on indiqué.

FEUX DE FORÊT

Les dégâts des fumées toxiques

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a annoncé que la fumée toxique des feux de forêt a causé 100 000 décès supplémentaires par an entre 2010 et 2018. L'agence onusienne a noté que le nombre d'incendies a triplé au cours des 30 dernières années.

Le rapport indique que « depuis les années 1990, le nombre d'épisodes de forte fumée causés par les feux de forêt a triplé dans le monde, entraînant, selon les estimations, la mort d'environ 100 000 personnes supplémentaires par an entre 2010 et 2018 – bien que le chiffre réel soit très probablement plus élevé ». Les études de l'organisation montrent que la pollution due aux feux de forêt et les vagues de chaleur extrêmes fréquentes peuvent compromettre les efforts mondiaux visant à améliorer la qualité de l'air. Le rapport de l'OMM souligne que les feux de forêt sont devenus une source de pollution atmosphérique de plus en plus importante, alors même que de nombreux pays développés sont parvenus à réduire les émissions nocives provenant de l'industrie et des transports grâce à des mesures réglementaires prises en matière d'environnement et de climat. Le rapport met en lumière l'impact croissant des particules fines et de l'ozone troposphérique, des



polluants liés aux maladies respiratoires et cardiovasculaires. Le rapport indique que les concentrations de ces particules ont dépassé les niveaux normaux en 2025 dans le nord du Canada, certaines régions de Russie et en Afrique de l'Ouest et centrale, en raison d'une forte augmentation du nombre d'incendies de forêt. Le nord-ouest de l'Espagne est également devenu un point chaud de pollution extrême suite à une vague d'incendies de forêt sans précédent à la fin de l'été 2025. Les Nations Unies ont appelé à un renforcement des contrôles sur les polluants tels que le carbone noir (suie) et les microplastiques. Les auteurs du rapport estiment que les contrôles relatifs à ces substances restent insuffisants, malgré leur présence généralisée dans l'air ambiant. Avec la multiplication des situations de sécheresse et des vagues de chaleur, la fréquence des feux de végétation, dont les feux de forêt, et les surfaces brûlées augmentent dans le monde. Ces feux libèrent des gaz et des particules dans l'air qui affectent la santé des populations, notamment celle des personnes les plus vulnérables mais également celle des pompiers qui sont les plus exposés. Les fumées d'incendies ont aussi un impact sur la qualité des milieux et les écosystèmes. La composition des fumées est variable selon les conditions de combustion, le type de végétation, l'humidité de l'air. La composition des fumées inhalées va par ailleurs dépendre de l'éloignement de l'incendie. Dans les zones impactées par les fumées des incendies de forêt, les particules en suspension représentent un indicateur majeur pour le suivi de la pollution atmosphérique par les incendies. Environ 80 % d'entre elles sont des particules fines, dont une majorité sont des particules

carbonées de diamètre inférieur au micron (µm). Les particules fines issues des feux sont transportables sur de longues distances pouvant atteindre plusieurs centaines de kilomètres. Les feux intenses génèrent également des particules de cendres dites géantes. Le monoxyde de carbone est aussi un des polluants majeurs générés par les incendies de végétation, en particulier à proximité de l'incendie.

Dans la composition des fumées, on recense aussi de très nombreuses autres substances chimiques incluant le dioxyde de carbone (CO₂), des composés organiques volatils dont l'acroléine, le formaldéhyde et le benzène, des composés semi-volatils dont des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des métaux lourds et des oxydes d'azote (NO_x). L'inhalation à court terme des fumées provoque des effets respiratoires comme les symptômes respiratoires d'irritation. L'exposition aux fumées entraîne également des symptômes directs ou indirects d'irritations ORL (maux de gorge, otites) et cutanées (dermatite atopique, démangeaisons). Les données suggèrent une possible influence délétère des fumées sur la santé cardiovasculaire (hypertension, arythmie cardiaque et autres cardiopathies).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans les forêts, au-delà des zones brûlées, les incendies de grande ampleur ont des impacts sur la qualité physique, chimique et biologique des milieux (l'air, l'eau et les sols), ainsi que sur la faune et la flore.

INFO

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Taux de croissance en hausse en Afrique

Le marché des énergies renouvelables en Afrique devrait passer de 86,95 gigawatts (GW) en 2026 à 179,66 GW en 2031, affichant ainsi un taux de croissance annuel moyen de 15,62 %, selon un rapport publié le mardi 11 août par le cabinet de recherche et de conseil Mordor Intelligence. Intitulé « Africa Renewable energy market size & share Analysis-Growth trends and forecast 2026-2031 », le rapport précise que les principaux moteurs de la croissance projetée du marché sont la baisse des coûts du photovoltaïque, la multiplication des programmes de mini-réseaux soutenus par des financements concessionnels des institutions de financement du développement (IFD) et l'émergence de pôles d'exportation d'hydrogène vert. Les prix des modules solaires sont tombés à 0,12 \$ par watt début 2026, alors que la surproduction mondiale de polysilicium rencontrait une demande atone. En conséquence, le 7e round d'appel d'offres en Afrique du Sud s'est soldé par l'attribution de 2,6 GW à un prix moyen de 0,025 dollar par kWh, soit une réduction de 60 % par rapport au premier appel d'offres lancé dix ans plus tôt. Parallèlement, de plus en plus d'institutions de financement du développement (IFD) sont en train d'ouvrir le robinet des financements abordables pour soutenir de grands projets d'énergies vertes et constituer un solide pipeline d'actifs hors réseau bancables.

INONDATIONS DU NÉPAL

Le dérèglement climatique à l'œuvre

Quinze jours après les crues dévastatrices qui ont ravagé une partie de l'Himalaya, le Népal compte plus de 1 200 morts et des milliers de disparus. Alors que les recherches se poursuivent jusque dans les tunnels des centrales hydroélectriques, l'ONU appelle à ne pas abandonner un pays qui paie au prix fort son exposition au dérèglement climatique. Deux semaines après la catastrophe qui a frappé le pays le 26 août, quelques sauvetages tardifs contribuent à nourrir l'espoir de retrouver les survivants dans les entrailles des montagnes népalaises. Trois personnes ont ainsi encore été secourues durant le week-end, après plus d'une semaine sous terre. « Les gens ne renoncent pas », a déclaré mercredi Lila Pieters Yahia, la plus haute responsable des Nations unies au Népal, lors d'une visioconférence depuis Katmandou avec des journalistes au siège de l'ONU, à New York. « Mais nous devons aussi être réalistes ». Le bilan donne la mesure du désastre. Mme Pieters Yahia a fait état de 1 267 morts confirmés et de 5 132 personnes toujours portées disparues, dont 587 ressortissants étrangers. Plus de 13 600 personnes ont été secourues. La responsable onusienne s'est rendue samedi dernier dans certaines des zones les plus touchées. « Des localités entières ont disparu, le lit de la rivière s'est déplacé », a-t-elle raconté. Des habitants lui ont notamment décrit une vague atteignant 20 mètres de hauteur, emportant sous leurs yeux parents, voisins et maisons. La catastrophe du 26 août a provoqué des crues soudaines et d'immenses coulées de boue et de débris dans les vallées himalayennes. Routes et ponts ont été emportés, des milliers de maisons détruites et des installations hydroélectriques lourdement endommagées. Au-delà de l'urgence, la catastrophe ravive au Népal une revendication ancienne : celle de la « justice climatique ». Le pays contribue très peu aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais sa géographie montagneuse et la fragilité croissante de l'Himalaya l'exposent particulièrement aux effets du réchauffement. Le gouvernement népalais a ainsi sollicité le Fonds pour les pertes et préjudices, créé dans le cadre des négociations climatiques afin d'aider les pays vulnérables à faire face aux conséquences du dérèglement qu'ils ne peuvent éviter. « Le Népal a très peu contribué aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, et pourtant il subit de profondes conséquences humaines et économiques du changement climatique », a souligné Mme Pieters Yahia. Elle s'est toutefois gardée de se prononcer sur une éventuelle responsabilité juridique de certains Etats ou sur le montant qui pourrait être accordé à Katmandou. Dans l'immédiat, l'urgence reste ailleurs. Des milliers de familles ignorent encore si leurs proches figurent parmi les morts ou les disparus. Et dans les tunnels des centrales hydroélectriques, les équipes de secours continuent d'avancer dans la boue et les débris, entretenues par les rares survivants retrouvés après plus d'une semaine.

Repéré pour vous

La protection des populations et la réduction des effets néfastes des fumées pour la santé repose sur des mesures de prévention et de surveillance, avec la diffusion d'information auprès des populations, en particulier les plus sensibles, sur les conduites à tenir avant, pendant et après un incendie.

SPORTS

SLIMANI REVIENT SUR SA MISE À L'ÉCART DE L'EN

« Je respecte la décision de Petkovic, mais il n'a pas été respectueux avec moi »

L'ex- international algérien Islam Slimani, meilleur buteur de l'histoire de l'équipe nationale, est revenu sur sa mise à l'écart des Verts par le sélectionneur Vladimir Petkovic, affirmant respecter la décision sportive du technicien bosniaque, tout en regrettant la manière dont celle-ci lui a été communiquée.

« Je respecte la décision de Petkovic de m'écarter de l'équipe nationale, mais il n'a pas été respectueux avec moi », a déclaré Slimani, estimant que les explications avancées par le sélectionneur lors d'un échange téléphonique ne correspondaient pas aux faits.

L'ancien attaquant des Verts a précisé avoir eu une conversation directe avec Petkovic avant de prendre acte de son absence de la sélection. « Nous avons parlé au téléphone et il m'a parlé de choses qui ne se sont pas produites », a-t-il affirmé, laissant ainsi entendre que certains arguments invoqués pour justifier sa non-convocation ne l'ont pas convaincu.

Malgré cette déception, Slimani a choisi de ne pas alimenter la polémique autour de sa situation avec l'équipe nationale. Le recordman des buts inscrits sous le maillot algérien estime avoir accompli son devoir envers la sélection et ne

réclame aucune reconnaissance particulière pour les années passées au service des Verts.

« Je n'attends pas d'hommage de la FAF. J'ai fait mon devoir envers l'équipe nationale, ma famille et les personnes qui m'aiment », a-t-il souligné.

Le joueur a également relativisé la question d'un éventuel hommage, estimant que l'intérêt du pays devait primer sur toute considération personnelle. « Mon hommage n'est pas important comparé au fait que notre pays soit bien », a-t-il déclaré.

Auteur de nombreuses performances marquantes avec la sélection, notamment lors de la campagne qualificative et de la participation au Mondial-2014, Slimani demeure ainsi attaché aux Verts, tout en considérant que l'avenir de la sélection doit constituer la priorité. Interrogé, par ailleurs, sur la nomination de Brahim Hemdani et Antar Yahia à la tête du staff technique de l'équipe nationale, Slimani



s'est montré favorable à l'installation du nouveau staff et a appelé à lui accorder du temps et de la confiance.

« J'entends certains dire qu'ils manquent d'expérience, mais ils vont rapidement en acquérir. Ils vont nous qualifier à la Coupe d'Afrique des nations, et après, nous verrons », a-t-il estimé.

Pour l'ancien international, l'expérience ne constitue pas un obstacle insurmontable, d'autant que les deux techniciens connaissent bien le football algérien et son environne-

ment. « Il faut les laisser travailler et leur donner de la confiance. Ils connaissent l'Algérie et son environnement africain, puisqu'ils ont porté le maillot de la sélection », a-t-il ajouté.

Slimani a enfin rappelé que les principales réussites de l'équipe nationale ont souvent été obtenues avec des techniciens algériens. « À l'exception de Halilhodzic, lorsque nous avons réussi, c'était avec des entraîneurs algériens », a-t-il affirmé.

Hakim S.

APRÈS AVOIR FAIT SA PREMIÈRE APPARITION OFFICIELLE CETTE SAISON

Aït-Nouri adresse un signal fort à son coach à Manchester City

La situation de l'international algérien Rayan Aït-Nouri à Manchester City suscite de plus en plus d'interrogations. Peu utilisé depuis le début de la saison par l'entraîneur Enzo Maresca, le latéral gauche n'avait jusque-là disputé aucune minute lors des précédentes rencontres, avant de faire son entrée en jeu ce jeudi face au FC Porto, dans le cadre de la compétition européenne.

Dans un contexte où son temps de jeu demeure particulièrement limité, Aït-Nouri se retrouve contraint de profiter de la moindre opportunité qui lui est offerte. Pour l'international algérien, chaque minute passée sur le terrain représente désormais une occasion de démontrer ses qualités, de gagner la confiance de son entraîneur et, surtout, de faire évoluer une situation qui ne joue actuellement pas en sa faveur. Face à Porto, le défenseur algérien a justement répondu présent. Entré en cours de match, Aït-Nouri n'a eu besoin que de quelques minutes pour se montrer décisif. Depuis la pelouse du stade du Dragão, il a délivré une passe décisive ayant contribué au deuxième but de Manchester City sur le score de 2-0. Une prestation courte, mais particulièrement importante sur le plan individuel. Dans



une période où le joueur manque cruellement de continuité et de temps de jeu, cette contribution directe au succès de son équipe constitue un signal positif, aussi bien pour son moral que pour ses ambitions au sein de l'effectif citzens.

Cette passe décisive pourrait également peser dans l'esprit d'Enzo Maresca,

dont les choix récents ont laissé Aït-Nouri en marge de la rotation. L'Algérien dispose désormais d'un argument concret à faire valoir : lorsqu'une opportunité lui est accordée, il est capable d'apporter rapidement une contribution offensive à son équipe. Les chiffres restent néanmoins révélateurs de sa situation actuelle. Après cinq matches disputés, Aït-Nouri ne totalise que 15 minutes de jeu, un temps de présence extrêmement faible pour un joueur recruté avec l'ambition de s'imposer dans un effectif de haut niveau. La suite sera donc particulièrement observée. Reste à savoir si cette prestation contre Porto permettra à l'international algérien de gagner davantage de crédit auprès de Maresca et, surtout, d'obtenir un temps de jeu plus conséquent lors des prochaines rencontres.

Pour Aït-Nouri, le message est désormais clair : dans une concurrence aussi relevée, chaque apparition compte. Sa passe décisive au Dragão pourrait constituer le premier pas vers un changement de situation, à lui désormais de confirmer dès que Maresca lui donnera une nouvelle opportunité.

H. S.

IL A REPRIS L'ENTRAÎNEMENT APRÈS S'ÊTRE REMIS DE SA BLESSURE

Bensebaini vers un départ de Dortmund au terme de la saison

L'avenir de l'international algérien Ramy Bensebaini avec le Borussia Dortmund semble s'inscrire en pointillé, le club allemand ne semblant pas disposé, à l'heure actuelle, à prolonger le contrat du défenseur algérien, qui expire à l'issue de la saison prochaine.

Selon un rapport publié par le site « Goal » dans sa version française, citant le quotidien allemand « Sport Bild », le contrat de Bensebaini, tout comme celui de son coéquipier autrichien Marcel Sabitzer, ne devrait vraisemblablement pas être renouvelé. Cette situation pourrait ainsi conduire le défenseur des « Verts » à quitter Dortmund gratuitement au terme de l'exercice en cours.

D'après la même source, la direction du club de la Ruhr n'envisagerait pas de proposer un nouveau contrat à Bensebaini, malgré le temps de jeu plus important dont bénéficie l'international algérien par rapport à Sabitzer, notamment depuis l'arrivée de l'entraîneur croate Niko Kovac sur le banc de l'équipe.

Si cette tendance venait à se confirmer, Bensebaini entamerait alors une saison particulièrement importante pour son avenir. En effet, le joueur pourra entamer des négociations avec d'autres clubs dès janvier prochain, conformément aux règles relatives aux joueurs dont le contrat arrive à expiration, en vue d'un éventuel départ libre à la fin de la saison.

Cette situation s'inscrit dans une stratégie que Dortmund entend poursuivre sur le marché des transferts, privilégiant le recrutement de jeunes joueurs disposant d'une marge de progression importante. L'objectif du club est notamment de développer ces éléments avant de les revendre à



PH: DR

une valeur supérieure, permettant ainsi de générer des revenus supplémentaires grâce aux opérations de transfert.

Pour Bensebaini, les prochains mois s'annoncent donc décisifs. Le scénario d'un départ libre au terme de la saison apparaît actuellement comme l'hypothèse la plus probable, même si un changement de position de la direction du club concernant une éventuelle prolongation n'est pas à exclure.

Sur le plan sportif, l'international algérien a toutefois reçu une bonne nouvelle ces derniers jours avec son retour aux entraînements collectifs du Borussia Dortmund, après une période d'indisponibilité liée à une blessure contractée lors de la Supercoupe d'Allemagne face au Bayern Munich, fin août dernier.

Bensebaini avait été contraint de s'éloigner du groupe après avoir reçu un coup au niveau des côtes, l'empêchant de participer aux dernières

séances d'entraînement avec ses coéquipiers. Son retour au travail collectif traduit ainsi une amélioration de son état physique et son rapprochement d'une récupération complète.

Cette reprise intervient à un moment important pour Dortmund, engagé dans un calendrier chargé.

Le défenseur algérien devra désormais retrouver progressivement son rythme et tenter de récupérer sa place dans le dispositif de Niko Kovac.

Son retour constitue également une bonne nouvelle pour la sélection algérienne, à l'approche des prochaines échéances internationales. Le sélectionneur national pourra ainsi compter sur l'un des éléments importants du secteur défensif des « Verts », à condition que Bensebaini retrouve rapidement sa pleine forme et un temps de jeu régulier avec son club.

Hakim S.

AL-AHLI

Un ancien joueur du club critique le départ de Riyad Mahrez

Le début de saison laborieux d'Al-Ahli en Saudi Pro League éveille les inquiétudes des supporters et des anciennes gloires du club. La décision de la direction de se séparer de l'international algérien Riyad Mahrez et de l'Ivoirien Franck Kessié, au profit de recrues jugées moins performantes, est tout particulièrement pointée du doigt, notamment par l'ancien joueur Bandar Al-Jarallah.

Le club saoudien d'Al-Ahli fait face à des difficultés évidentes en ce début de championnat, enregistrant déjà trois défaites sur ses six premiers matchs. Cette baisse de régime pousse les supporters à douter des capacités de l'équipe à concurrencer de redoutables adversaires locaux tels qu'Al-Hilal, Al-Ittihad et Al-Nassr.

Dans ce contexte tendu, les choix opérés par la direction lors du mercato estival, et particulièrement le départ de son ancienne star Riyad Mahrez, se retrouvent au centre des critiques. L'ancienne gloire du club, Bandar Al-Jarallah, partage pleinement l'avis des supporters mécontents et estime que le club a commis une faute lourde sur le marché des transferts.

Lors d'une interview accordée au journal Arriyadiyah, il a déclaré : « L'équipe d'Al-Ahli que nous voyons cette saison n'est pas celle que nous connaissions lors des saisons précédentes, il n'y a ni alchimie entre les joueurs ni compréhension avec l'entraîneur néerlandais Marino Pusic. » Il a ensuite poursuivi son analyse en fustigeant la gestion des départs de certains cadres incontestables de l'effectif : « Se séparer de l'Algérien Riyad Mahrez et de l'Ivoirien Franck Kessié, et faire appel à des joueurs techniquement inférieurs à eux, est une grave erreur. » Malgré les semaines écoulées depuis la résiliation de son contrat avec Al-Ahli, l'attaquant algérien, désormais libre, n'a pas encore rejoint un nouveau club bien que son statut lui permette de signer en dehors des fenêtres de transferts.

Le joueur de 35 ans aura pourtant marqué de son empreinte son passage au sein du club saoudien, disputant 122 matchs, inscrivant 37 buts et délivrant 50 passes décisives en l'espace de trois saisons, tout en guidant l'équipe vers les sommets continentaux asiatiques.

AL-SHAMAL

Bounedjah expulsé de manière controversée au Qatar

L'attaquant international algérien a reçu un carton rouge après le coup de sifflet final de la rencontre entre son équipe, Al-Shamal, et Al-Wakrah. Son attitude envers l'arbitre lui a valu cette sanction qui pourrait être suivie d'une lourde suspension.

Lors de la quatrième journée du championnat du Qatar (Qatar Stars League), la rencontre opposant Al-Shamal à Al-Wakrah s'est achevée sur un score de parité (1-1), mais c'est surtout la toute fin de match qui a fait réagir.

L'attaquant algérien Baghdad Bounedjah a d'abord écopé d'un carton jaune à la huitième minute du temps additionnel, suite à un échange tendu avec l'arbitre. La frustration du joueur ne s'est pas apaisée avec le coup de sifflet final, puisqu'il a continué de protester vivement tout en se dirigeant vers le tunnel des vestiaires. C'est lors de cette sortie qu'un comportement de Bounedjah a alerté le corps arbitral. Après une rapide concertation via les oreillettes, l'arbitre central a demandé à l'attaquant de s'arrêter avant de lui brandir un carton rouge direct, alors même que le match était terminé. Désormais, l'avenir sportif immédiat du joueur d'Al-Shamal (actuel deuxième du classement) dépendra entièrement du rapport officiel rédigé par l'arbitre, qui déterminera la nature exacte de l'infraction et la durée de la suspension imposée à l'international algérien.

H. S.

IBRAHIM MAZA

La pépîte algérienne qui séduit la planète football

Nommé pour Le Trophée Kopa 2026 du meilleur jeune joueur au monde, l'international algérien Ibrahim Maza attire tous les projecteurs. Surnommé « Mazadona » en clin d'œil à l'illustre Diego Maradona, le joueur du Bayer Leverkusen confirme jour après jour l'étendue d'un talent précoce qui fait aujourd'hui la fierté des supporters des Fennecs.

Le compte officiel du Ballon d'Or a mis en lumière l'ascension fulgurante et le parcours singulier d'Ibrahim Maza. Porter un surnom aussi lourd de sens que « Mazadona » pourrait s'avérer écrasant pour un joueur d'à peine 20 ans. Toutefois, les instances du Ballon d'Or soulignent que ses récentes prestations prouvent qu'il possède largement le potentiel pour assumer ce statut et s'imposer comme l'une des figures majeures de la nouvelle génération.

Le jeune prodige a fait ses armes à l'académie du Hertha Berlin, rejointe en 2018, avant d'y effectuer ses grands débuts professionnels en 2023. Mais c'est son transfert au Bayer Leverkusen en 2025 qui lui a fait passer un véritable cap. Fort d'une quarantaine d'apparitions pour cinq buts et autant de passes



décisives, il s'est illustré sur la scène européenne, notamment lors d'un match de Ligue des Champions face à Manchester City. Face à cet essor spectaculaire, l'Atlético de Madrid a logiquement manifesté son intérêt, mais Leverkusen a fermement repoussé l'idée d'une vente. Outre ses qualités tech-

niques, le compte du Ballon d'Or loue également sa discipline, sa personnalité exemplaire et son envie constante d'apprendre.

Bien qu'il soit né et ait grandi en Allemagne, Ibrahim Maza a toujours conservé un lien profond avec l'Algérie, pays d'origine de son père, où il passait régulièrement ses étés. S'il a représenté les équipes de jeunes de la sélection allemande entre 2022 et 2024, le joueur a finalement pris une décision forte fin 2024 en optant pour la nationalité sportive algérienne. Depuis ce changement décisif, il a rapidement trouvé sa place au sein de l'effectif des Verts.

Sous le maillot algérien, Maza a pu disputer la Coupe d'Afrique des Nations 2025 ainsi que la Coupe du Monde 2026, accumulant déjà plus d'une vingtaine de sélections. Ce choix du cœur lui a également permis de réaliser un rêve de gosse : évoluer sur le terrain aux côtés de son idole de jeunesse, Riyad Mahrez. Cette nomination au prestigieux Trophée Kopa de l'année 2026 vient couronner ce parcours atypique et fait de lui le tout premier joueur algérien de l'histoire à figurer dans la liste des candidats pour le titre de meilleur jeune de la planète.

CHAMPIONNAT SAOUDIEN

Adil Boulbina conduit Al-Diriyah à la victoire

L'international algérien Adil Boulbina a largement contribué à la victoire de son club Al-Diriyah face à Al-Fateh (2-1), mercredi soir, dans le cadre du championnat saoudien de football "Saudi Pro League", en inscrivant un but et en obtenant deux pénalités. Boulbina a été à l'origine du premier but de son équipe à la 28e minute, après avoir obtenu un penalty transformé avec succès par son coéquipier Darwin Nunez. L'attaquant algérien est revenu à la 7e minute du temps additionnel de la première période pour inscrire le deuxième but sur penalty, obtenu après s'être retrouvé seul face au gardien et avoir été fauché. L'ancien joueur du Paradou AC a livré une prestation remarquée tout au long de la rencontre, mettant à profit sa vitesse et ses accélérations qui ont constitué une menace constante pour la défense d'Al-Fateh. Pour rappel, Boulbina a rejoint Al-Diriyah, nouveau promu en "Saudi Pro League", cet été, en provenance du club qatari d'Al-Duhail. Agé de 23 ans, il avait été transféré à Al-Duhail à l'été 2025 pour un contrat de cinq ans, lui qui sortait d'une saison très prolifique avec le Paradou AC, marquée entre autres par un excellent ratio de 20 buts.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (1ER TOUR PRÉLIMINAIRE/RETOUR)

Le MCA et la JSS déterminés à valider leur qualification

Les deux représentants algériens en Ligue des champions africaine de football, le MC Alger et la JS Saoura, aborderont avec détermination les matchs retours du premier tour préliminaire, prévus ce week-end, dans l'objectif de décrocher leur billet pour le deuxième tour de la prestigieuse compétition continentale de clubs.

Le MCA accueillera samedi soir l'ASN Nigelec du Niger (20h00) au stade de Douéra (Alger), avec la ferme intention de faire valoir l'avantage du terrain et de sceller sa qualification, après avoir obtenu un nul vierge (0-0) à l'aller dimanche dernier à Niamey. Les "Vert et Rouge", triples champions d'Algérie en titre, devront toutefois se montrer efficaces face à une

formation nigérienne qui cherchera à défendre ses chances jusqu'au bout. Une victoire permettrait au Mouloudia de poursuivre son aventure continentale et de franchir un premier obstacle sur la route de la phase de groupes.

Les hommes de Khaled Benyahia, en manque d'inspiration lors de la rencontre aller, comptent sur leur ligne d'attaque emmenée par l'international guinéen Saliou Bangoura pour faire la différence. Blessé au cours du match aller, l'autre attaquant, Zineddine Ferhat, est incertain pour le match de samedi. De son côté, la JS Saoura se déplace à Conakry pour affronter dimanche (17h00) le Horoya AC, avec un avantage précieux acquis lors de la manche aller dispu-

tée à Oran. Les Bécharis se sont imposés 1-0 grâce à un but d'Oussama Bentalb inscrite à la 43e minute. Pour son retour en Ligue des champions après une longue absence, la formation de Béchar, désormais dirigée par le revenant Lotfi Boudraa, devra confirmer ce succès en déplacement et faire preuve de solidité pour préserver son avance face à un adversaire guinéen qui évoluera devant son public et fera tout pour refaire son retard.

La mission des coéquipiers de Haddouche s'annonce ardue en terre guinéenne, eux qui ambitionnent d'atteindre le second tour préliminaire de la compétition africaine. Pour l'entraîneur Lotfi Boudraa, qui compte récupérer les joueurs blessés

pour le match de dimanche, rien n'est encore acquis, et la seconde manche sera décisive pour la qualification, affirmant que son équipe fera tout pour décrocher le précieux sésame. La rencontre Horoya AC - JS Saoura sera dirigée par l'arbitre congolais Masangune Louis Mwamba. Il sera assisté de ses compatriotes Mwanya Gradel Mbili-zé comme premier assistant et Mwengesali Jospin Mumbere en tant que deuxième assistant.

Le quatrième arbitre sera Lambert Padibualu Museka. Ainsi, le MCA et la JSS disposent chacun d'une réelle opportunité d'accéder au deuxième tour préliminaire, où les attendent de nouveaux défis sur la scène continentale.

LIGUE 1

La 3e journée programmée les 17, 18 et 19 septembre

La troisième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se déroulera les 17, 18 et 19 septembre, selon la programmation dévoilée mercredi par la Ligue de football professionnel (LFP). Cette journée sera marquée par plusieurs affiches intéressantes, notamment le déplacement du CR Belouizdad à Biskra pour affronter l'USB (jeudi, 18h00), ainsi que la confrontation entre le CR Témouchent et la JS Kabylie, prévue également jeudi à partir de 20h00. Le MC Alger, qui disputera sa première rencontre de la saison en championnat après le report de ses deux premiers matchs, accueillera, de son côté, le MB Rouissat vendredi à 19h00 au stade de Douéra, tandis que l'ES Sétif recevra le CS Constantine, samedi à 19h00, dans un derby de l'Est du pays. Vendredi, outre MC Alger - MB Rouissat, trois autres rencontres sont programmées : USM Khenchela - ES Ben Aknoun (16h00), JS El Biar - JS Saoura (21h00) et ASO Chlef - MC Oran (21h00). La troisième journée s'achèvera samedi avec deux matchs : Olympique Akbou - USM Alger (16h00) et ES Sétif - CS Constantine (19h00).

Programme de la 3e journée :
Jeudi 17 septembre :
US Biskra - CR Belouizdad (18h00)
CR Témouchent - JS Kabylie (20h00)

Vendredi 18 septembre :
USM Khenchela - ES Ben Aknoun (16h00)
MC Alger - MB Rouissat (19h00)
JS El-Biar - JS Saoura (21h00)
ASO Chlef - MC Oran (21h00)

Samedi 19 septembre :
Olympique Akbou - USM Alger (16h00)
ES Sétif - CS Constantine (19h00).

LIGUE 2 AMATEUR 2026-2027

Report du coup d'envoi du championnat

Le coup d'envoi du championnat de Ligue 2 amateur de football, saison 2026-2027, a été reporté aux 18 et 19 septembre en cours, alors que la première journée était initialement prévue ce week-end, a annoncé la Ligue nationale de football amateur. Cette décision a été prise lors de la réunion ordinaire du Bureau exécutif de la LNFA, tenue mercredi sous la présidence d'Ahmed Kherchi, au cours de laquelle ont également été examinées les dernières préparations et dispositions organisationnelles et techniques liées au lancement de la compétition, ainsi que le calendrier de la phase aller. La première journée de la compétition sera marquée par plusieurs affiches intéressantes dans les groupes Centre-Est et Centre-Ouest, où les prétendants à l'accession tenteront d'embler de prendre leurs marques.



TABAGISME :

L'OMS alerte sur ses effets néfastes sur la fertilité

Le tabagisme rend très probablement plus difficile la conception d'un enfant et constitue un facteur important de risque d'infertilité chez les femmes comme chez les hommes, averti l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans une nouvelle publication.

Selon l'organisation onusienne, les femmes qui fument présentent un risque d'infertilité supérieur de 40 % à celui des non-fumeuses. « À toutes les personnes qui envisagent une grossesse, notre message est le suivant : arrêtez de fumer, améliorez votre santé et améliorez également votre santé reproductive », a déclaré la Dr Kerstin Schotte, médecin au sein de l'Initiative « Sans tabac » de l'OMS. Dans son nouveau rapport, qui synthétise les données scientifiques disponibles sur le lien entre le tabagisme et l'infertilité, l'OMS a souligné que « des décennies de recherches ont établi une association entre la consommation de tabac et les difficultés de

conception chez les femmes, tout en mettant en évidence ses effets néfastes sur la santé reproductive des hommes ». L'organisation a également relevé que « le tabagisme passif pouvait affecter la fertilité, exposant ainsi les personnes non-fumeuses à des risques pour leur santé reproductive ». La publication de l'OMS met également en évidence les bénéfices de l'arrêt du tabac. Les femmes ayant cessé de fumer pourraient ainsi présenter un risque d'infertilité inférieur de 25 % à celui des femmes qui continuent à consommer du tabac. L'infertilité ne constitue toutefois pas uniquement un problème féminin, a rappelé l'agence onusienne. Une analyse de 44 études portant sur plus de 60.000 hommes a montré que le tabagisme était associé à différents troubles de la reproduction

masculine. Le tabac peut également réduire les chances de réussite des traitements contre l'infertilité. Des recherches antérieures, basées sur 21 études, ont établi un lien entre le tabagisme et une diminution du nombre de naissances vivantes ainsi que des grossesses obtenues grâce aux techniques de procréation médicalement assistée, notamment la fécondation in vitro (FIV). Ces résultats suggèrent que le tabagisme pourrait réduire de près de moitié les chances de réussite de ces traitements. L'OMS a, par ailleurs, averti que l'exposition à la fumée de tabac secondaire pouvait augmenter le risque d'infertilité chez les femmes, en réduisant notamment leurs chances de concevoir au cours des périodes où elles tentent de tomber enceintes.

L.ZEGGANE



BON À SAVOIR

LES ÉCRANS AVANT DE DORMIR :

Quels effets sur notre sommeil ?

Consulter son téléphone au lit, regarder une série ou faire défiler les réseaux sociaux avant de s'endormir est devenu un réflexe quotidien pour de nombreuses personnes. Pourtant, cette habitude peut avoir des conséquences sur la qualité et la durée du sommeil.

- La lumière des écrans peut notamment retarder la production de mélatonine, l'hormone qui aide notre organisme à se préparer naturellement au sommeil, résultat : l'endormissement peut être plus difficile et l'heure du coucher repoussée.

- Le contenu consulté joue également un rôle, messages, vidéos, actualités ou réseaux sociaux peuvent maintenir le cerveau en état d'éveil, notamment lorsqu'ils provoquent du stress, de l'excitation ou des émotions fortes.

- Le temps passé devant l'écran peut aussi réduire la durée totale du sommeil. Regarder « encore un épisode » ou consulter les réseaux sociaux quelques minutes peut facilement prolonger l'heure du coucher.

Quelques conseils pour mieux dormir :

- Réduire progressivement l'utilisation des écrans 30 à 60 minutes avant le coucher.

- Désactiver les notifications en soirée.

- Éviter les contenus stressants ou particulièrement stimulants avant de dormir.

- Éloigner le téléphone du lit pour limiter la tentation de le consulter.

- Remplacer les écrans par une activité calme, comme la lecture, la musique douce ou la relaxation.

L.Z.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS :

Des soins sûrs, un enjeu majeur pour les malades chroniques

Al'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients, célébrée le 17 septembre de chaque année, l'accent est mis sur « l'importance de garantir des soins sûrs et de qualité aux personnes atteintes de maladies non transmissibles, notamment le diabète, les maladies cardiovasculaires, le cancer et les affections respiratoires chroniques ». Ces maladies, qui nécessitent généralement un suivi médical régulier et des traitements souvent administrés sur de longues périodes, exposent les patients à différents risques tout au long de leur parcours de soins, notamment en cas d'erreurs médicamenteuses, de retards dans le diagnostic ou d'une mauvaise coordination entre les différents professionnels de santé. La sécurité des patients constitue ainsi un élément essentiel dans la prise en charge des maladies chroniques, dont l'évolution dépend largement de la qualité du suivi médical, du respect des traitements prescrits et de la détection précoce des éventuelles complications. En effet, la prise en charge peut impliquer plusieurs consultations, examens médicaux, traitements et interventions. La multiplication des étapes et des intervenants peut parfois augmenter le risque d'erreurs ou de retards susceptibles d'avoir des

conséquences sur la santé des patients. Les erreurs liées aux médicaments figurent parmi les principaux risques. Une confusion dans la prescription, une mauvaise compréhension des doses ou encore une interaction entre plusieurs traitements peuvent compromettre la sécurité du patient. Les retards de diagnostic ou de prise en charge constituent également une préoccupation majeure. Dans certaines pathologies, une détection tardive peut réduire les chances de réussite du traitement et entraîner l'apparition de complications parfois graves. Pour les patients atteints de diabète, par exemple, un suivi insuffisant peut favoriser l'apparition de complications touchant notamment les yeux, les reins, les nerfs ou le système cardiovasculaire. Dans le cas des maladies cardiaques et de certains cancers, un retard dans le diagnostic ou l'accès aux soins peut également avoir des conséquences importantes sur l'évolution de la maladie.

La communication au cœur de la sécurité des soins :

La sécurité des patients repose également sur une communication efficace entre les professionnels de santé et les personnes concernées. Une meilleure information permet au patient



de comprendre sa maladie, son traitement et les précautions à prendre. Elle contribue également à l'aider à identifier d'éventuels effets indésirables et à savoir quand consulter un professionnel de santé. La coordination entre les différents intervenants du système de santé constitue, elle aussi, un facteur déterminant. Médecins, pharmaciens et autres professionnels doivent pouvoir assurer un suivi cohérent afin de limiter les risques d'erreurs, de doublons ou d'interactions entre les traitements.

Impliquer davantage les patients dans leur prise en charge :

Les spécialistes insistent éga-

lement sur l'importance d'associer davantage les patients à leur propre prise en charge. Une personne correctement informée sur sa maladie et son traitement est davantage en mesure de participer aux décisions concernant sa santé et de signaler d'éventuelles difficultés. Les patients peuvent notamment contribuer à améliorer leur sécurité en connaissant les médicaments qu'ils prennent, en respectant les prescriptions médicales et en signalant aux professionnels de santé tout effet inhabituel ou toute difficulté rencontrée dans le suivi de leur traitement. Cette implication ne remplace toutefois pas la responsabilité des professionnels et des établissements

de santé, qui doivent mettre en place des mécanismes permettant de prévenir les erreurs et d'améliorer continuellement la qualité des soins. À travers cette journée mondiale, la sécurité des patients est rappelée comme une responsabilité partagée, nécessitant l'implication des autorités sanitaires, des établissements de santé, des professionnels et des patients eux-mêmes. L'amélioration des systèmes de santé, le renforcement de la formation des professionnels, la prévention des erreurs médicales et une meilleure organisation du parcours de soins constituent autant de leviers essentiels pour garantir une prise en charge plus sûre des personnes vivant avec des maladies chroniques. À l'heure où les maladies non transmissibles représentent un défi majeur de santé publique, assurer des soins sûrs et adaptés apparaît comme une condition indispensable pour améliorer la qualité de vie des patients et prévenir les complications évitables. La sécurité des soins ne doit ainsi pas être considérée comme une étape supplémentaire dans la prise en charge médicale, mais comme un principe fondamental devant accompagner chaque patient tout au long de son parcours de santé.

L.Z.

IPHONE DUO

Ecran XXL, Touch ID et 1 999 \$ - tout savoir sur le futur pliable d'Apple

Après des années d'attente et de rumeurs, Apple a officiellement présenté l'iPhone Duo, le tout premier iPhone pliable de la marque, lors d'une conférence tenue mercredi à Cupertino, en Californie.

Il ne s'agit pas d'un simple ajout à la gamme, mais d'un changement de fond dans la forme du téléphone et sa manière d'être utilisé : fermé, il se comporte comme un smartphone classique ; ouvert, il révèle un grand écran interne pensé pour une utilisation plus proche de celle d'un iPad.

Un écran qui devient un espace de travail. Le design suit le principe du pliage « livre », avec un écran externe de 5,4 pouces, un écran interne Super Retina XDR de 7,6 pouces. Les deux dalles profitent de la technologie ProMotion (jusqu'à 120 Hz) et d'une luminosité de pointe atteignant 3 000 nits. Une couche d'affichage à texture nanométrique a été ajoutée pour atténuer la ligne de pliure. L'écran interne permet le multitâche façon iPad, avec par exemple une vidéo épinglée dans une partie de l'écran pendant qu'une autre application tourne à côté. Châssis en titane et nouvelle charnière. Le châssis est en titane de grade 5, et l'appareil obtient une certification IP68 — une réponse directe à l'un des points faibles historiques des pliables. Il sera disponible en Star White et Night Sky. Puce A20 Pro et modem 5G maison. L'iPhone Duo embarque la puce A20 Pro et le modem



PH: DR

5G C2 d'Apple, sur une base logicielle iOS 27 repensée pour tirer parti du format pliable (répartition des contrôles, multitâche adapté à l'écran ouvert).

PHOTO : DOUBLE CAPTEUR 48 MPX, PAS DE TÉLÉOBJECTIF DÉDIÉ

Capteur principal 48 Mpx, focale équivalente 26 mm, ouverture f/1.6, stabilisation optique par déplacement du capteur. Ultra grand-angle 48 Mpx, champ de vision de 120°. Caméra Center Stage 12 Mpx sur l'écran externe. Une première : une caméra FaceTime sous l'écran interne. Touch ID plutôt que Face ID. Autre rupture notable : pas de Face ID classique, mais un Touch ID intégré au bouton

latéral, avec la possibilité de déverrouiller l'appareil via l'Apple Watch. L'Apple Pencil arrive sur iPhone. L'iPhone Duo prendra en charge l'Apple Pencil (fonctionnalité disponible plus tard dans l'année), renforçant son positionnement hybride entre smartphone et tablette.

PRIX ET DISPONIBILITÉ

À partir de 1 999 \$ (256 Go), jusqu'à 2 To pour les versions haut de gamme. Précommandes dès le 16 octobre, disponibilité en magasin le 23 octobre. Avec ce lancement, Apple entre tardivement — mais massivement — sur le marché des pliables, misant sur l'intégration matériel/logiciel plutôt que sur la précocité.

Apple Watch Series 12, Ultra 4 et AirPods 5 : l'IA au poignet et à l'oreille

Apple étend l'intelligence artificielle à ses objets connectés avec de nouvelles fonctions audio et santé. Siri Recap : résumés automatiques des conversations captées dans la journée. Live Recap : retranscription écrite des 15 dernières secondes d'une conversation en direct. Reconnaissance de sons importants (pleurs de bébé, sonnette, alarmes). Apple insiste sur le fait que chaque fonction est activable indépendamment, qu'aucun enregistrement audio n'est conservé, et que les données vocales brutes sont supprimées immédiatement après traitement — inaccessibles à Apple comme aux applications tierces. Ces fonctions arriveront en test en anglais plus tard dans l'année, tandis qu'une version bêta de la nouvelle Siri sur watchOS 27 démarre le 14 septembre, capable de répondre à des questions en s'appuyant sur les messages, e-mails, calendrier et photos. Concurrence directe avec le bracelet Bee d'Amazon et les appareils Plaud (enregistrement + résumés IA). Côté santé : un nouveau Health Sensing System avec suivi amélioré du rythme cardiaque — mesure du pouls en arrière-plan toutes les 5 secondes, variabilité cardiaque

toutes les 5 minutes, et un indice de récupération quotidien qui vient concurrencer Whoop et Fitbit. Concernant le prix, Apple Watch Series 12 : à partir de 399 \$ (aluminium gris astre, noir, or, bronze foncé ; titane naturel/doré ; céramique blanc/bleu nuit), avec un verre Ceramic Shield 2 60 % plus résistant. Apple Watch Ultra

4 : 799 \$, autonomie jusqu'à 50 heures, charge plus rapide, nouveaux bracelets. Précommandes ouvertes mercredi, disponibilité en magasin le 18 septembre. AirPods 5 : 129 \$, réduction de bruit améliorée de 50 % (meilleure performance annoncée parmi les écouteurs à conception ouverte), son plus riche adapté à la mor-

phologie de l'oreille, Siri mains libres et traduction instantanée. Autonomie de 4 h (20 h avec le boîtier). Une version à 149 \$ ajoute le contrôle du volume directement sur l'écouteur, 5 h d'autonomie et un boîtier à charge sans fil. Précommandes dès le 12 septembre, sortie le 18 septembre.

TECH NEWS

Apple à 5 000 milliards de dollars : la pression monte sur John Ternus

Apple a connu une transition historique à sa tête : John Ternus a officiellement pris la fonction de PDG, succédant à Tim Cook. La capitalisation boursière de l'entreprise a atteint 5 000 milliards de dollars, ce qui impose au nouveau dirigeant des attentes très élevées — notamment sur l'IA et sur les dossiers réglementaires en Europe.

Fait marquant : lors de la présentation produit du 9 septembre, Tim Cook n'est pas apparu sur la scène principale pour la première fois en plus d'une décennie, laissant John Ternus incarner seul la direction exécutive. Le défi de l'IA Apple a été critiquée pour sa lenteur à adopter l'IA, notamment le retard de la nouvelle Siri repoussée à cet automne. Grâce à son profil technique et son expérience matérielle, Ternus est perçu comme capable de combiner matériel et logiciel pour combler l'écart avec Gemini de Google, en misant sur le traitement des données directement sur l'appareil. Les analystes d'IDC soulignent les atouts d'Apple en matière de protection de la vie privée et d'intégration de l'IA dans les outils du système. Le pari des pliables. Au-delà du logiciel, le marché attend un produit capable de générer une nouvelle vague de revenus. IDC anticipe qu'Apple pourrait capter près de 40 % du marché des pliables d'ici 2027 — un axe de croissance clé pour la marque. Coûts des composants et régulation européenne. Le secteur fait face à une pénurie de puces mémoire, tirée par la demande des centres de données, ce qui pousse les prix à la hausse. Apple a déjà augmenté les prix de ses tablettes et ordinateurs en juillet, sans toucher (pour l'instant) à ceux des iPhone. Des analystes de TechInsights estiment qu'Apple pourrait devoir relever le prix de ses téléphones de 250 à 300 \$, avec un appareil pouvant atteindre 1 500 \$. En Europe, Apple doit composer avec un encadrement réglementaire renforcé : modification des conditions de l'App Store pour se conformer aux règles de la Commission européenne, et suspension temporaire du déploiement de Siri IA dans la région.

DZ TECH

Cinq nouveaux services fiscaux numériques sur Dzair Digital Services

La Direction générale de la numérisation a annoncé le lancement officiel, mercredi, de cinq nouveaux services numériques liés à la fiscalité sur le portail national Dzair Digital Services, en coopération avec la Direction générale des impôts. Les nouveaux services sont l'extrait du tableau d'imposition, attestation de non-assujettissement, Attestation d'existence, attestation de numéro d'identification fiscale (personne physique), Attestation de numéro d'identification fiscale (personne morale). Le lancement, organisé au niveau du centre de proximité des impôts de la wilaya de Tipaza, s'est accompagné de séances explicatives pour les citoyens sur l'utilisation du portail. Cette initiative s'inscrit dans les instructions données par le président Abdelmadjid Tebboune lors du Conseil des ministres du 12 juillet, visant à élargir l'offre de services numériques via une plateforme nationale unifiée et à renforcer l'interopérabilité entre les secteurs.

AFRICA TECH

Gouvernance mondiale de l'IA : 10 pays africains signent l'accord fondateur de la WAICO

Dix pays africains figurent parmi les 29 Etats ayant signé, le 16 juillet dernier à Shanghai, l'accord portant création de l'Organisation mondiale de coopération en intelligence artificielle (WAICO), une participation qualifiée d'« évolution stratégique majeure » par Mohamed Salah Djemal, enseignant-chercheur en sécurité internationale à l'Université de Guelma. Cette adhésion marque, selon l'expert algérien, une étape importante dans l'implication du continent africain dans l'élaboration des règles internationales encadrant l'intelligence artificielle. L'Afrique, longtemps cantonnée à une position de simple observatrice face aux grandes transformations technologiques, participe ainsi dès la création de cette nouvelle structure à la construction d'une gouvernance mondiale de l'IA se voulant plus inclusive. Dans une déclaration à Sputnik Afrique, Mohamed Salah Djemal souligne que la présence de dix pays africains au sein de l'accord fondateur constitue un signal significatif quant à l'évolution de la place du continent dans les discussions internationales relatives aux technologies émergentes. Pour l'enseignant-chercheur, la création de la WAICO pourrait notamment offrir aux pays africains de nouvelles opportunités pour accélérer leur transformation numérique et renforcer leurs capacités dans un secteur devenu stratégique pour les économies comme pour la sécurité internationale.

LA DOUBLE PEINE POUR LES FRANÇAIS

Le gaz flambe, la croissance s'effondre

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) annonce une hausse de 6,3% du prix repère de vente de gaz au 1er octobre. Six millions de ménages indexés sur ce tarif verront leur facture progresser d'environ 5,28 euros en moyenne.

Mauvaise nouvelle pour les foyers chauffés au gaz : après la hausse de 5,6 % en septembre, le prix de référence augmente de nouveau de 6,3 % à partir du 1er octobre. Le « prix repère de vente de gaz » (PRVG) passera à 182,88 €/MWh TTC, contre 172,05 € en septembre. Une hausse liée aux marchés et au conflit au Proche-Orient « Conséquence d'une augmentation des prix sur les marchés du gaz au mois d'août comparativement à juillet », explique la CRE. Cette décision touche uniquement les offres indexées sur le PRVG, soit environ 60 % des abonnés résidentiels, soit quelque six millions de ménages. Les contrats à prix fixe, qui concernent près de 40 % des consommateurs, restent épargnés. L'impact mensuel est estimé à +5,28 € TTC en moyenne. L'ingénieur Nicolas Meilhan déplore une augmentation de 12 % en deux mois et de lancer : « Soyons fiers d'être gouvernés par des amateurs ! » Cette flambée s'inscrit dans un contexte de tensions internationales. L'indice TTF néerlandais (Title Transfer Facility), référence européenne, a fortement progressé depuis le blocage du détroit d'Ormuz, par lequel transitent environ 20 % des exportations mondiales de gaz naturel liquéfié. Au niveau national cette hausse survient dans une période délicate pour le pouvoir d'achat des Français et de chute de la richesse par habitant dans le pays. La députée de La France insoumise (LFI) Clémence Guetté alerte ainsi : « Il faut augmenter le SMIC, les salaires et bloquer les prix. J'alerte : le prix du gaz va encore augmenter au 1er octobre ». La CRE estime que, si la situation reste stable, la facture



annuelle 2026 pourrait être en moyenne 10 % plus élevée qu'en 2025, soit environ +120 € TTC. L'Insee revoit la croissance française à 0,4% en 2026, trois fois moins que la zone euro. Demande intérieure grippée, canicule agricole, chômage en hausse et finances publiques sous tension expliquent ce retard face à l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne.

LA FRANCE LA SEULE GRANDE ÉCONOMIE AVANCÉE À FREINER NETTEMENT EN 2026

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) place la France en « vigilance orange » : la progression du PIB ne dépasserait pas 0,4 % cette année, loin des 0,7 % anticipés en juin et bien en deçà de la dynamique européenne. Après un premier semestre quasi à l'arrêt (-0,2 % puis 0 %), seuls 0,1 % et 0,2 % sont attendus aux troisième et quatrième trimestres. « À rebours de ses voisins, l'économie française a décroché », constate Dorian Roucher, chef du département de la conjoncture de l'INSEE. L'Allemagne atteindrait 1 %, l'Italie 0,9 % et l'Espagne 2,6 %. La France serait même la seule grande économie avancée à freiner nettement

en 2026 alors que le PIB moyen par habitant est passé en dessous de la moyenne européenne. Quatre facteurs nationaux sont pointés. D'abord, le retournement violent des travaux publics lié au cycle électoral municipal : les commandes se tarissent avant les élections et redémarrent lentement. Ensuite, les chaleurs estivales ont touché la production agricole plus qu'ailleurs, coûtant 0,1 point de croissance. Le marché du travail se dégrade aussi : le chômage monterait à 8,6 % fin 2026, tandis que les salaires restent peu dynamiques. Enfin, l'impulsion budgétaire faiblit après les dérapages des comptes publics. Conséquence directe : le pouvoir d'achat des ménages flancherait de 0,4 %, la consommation n'augmenterait que de 0,3 % et les Français puiseraient dans leur épargne. L'investissement des entreprises repasserait dans le rouge (-0,3 %). Seul le commerce extérieur, porté par l'aéronautique et le naval, apporterait un soutien franc. La fin du second quinquennat d'Emmanuel Macron s'obscurcit un peu plus alors que, depuis le début du mois de septembre, la France emprunte à 4,27 % sur 10 ans, un record depuis 2008.

R. I.

D'APRÈS LES RÉVÉLATIONS DU SERVICE DE RENSEIGNEMENTS RUSSE

« L'Europe exige de Kiev qu'elle mobilise les femmes dans sa guerre contre Moscou »

D'après des révélations du service de renseignements russe, la Commission européenne presse l'Ukraine d'instaurer la mobilisation des femmes. Face au manque croissant d'hommes aptes au service militaire, Bruxelles a également incité les États membres à renvoyer les réfugiés ukrainiens dans leur pays d'origine pour alimenter le front. La Commission européenne plaide en faveur d'une intensification du débat en Ukraine sur la question de la mobilisation des femmes, a rapporté le Service du renseignement extérieur (SVR) russe. Selon l'agence, cette initiative a été notamment évoquée par la chef de la diplomatie européenne Kaja Kallas, qui l'a qualifiée de « pas dans la bonne direction » lors de la récente rencontre informelle des ministres des Affaires étrangères de l'UE et des pays partenaires. Selon le renseignement russe, Kallas a déploré

ré que l'Ukraine soit confrontée à un manque croissant d'hommes aptes au service militaire, estimant que, sans la conscription des femmes, Kiev « manquerait tout simplement bientôt de "forces vives" pour poursuivre la guerre contre la Russie ».

LES DIRIGEANTS EUROPÉENS CHERCHENT SELON LE SVR D'AUTRES MOYENS D'AIDER KIEV À « GARANTIR UN FLUX CONSTANT DE "CHAIR À CANON" »

À cet égard, Bruxelles exige des autorités ukrainiennes qu'elles « passent de la parole aux actes » et prennent la décision politique de lancer la mobilisation des femmes, citant l'armée israélienne comme « modèle à suivre ». Parallèlement, selon le SVR, les dirigeants européens cherchent d'autres moyens d'aider Kiev à « garantir un flux constant de "chair à canon" ». Ainsi, la Commission euro-

péenne a incité les gouvernements des pays de l'UE à élaborer des mécanismes juridiquement fondés pour renvoyer dans leur pays d'origine les citoyens ukrainiens arrivés en Europe en tant que réfugiés.

D'après le renseignement russe, de telles mesures montrent une fois de plus que l'Europe en vient à oublier complètement les valeurs démocratiques et les droits de l'homme dès lors qu'il est question de la soi-disant contenance de la Russie. « Aujourd'hui, c'est l'agenda féministe, si cher aux élites totalitaires-libérales européennes, qui est sacrifié sur l'autel de cette "priorité absolue". Bruxelles est convaincue que la junte de Kiev, qui a démontré à plusieurs reprises son zèle à remplir ses obligations envers ses maîtres occidentaux, "fera preuve de compréhension" une fois de plus », a ajouté le SVR. Ces derniers mois, les pays européens ont

commencé à mettre en place des règles de plus en plus strictes à l'égard des réfugiés ukrainiens. Début août dernier, l'UE a mis fin à l'octroi automatique de la protection temporaire aux Ukrainiens nouvellement arrivés soumis à la conscription, leur demandant de prouver qu'ils avaient déjà effectué leur service militaire, qu'ils en étaient exemptés ou qu'ils avaient quitté leur pays en toute légalité. Plus tard dans le même mois, la Commission européenne a précisé que ce n'étaient pas seulement les hommes, mais aussi les femmes, qui devraient prouver qu'elles ne se soustraient pas au service militaire.

De plus, en avril dernier, le chancelier allemand Friedrich Merz a ouvertement déclaré son intention de coopérer avec Kiev sur la question du séjour dans le pays des Ukrainiens en âge d'être appelés sous les drapeaux.

R. I.

LE PRÉSIDENT POUTINE EN INDE POUR UNE VISITE DE TROIS JOURS

Début des travaux du Sommet des Brics aujourd'hui

Le président russe Vladimir Poutine est arrivé à New Delhi, hier, pour une visite de trois jours afin de participer au sommet des BRICS. À la veille de cet événement, il rencontrera le Premier ministre indien Narendra Modi, se rendra au salon industriel international «INNOPROM. Inde» et prendra la parole lors du Forum des affaires des BRICS.

R. I.

UNE AGRESSION QUI DEVAIT ÊTRE RAPIDE SELON TRUMP

Ses conseillers avancent que la guerre pourrait durer jusqu'en 2029

Des conseillers de premier plan de Donald Trump estiment que « la guerre contre l'Iran pourrait durer jusqu'en janvier 2029 » et ses conséquences sur les États-Unis, déjà qu'elles sont très lourdes sur fond de la riposte persistante et durable de l'Iran à l'agression américaine depuis son lancement contre l'Iran. Cette analyse contredit le président, qui continue d'annoncer une issue après les élections de novembre. L'escalade militaire et la hausse du pétrole rendent pourtant une sortie rapide de plus en plus incertaine. La guerre américaine contre l'Iran pourrait se prolonger jusqu'à la fin du mandat de Donald Trump, en janvier 2029. Selon le Wall Street Journal, plusieurs hauts responsables américains, dont le vice-président JD Vance et le secrétaire d'État Marco Rubio, ont récemment averti le président que Téhéran disposait encore des moyens de résister durablement à la pression militaire et économique américaine. Ces mises en garde, formulées lors de réunions à la Maison Blanche, contrastent avec le discours public de Trump. Le président assure que la guerre devrait prendre fin « immédiatement après » les élections de mi-mandat de novembre, estimant que l'Iran cherche avant tout à influencer le scrutin. Il n'écarter pas totalement une négociation, mais reconnaît que la diplomatie n'est actuellement pas l'option privilégiée par son administration. Une vision plus qu'erratique. Après plus de six mois de conflit, rien n'indique pourtant une sortie rapide. Les affrontements se sont au contraire étendus au Golfe. Washington a récemment détruit plusieurs pétroliers iraniens en représailles à des attaques contre ses forces, tandis que Téhéran a ciblé des navires et une base utilisée par les Américains en Jordanie. Le détroit d'Ormuz reste fortement perturbé. Cette prolongation commence également à produire un coût économique important. Le Brent a franchi les 100 dollars le baril et la hausse des prix de l'énergie pèse désormais directement sur les consommateurs américains, à quelques semaines des élections. Washington continue parallèlement de renforcer les sanctions contre l'Iran, notamment dans les secteurs pétrolier, financier et maritime. Mais l'hypothèse désormais évoquée au sommet de l'administration américaine est lourde de conséquences : une guerre initialement présentée comme susceptible d'être rapide pourrait devenir un conflit de plusieurs années, avec des répercussions durables sur le Golfe, les marchés énergétiques et l'ensemble du Moyen-Orient.

R. I.

ALORS QUE LES PRIX DE L'ÉNERGIE SE MAINTIENNENT À DES NIVEAUX ÉLEVÉS

La BCE relève à nouveau ses taux et reste prudente quant à son orientation future

La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé jeudi qu'elle allait relever ses taux d'intérêt directs de 25 points de base.

Alors que les conflits géopolitiques persistent et que les prix de l'énergie se maintiennent à des niveaux élevés, la BCE a relevé ses trois principaux taux d'intérêt et a également revu à la hausse ses projections d'inflation pour 2027 et 2028, signalant ainsi des risques d'inflation plus élevés. Sans donner guère d'indications sur sa prochaine action, la BCE insiste sur une approche au cas par cas. La dernière hausse des taux portera le taux d'intérêt de la facilité de dépôt, par laquelle la BCE mène sa politique monétaire, à 2,5 %. Les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et de la facilité de prêt marginal passeront respectivement à 2,65 % et 2,9 %. C'est la deuxième fois que la banque centrale relève ses taux d'intérêt depuis septembre 2023. La BCE les avait déjà relevés de 25 points de base en juin dernier. Lors de son dernier cycle d'assouplissement, la BCE a réduit ses taux d'intérêt de dix points de pourcentage au total en 13 mois depuis juin 2024, ramenant le taux d'intérêt de la facilité de dépôt de 4 % à 2 %. Les baisses de taux agressives, parmi d'autres mesures, ont permis de maîtriser l'inflation tenace dans la zone euro, plaçant la BCE en « bonne position » pendant la majeure partie de l'année 2025, alors que l'inflation se maintenait autour de 2 %.

L'INCERTITUDE RESTE ÉLEVÉE ET LA PROJECTION D'INFLATION POUR 2026 RESTE INCHANGÉE

« Les perspectives restent très incertaines, avec des risques de hausse de l'inflation et de baisse de la croissance économique », a déclaré la BCE dans un communiqué. L'inflation dans la zone euro a légèrement augmenté pour atteindre 3,3 % en



août, contre 2,9 % en juillet, selon l'office statistique de l'Union européenne. Cette flambée de l'inflation a été attribuée en grande partie aux prix de l'énergie, qui ont grimpé de 14,3 % en août sur un an et de 2,9 % par rapport à juillet. Les données publiées par l'Union européenne montrent que les prix de tous les autres articles inclus dans l'inflation globale sont restés stables, ce qui indique que les pics de prix de l'énergie ne se sont pas encore répercutés sur d'autres secteurs de l'économie. La recrudescence de l'inflation dans la zone euro a évidemment mis la BCE en alerte maximale.

Dans ses dernières projections publiées jeudi, la BCE anticipe désormais une inflation globale moyenne de 3 % en 2026, 2,5 % en 2027 et 2,1 % en 2028. La projection d'inflation pour 2026 reste inchangée, tandis que celles pour 2027 et 2028 ont été revues à la hausse par rapport à juin. « Le conflit au Moyen-Orient continue de générer des pressions inflationnistes, et l'inflation devrait rester nettement supérieure à l'objectif pendant une période prolongée », a déclaré la BCE dans un communiqué.

L'économie de la zone euro a progressé

de 0,4 % au deuxième trimestre par rapport aux trois premiers mois, dépassant les estimations. Reconnaisant la résilience « plus forte que prévu » de l'économie, la BCE a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour 2026 et 2027. Elle anticipe désormais une croissance de 0,9 % et 1,4 % respectivement. Si la décision de la BCE de relever ses taux jeudi n'est pas controversée compte tenu des derniers développements, son évolution future est plus complexe à prévoir, a noté Carsten Brzeski, responsable mondial de la macroéconomie chez ING Research. Compte tenu des incertitudes accrues alimentées par les tensions géopolitiques, la BCE a suivi de près tout effet secondaire possible lié à la hausse des prix de l'énergie. Citant les anticipations d'inflation basées sur des enquêtes, ainsi que l'inflation sous-jacente et celle des services, Brzeski a souligné qu'il n'y a « pratiquement aucun effet de second tour ». Toujours en état d'alerte maximale, la BCE insiste : « Nous sommes prêts à ajuster tous nos instruments relevant de notre mandat afin de garantir une stabilisation durable de l'inflation à notre objectif à moyen terme. »

R. I.

UNE ÉTUDE DU CONSEIL EUROPÉEN DES RELATIONS INTERNATIONALES

« 56% des citoyens européens estiment que l'Union est en péril »

Une étude du Conseil européen des relations internationales révèle une crise de confiance majeure : 56 % des citoyens estiment l'Union en péril, malgré un attachement toujours fort au projet européen.

Alors qu'Ursula von der Leyen finalise son discours sur l'état de l'Union, prévu le 16 septembre à Strasbourg, une enquête d'envergure menée par le Conseil européen des relations internationales (ECFR) et la Fondation culturelle européenne dresse un diagnostic alarmant. Publiée ce 9 septembre, cette cinquième « boussole du sentiment européen » souligne un sentiment de déclin largement partagé et la perception d'un danger pour l'avenir de l'UE. Un attachement intact face à une désillusion profonde. Les Européens restent majoritairement attachés à l'Union (74 % en moyenne). Pourtant, 68 % évoquent une « détérioration générale » de la situation, et

seulement 12 % parlent de « réveil et de renouveau ». 74 % jugent que l'Europe peine à répondre aux défis, sa lenteur et sa bureaucratie étant souvent pointées du doigt. Pour 56 % d'entre eux, l'avenir de l'UE serait même « en danger ». L'étude repose sur 5 834 entretiens approfondis réalisés en France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Pologne et Royaume-Uni, complétés par une analyse qualitative dans 15 pays.

En France, deuxième pays en population et contributeur net au budget de l'UE, c'est une minorité de citoyens qui ont confiance en Bruxelles avec seulement 38 % contre 51 % en moyenne dans le reste de l'Union dans un contexte de soumission volontaire de l'exécutif français à la Commission européenne. « De nombreux citoyens, en particulier les "indécis", souhaitent une Europe plus forte, plus intégrée et plus indépendante.

Mais ils ont du mal à imaginer une voie crédible », explique Pawel Zerka, auteur de l'étude. Ce « déficit d'imagination » favorise selon lui la politique de la nostalgie. Les chercheurs classent les citoyens en quatre catégories : 19 % de « positifs », 39 % de « négatifs » (proches des scores de certains partis eurosceptiques), 12 % de « déconnectés » et 31 % d'« indécis ». Ces derniers constituent un réservoir électoral pour qui saura apporter des preuves concrètes plutôt que des promesses. Sur X, un internaute relève : « Selon la recherche menée par le Conseil européen des relations internationales et la Fondation européenne de la culture, près de 7 Européens sur 10 estiment que la situation de l'Union se détériore ». Comme le résume André Wilkens, directeur de la Fondation culturelle européenne : « La bonne nouvelle, c'est que la plupart des Européens croient en l'idée d'une Europe

unie.

La mauvaise, c'est qu'ils doutent de sa capacité à tenir ses promesses ». Un enthousiasme très relatif pour un fonctionnaire qui doit sa place à l'existence d'une Union dont les dernières illusions semblent prendre fin à Kiev.

R. I.

LAVROV AUX EUROPÉENS SUR L'ATTAQUE DE L'EUROPE CONTRE LA RUSSIE

« Je vous assure que la guerre sera complètement différente et très courte »

Alors qu'en Europe la menace d'un conflit avec la Russie continue d'être brandie, le chef de la diplomatie russe a réitéré que « Moscou ne nourrissait aucune intention belliqueuse à l'égard de ses voisins européens » et a prévenu que toute velléité de ces derniers à son encontre changerait « complètement » la nature du conflit. « Le président russe Vladimir Poutine l'a répété à plusieurs reprises : "Nous n'avons l'intention d'attaquer personne. C'est une stupidité, c'est de l'idiotie.

C'est une absence totale de toute pensée d'État." », a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères dans une interview diffusée sur la chaîne Perviy Kanal. « Mais si ces discussions renvoient à la préparation de votre attaque, alors je vous assure que la guerre sera complètement différente et très courte. Je vous conseillerais de retenir ces paroles », a-t-il ajouté, alors qu'en Europe les déclarations évoquant un conflit ouvert entre l'OTAN et la Russie à l'horizon 2030 sont devenues monnaie courante.

LAVROV À L'ADRESSE DES RESPONSABLES DE L'UE : « CE N'EST PAS SÉRIeux DE DIRE DES CHOSES AUSSI DÉLIRANTES »

Le ministre russe a d'ailleurs taclé ce discours ambiant dans la classe politico-médiatique européenne, qui succède à celui sur l'envoi de troupes en Ukraine.

« C'est ridicule : d'un côté, ils disent que la Russie est en train de perdre, qu'il faut donc soutenir l'Ukraine par tous les moyens, accroître cette aide, et que l'Ukraine gagnera, mais de l'autre, cette même Russie, "perdante" à leurs yeux, se prépare à attaquer l'Europe.

Pour un homme politique, ce n'est pas sérieux de dire des choses aussi délirantes », a déclaré Lavrov. Le chef de la diplomatie russe a déclaré plusieurs fois, comme en décembre 2025 auprès de l'agence TASS, qu'« il n'y a aucune raison de craindre que la Russie attaque qui que ce soit ».

« Mais », avait-il mis en garde, « si quelqu'un décide d'attaquer la Russie, la réponse sera écrasante », et de renvoyer aux avertissements adressés « publiquement » et « à maintes reprises » par le président russe.

R. I.

ETATS-UNIS

Pas de ralentissement de l'inflation en août

Les Etats-Unis, où les prix à la pompe flambent actuellement, n'ont pas connu de progrès en matière d'inflation en août, avec une hausse des prix de 3,4 % sur un an, tout comme en juillet, selon des données officielles publiées vendredi. Sur un mois, l'indice des prix à la consommation (CPI) a même accéléré, à 0,4 % contre 0,1 % en juillet. La publication était précédée d'une tension inhabituelle : s'il est perçu mauvais, il incitera la Réserve fédérale américaine (Fed) à relever ses taux d'intérêt dès la semaine prochaine. Le diesel, carburant des tracteurs et camions aux Etats-Unis, a battu un nouveau record vendredi et dépassé le seuil symbolique de six dollars le gallon (3,8 litres), selon les relevés de l'association automobile américaine. Il coûtait autour de 3,5 dollars au début de l'année.

R. I.

JOURNÉE DE L'UA

Engagement renouvelé envers les idéaux et valeurs du panafricanisme et des luttes pour les indépendances

L'Afrique célèbre la Journée de l'Union africaine, (UA) à l'occasion de laquelle le chef de la Commission de l'UA est revenu sur l'adoption de la nouvelle carte par l'ONU, rendant sa superficie réelle au continent, une initiative qui s'inscrit dans une dynamique plus large englobant les aspirations et les objectifs inscrits dans l'Agenda 2063 de l'UA.



Le continent a célébré la Journée de l'Union africaine mercredi dernier (9 septembre journée de l'UA), une date qui célèbre la mise en place du premier jalon institutionnel de l'Union africaine (UA) avec l'adoption de la déclaration de Syrte en 1999, qui remplacera officiellement l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dès 2002 à Durban, en Afrique du Sud. Pour cette occasion, le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a adressé, par voie de communiqué, ses salutations aux peuples et à la diaspora du continent, appelant « à un engagement renouvelé envers les idéaux du panafricanisme, de l'unité et de la solidarité ». Le destin de l'Afrique sera déterminé « par la façon dont

les Africains se voient eux-mêmes ».

« LE TEMPS EST VENU DE VOIR L'AFRIQUE À SA VÉRITABLE TAILLE »

Revenant sur l'adoption de l'initiative africaine, portée par le Togo avec le soutien de l'UA, à l'Assemblée générale des Nations unies, substituant la carte Mercator par une carte du monde rendant plus fidèlement la superficie du continent africain, le chef de la Commission de l'UA a indiqué que cette mise au point géographique agit sur la perception de l'ensemble du continent et surtout le rôle que l'Afrique doit jouer pour influencer les récits qui la défi-

nissent.

À ce propos, il a affirmé qu'« une carte peut changer la façon dont le monde voit l'Afrique, mais le destin de l'Afrique sera en définitive déterminé par la façon dont les Africains se voient eux-mêmes. Le temps est venu de voir l'Afrique à sa véritable taille, avec sa véritable force et son véritable potentiel ».

Poussant son propos encore plus loin, Mahmoud Ali Youssouf a déclaré que « l'Afrique de demain ne doit pas seulement être mieux représentée sur la carte ; elle doit être plus forte dans le monde, plus unie chez elle et plus prospère pour ses populations ».

UN RÔLE RENFORCÉ POUR L'AFRIQUE

L'Afrique a entrepris une démarche destinée à renforcer son rôle, notamment avec la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) sur le plan de l'intégration économique continentale et la promotion de la paix, de la sécurité et du développement durable, ainsi que la représentation du continent dans les instances de décision mondiales, conformément aux objectifs de « l'agenda 2063 de l'Union africaine, qui demeure le plan directeur du continent pour bâtir une Afrique intégrée, prospère et pacifique », indique le communiqué.

R. I.

LE MINISTRE NIGÉRIEN DU PÉTROLE, HAMADOU TINI

«Le Niger considère l'Algérie comme un partenaire stratégique»

Le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, a salué la disponibilité et l'engagement de l'Algérie à contribuer au développement du secteur énergétique de son pays, notamment les hydrocarbures, soulignant que le Niger considère l'Algérie comme un partenaire stratégique et ambitionne de fonder avec lui une coopération durable et structurée. Tini s'exprimait mercredi lors d'une rencontre avec la presse, tenue à Niamey, consacrée aux activités et les avancées du secteur pétrolier du Niger, notamment sur les activités de la nouvelle campagne de forage de puits dans le bloc pétrolier de Kafra, situé au nord du pays, où le groupe Sonatrach est présent à travers sa filiale SIPEX (Sonatrach international production and exploration corporation). « Notre ambition est de faire de cette coopération une coopération durable, structurée et créatrice de capacité. Nous saluons donc la disponibilité et l'engagement de l'Algérie,

ainsi que l'expertise du groupe Sonatrach et de ses filiales », a-t-il souligné, ajoutant que le Niger considère l'Algérie comme « un partenaire stratégique dans le développement de son secteur énergétique, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant ».

À cette occasion, le ministre nigérien a abordé l'état de la coopération entre les deux pays voisins, en insistant sur « la profondeur de la relation Niger-Algérie, liés par l'histoire, la géographie, la fraternité et les intérêts communs ». Tout en mettant en avant l'importance de l'expertise algérienne dans l'accompagnement du Niger pour la valorisation de ses ressources énergétiques, il a rappelé que cette dynamique de coopération s'est concrétisée cette année par plusieurs initiatives.

À ce propos, il a cité les trois mémorandums d'entente signés, en juin dernier, entre les filiales de Sonatrach et la Société nigérienne de pétrole (SONIDEP), notamment dans les domaines de la géophy-

sique, du forage et des produits pétroliers.

Le ministre nigérien a évoqué également le lancement le 13 août dernier de la campagne de forage de quatre puits au niveau du site pétrolier de Kafra, lors d'une cérémonie présidée conjointement par les Premiers ministres des deux pays. « L'expertise algérienne doit contribuer à valoriser les ressources nigériennes, tandis que les projets communs doivent créer des opportunités pour les entreprises, les travailleurs et les institutions des

deux pays », a-t-il souligné. Lors de cette rencontre avec la presse, M. Tini est revenu sur l'exploitation du bloc pétrolier de Kafra, assurant que les travaux portent actuellement sur la construction de quatre puits d'exploration étalés sur deux ans et confiés par SIPEX à l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), filiale de Sonatrach. Selon lui, les travaux réalisés sur le bloc Kafra ont mis en évidence « plusieurs découvertes, ainsi qu'un potentiel pétrolier important ».

R. I.

MOZAMBIQUE

Inauguration de l'institut polytechnique construit par la Chine

Un institut polytechnique supérieur construit par la Chine a été inauguré à Quissico, dans le sud du Mozambique, en présence du président Daniel Chapo qui a inauguré l'établissement. S'exprimant lors de la cérémonie de jeudi, Chapo a déclaré que le Mozambique borde l'océan Indien et est doté d'abondantes rivières, de lacs, de ressources en eau douce et marines, ajoutant que l'Institut polytechnique supérieur de Quissico contribuera à renforcer les capacités locales de production et de transformation du poisson, à améliorer l'emploi et les compétences entrepreneuriales des jeunes et à créer davantage de possibilités de développement pour les communautés locales. Situé à Quissico, dans le district de Zavala, province d'Inhambane, l'institut propose des formations en génie aquacole, en génie de la transformation du poisson et du contrôle qualité, ainsi qu'en logistique et transport.

L'INSTITUT FORMERA DAVANTAGE DE PROFESSIONNELS DES TECHNOLOGIES MARINES ET HALIEUTIQUES

Sergio Mulema, directeur général de l'institut, a déclaré que Zavala abrite de nombreuses communautés de pêche artisanale, tandis que l'insuffisance des capacités de conservation et de transformation du poisson a longtemps freiné le développement du secteur local de la pêche. L'institut étant désormais opérationnel, la formation et les services connexes en aquaculture et en transformation du poisson contribueront à réduire les pertes après capture et à accroître la valeur ajoutée des produits de la pêche, a déclaré Mulema. Il a ajouté que l'infrastructure moderne et pratique construite par l'entreprise chinoise peut répondre aux besoins de l'enseignement polytechnique et des travaux pratiques en laboratoire, tout en créant de meilleures conditions pour que les jeunes locaux puissent poursuivre des études supérieures et acquérir des compétences dans la production et la transformation du poisson. Selon Wei Wei, directeur général de la filiale mozambicaine du groupe China Jiangsu International Economic and Technical Cooperation Group Ltd., l'institut dispose de huit salles de classe, cinq laboratoires, deux salles informatiques et une bibliothèque. Ses résidences étudiantes peuvent accueillir 216 personnes, et le campus est également équipé de bassins d'aquaculture, d'installations de transformation du poisson et de services annexes. « La jeunesse est une force essentielle pour le développement futur du Mozambique. Nous espérons que l'institut formera davantage de professionnels des technologies marines et halieutiques, apportera un soutien en matière de talents au développement industriel local et contribuera à l'amitié entre les peuples chinois et mozambicain », a déclaré Wei.

R. I.

RD CONGO

Au moins 15 élèves trouvent la mort dans des incendies à Bukavu

Au moins 15 élèves ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été grièvement blessés dans des incendies survenus jeudi à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté des médias locaux. Les victimes, élèves des écoles Ujamaa et Furaah, sont mortes dans une bousculade alors qu'elles tentaient d'échapper aux flammes, selon les mêmes sources. Plusieurs personnes, notamment intoxiquées par les fumées, ont été prises en charge, tandis que certains blessés se trouvent dans un état grave. Le bilan demeure provisoire et les causes de ces incendies n'ont pas encore été déterminées.

R. I.

ENGOUEMENT HISTORIQUE AU PALAIS AHMED BEY (CONSTANTINE)

Près de 15 000 visiteurs au premier semestre 2026

Le Palais Ahmed Bey de Constantine confirme son statut de joyau incontournable du tourisme culturel en Algérie.

Avec près de 15 000 visiteurs enregistrés durant les six premiers mois de l'année 2026, le Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles signe une affluence record, portée par un rayonnement qui attire des passionnés du monde entier.

L'attrait pour le patrimoine constantinois ne cesse de s'affirmer. Selon Nour El Houda Chergui, cheffe du département de la conservation, de l'inventaire et de la restauration du musée, cette fréquentation en hausse témoigne de la place prépondérante qu'occupe aujourd'hui ce monument classé au patrimoine culturel national. Les statistiques illustrent une progression constante : le palais est passé de 11 844 visiteurs au premier semestre 2024, à 13 626 en 2025, pour finalement frôler la barre des 15 000 cette année. Cette dynamique positive s'inscrit comme le résultat direct des efforts conjoints des cadres du musée, des autorités locales et des partenaires touristiques visant à valoriser l'héritage algérien et à optimiser les conditions d'accueil. L'édifice, chef-d'œuvre de l'architecture ottomane, attire un public remarquablement hétéroclite. Aux côtés des étudiants universitaires et des créateurs de contenu numérique, le palais séduit un nombre grandissant de touristes



internationaux. Des voyageurs venus des États-Unis, d'Italie, de Chine, de Pologne, du Japon ou encore du Canada se pressent dans ses couloirs pour en admirer les trésors. Ces visiteurs étrangers se montrent particulièrement fascinés par la finesse architecturale des lieux et par ses célèbres fresques murales. Ces œuvres, qui retracent le long périple d'Ahmed Bey vers les Lieux Saints, offrent une plongée captivante dans les itinéraires historiques et culturels de la ville des ponts suspendus.

Au-delà de son fort potentiel touristique, le Palais Ahmed Bey joue un rôle de transmission intergénérationnelle et

scientifique de premier plan. Les plus jeunes y sont régulièrement accueillis lors de sorties pédagogiques. Afin de rendre leur expérience immersive, les équipes du musée reçoivent les écoliers en tenues traditionnelles et les invitent à immortaliser leur visite au sein de l'espace « Dar Arab », une fidèle reconstitution de la demeure constantinoise d'antan. Le monument demeure également un terrain d'étude privilégié pour les chercheurs universitaires passionnés par l'art du zellige et le bois sculpté, tout en constituant, pour les personnes âgées, un lieu précieux permettant de renouer avec la riche mémoire collective de la ville.

R. C.

MOSTRA DE VENISE

Avec "Look back", le Japonais Kore-eda adapte un célèbre manga

Aujourd'hui "on peut lire les mangas sans que quel-qu'un nous critique", a déclaré lundi le réalisateur japonais Hirokazu Kore-eda, qui dans son dernier film présenté à Venise, "Look back", adapte une célèbre BD japonaise relatant l'amitié entre deux écolières rêvant de devenir dessinatrices de mangas. "Quand j'étais enfant, on nous disait que si on ne lisait que des mangas, on ne grandirait pas comme il faut. Maintenant, à l'époque actuelle, les mangas sont en train de se diffuser un peu partout (...) donc on peut (les) lire sans qu'il y ait quel-qu'un qui nous critique", a témoigné le grand maître du cinéma japonais en conférence de presse. Hirokazu Kore-eda, Palme d'or en 2018 à Cannes avec "Une affaire de famille" a expliqué avoir découvert par hasard ce manga écrit par Tatsuki Fujimoto en 2021. En pleine pandémie de Covid, son activité de cinéaste était totalement à l'arrêt et il s'interrogeait sur le sens de son travail dans ce contexte. "Grâce à la lecture de ce manga, c'était comme si quelqu'un m'avait poussé à aller de l'avant, m'avait en quelque sorte encouragé", a souligné le réalisa-

teur. Le manga a déjà fait l'objet d'une adaptation en film d'animation en 2024, diffusée sur Amazon Prime.

"Look back" suit la rencontre entre Fujino, extravertie et sûre d'elle, et Kyomoto, qui souffre d'anxiété sociale et étudie chez elle, deux jeunes filles âgées d'une dizaine d'années qui publient chacune leurs mangas dans le journal de l'école, non sans une certaine rivalité. Liées ensuite par une profonde amitié, les deux personnages décident de participer ensemble à un concours de manga et s'enferment durant des heures dans la chambre

de Fujino, cette dernière dessinant les personnages tandis que Kyomoto s'attelle aux décors.

Les quatre actrices incarnant leurs rôles (enfants puis étudiantes) ont confié que la partie la plus difficile du tournage avait été de s'entraîner à dessiner des mangas.

"Quatre mois encore avant de tourner ce film, on a commencé à dessiner des mangas et certains dessins ont été utilisés dans les images", a raconté en conférence de presse Natsuki Deguchi, qui joue Fujino au début de l'âge adulte. "J'ai tellement pratiqué que j'avais mal aux doigts", a-t-elle ajouté.

Programme Cinéma du jour

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)
13h00 Les Ensorceleuses 2
16h00 The Dog Stars
18h30 Pressure
20h30 Poupiya

Salle Ibn Zeydoun (Riyad El Feth - Alger)
13h00 Tad l'explorateur
15h00 Les Ensorceleuses 2
18h00 Spider-Man
20h30 Pressure

Salle de cinéma Cosmos - Alpha (Riyad El Feth - Alger)
11h00 Tad l'explorateur
13h00 Pressure VO
15h00 Spider-Man
17h40 La Pat' Patrouille
19h15 Les Ensorceleuses 2
21h20 Pressure VOSTFR

Salle de cinéma Cosmos - Beta (Riyad El Feth - Alger)
11h00 Spider-Man VOSTFR
14h00 Les Ensorceleuses 2 VO
16h15 Pressure
18h00 Poupiya
20h00 Insidious 6
22h45 Insidious 6 VOSTFR

Cinéma TMV Centre commercial Garden City (Chéraga - Alger)
11h00 Toy Story 5
13h25 Spider-Man
15h10 The Dog Stars
16h25 Spider-Man VOSTFR
17h45 Tad l'explorateur
19h55 Pressure
22h10 Les Ensorceleuses 2

Salle Ahmed Bey (Constantine)
14h00 Vaiana
17h00 Les Ensorceleuses 2 VOSTFR
20h00 Pressure

Centre commercial et de loisirs Es-Senia (Oran)
Salle VIP
11h15 Pressure
13h30 Pressure
15h30 Vaiana 3D
17h45 La Pat' Patrouille



19h40 The Dog Stars
22h00 Insidious 6

Salle MIRA
11h00 Tad l'explorateur
13h15 Spider-Man VOSTFR
16h15 Spider-Man
19h15 Les Ensorceleuses 2
22h00 Mutiny

Salle MEGA
11h30 Les Ensorceleuses 2 VO
14h30 Les Ensorceleuses 2
17h30 Les Ensorceleuses 2 VO
20h30 Spider-Man.

CHLEF

Des ateliers de formation pour préserver et valoriser l'habit traditionnel

La Direction du tourisme et de l'artisanat de Chlef a lancé une série d'ateliers de formation consacrés à l'habit traditionnel local, visant à préserver ce patrimoine culturel et à promouvoir les vêtements traditionnels algériens, a-t-on appris jeudi auprès de cette instance. Selon la même source, ces formations s'inscrivent dans le cadre des orientations du ministère de tutelle relatives à la protection du patrimoine culturel national, ainsi que dans la préparation de la participation au Salon national de l'habitat traditionnel. Elle vise à valoriser le costume traditionnel chélifien et à assurer sa préservation auprès des nouvelles générations. Au cours de cette semaine, un atelier consacré à la confection du costume traditionnel chélifien a été organisé sous l'encadrement d'une formatrice et artisane spécialisée au profit de 12 participants, avec un accent particulier sur la transmission des techniques et connaissances liées à ce costume, ainsi que la préservation de son authenticité et de ses spécificités. Placés sous le slogan "Un patrimoine que nous protégeons, un métier que nous soutenons, une authenticité que nous transmettons aux générations", les ateliers se poursuivront conformément aux inscriptions et au programme établi par les services compétents. Des actions de sensibilisation sont également menées auprès des commerçants de vêtements traditionnels afin de préserver les différents éléments et détails du costume chélifien, notamment la blouza chélifienne, le karakou local, le burnous et les tenues traditionnelles masculines.

AVEC "LA MAISON DU VENT"

Le cinéma camerounais fait son grand retour à la Mostra de Venise

Cinquante et un ans après sa dernière apparition sur les écrans vénitiens, le Cameroun marque de nouveau l'histoire d'un des festivals les plus prestigieux au monde. "La Maison du vent", le premier long métrage du réalisateur Bernard Auguste Kouemo Yanghu, a été sélectionné pour concourir dans la célèbre section Orizzonti de la Mostra. C'est un véritable événement pour le septième art africain. Plus d'un demi-siècle après la présentation de l'incontournable "Muna Moto" du réalisateur Dikongué-Pipa, la cinématographie camerounaise retrouve enfin sa place sous les projecteurs de la cité des Doges. Cette résurrection est portée par le talentueux Bernard Auguste Kouemo Yanghu, qui signe ici son tout premier long métrage. L'œuvre est mise en lumière lors de la 83e édition de ce prestigieux festival de cinéma, qui se tient du 2 au 12 septembre 2026. La sélection de "La Maison du vent" dans la catégorie Orizzonti (Horizons) n'est pas anodine. Cette section est en effet traditionnellement dédiée aux films représentant les nouvelles tendances esthétiques et expressives du cinéma mondial, offrant une vitrine exceptionnelle aux cinéastes émergents. La présence de ce film camerounais à Venise vient confirmer la vitalité et la capacité de renouvellement des récits venus du continent africain, prêts à séduire et à convaincre le public international et les critiques les plus exigeants.

Recette du jour



LOUBIA

Ingrédients :

- 300 gr de viande de veau ou bœuf (paleron) coupée en petit morceau
- 2 petits oignons
- 3 gousses d'ail
- Huile d'olive
- 1/2 branche de céleri
- 3 carottes
- 2 pommes de terre
- 1 tomate pelée
- 1 cuillère de concentré de tomate
- 500 gr d'haricots blancs trempés la veille dans de l'eau salée ou en conserve
- 1/2 l d'eau
- Une demi c à s des 5 épices
- 1/2 cuillère à soupe de paprika
- Sel, poivre
- Coriandre ciselée

La veille, trempez un volume d'haricots blancs dans deux volumes d'eau non salée.

Le lendemain, égouttez et rincez les haricots.

Mettez dans une casserole d'eau froide et portez à ébullition.

Laissez cuire environ 20 minutes puis égouttez-les et réservez.

Dans une marmite, versez 2 cuillères à soupe d'huile et la viande.

Faire revenir jusqu'à ce que celle-ci soit entièrement dorée.

Rajoutez 2 gousses d'ail écrasées.

Incorporez l'oignon, la tomate pelée, le concentré de tomate, les épices, le sel,

le poivre, les carottes en rondelles et le céleri en petits dés.

Laissez mijoter 4-5 min de plus et arrosez d'eau progressivement.

Fermez votre marmite le temps de cuire la viande jusqu'à ce qu'elle soit tendre et fondante.

Y plonger les pommes de terre coupées en quartier ainsi que les haricots blancs égouttés.

Le volume d'eau doit être suffisant. Rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

Lorsque la loubia algérienne est cuite, ajoutez alors la dernière ail écrasée ainsi que la coriandre fraîche ciselée.

Note du chef

Vous pouvez remplacer la viande par des boulettes kefta, de l'agneau ou ajouter des petites saucisses de poulet.

Gâteau du Jour

TARTE FIGES NOIX

INGRÉDIENTS

- 1 - La pâte sablée maison
 - 200 gr de farine
 - 100 gr de beurre frais
 - 60 gr de sucre glace tamisé
 - 30 gr de poudre de noix (ou amandes au choix)
 - 40 gr d'œuf (1 œuf)
 - 2 g de sel
 - 2 - La crème de noix
 - 80 gr de sucre en poudre
 - 30 gr de poudre de noix
 - 30 gr de farine
 - 2 œufs
 - 115 gr de crème épaisse
 - Extrait de vanille
 - 8 figes fraîches
 - 3 - Les finitions
 - Quelques cerneaux de noix concassés
 - Nappage spécial tarte
 - 4 ou 5 figes
 - 4 - La chantilly mascarpone
 - 100 gr de mascarpone
 - 100 gr de crème liquide entière à 30 % MG
 - Vanille
 - 1 cuillère à soupe de sucre glace
- 1 - Préparation de la pâte à tarte sucrée
Tamiser la farine et le sucre glace dans le bol et ajoutez les noix moulues et les morceaux de beurre.
Avec l'outil feuille du robot pâtissier, mélangez bien puis incorporez l'œuf et le sel.
Transvaser la pâte sur le plan de travail légèrement fleuré



(fariné).

Fraser la pâte avec la paume de la main pour la rendre homogène puis l'enrouler de film plastique.

Réservez au réfrigérateur pendant 2h environ avant utilisation.

Abaissiez la pâte sur le plan de travail légèrement fariné, puis foncez le cercle.

Placez la sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Piquer à la fourchette et réserver au frais pour 30 minutes supplémentaires, juste le temps de préparer la crème.

2 - l'appareil aux noix

Dans un saladier, mélanger ensemble le sucre, la farine et les noix.

Introduire les 2 œufs puis la crème épaisse.

Mélangez jusqu'à obtenir une consistance homogène lisse.

Parfumez avec de l'extrait de vanille (ou autres parfums)

Lavez et séchez les figes puis les découper en quartier.

Déposez les en rosace sur le fond de tarte en les répartissant bien sur toute la surface.

Versez la crème sur les fruits.

Enfournez au four préchauffé th. 175°C 180°C pour 50 min.

Pour vérifier la cuisson, piquer la tarte avec la pointe d'un



couteau qui doit ressortir sèche (sans coulée de crème apparente).

Retirez du four et laissez refroidir complètement la tarte avant de la décercler.

Nappez la tarte figes noix de nappage neutre.

Pochez tout le contour de la tarte d'une rangée de chantilly mascarpone.

Décorez avec les fines tranches de figes restantes.

Dégustez aussitôt dressée la tarte figes et noix

Conseil du jour

RÉDUIRE LE STRESS ET LIMITER LA COLÈRE

- Sols actif.
- Dors suffisamment et mange bien.
- Exprime tes sentiments par l'écriture, le dessin ou le chant.
- Reste calme. Essaie de méditer. Prends de grandes respirations.
- Distrais-toi. Écoute de la musique, lis un livre, va voir un film. Sors de toi-même.
- Parle à quelqu'un en qui tu as confiance de tes sentiments.

Le saviez-vous ?



NE JETEZ PAS LES GRAINES NOIRES DE LA PASTÈQUE. ELLES CONTIENNENT BEAUCOUP DE PROTÉINES ET SONT DONC TRÈS NUTRITIVES.

Bon à savoir !

LE RAISIN

Riches en Vitamine C, le raisin est un antioxydant très efficace contre les infections dentaires. Il permet une meilleure absorption du fer, ce qui améliore la santé des cartilages, des gencives, des dents et des os. Pensez alors à une livraison fruits au bureau : un petit geste pour votre hygiène dentaire.

Astuce du jour:

6 TECHNIQUES POUR CONTRER L'ACNÉ

- 1) Ne pas éclater ses boutons
- 2) Utiliser les bons produits
- 3) Éviter l'exposition au soleil
- 4) Ne pas stresser, rester cool
- 5) Hydrater sa peau
- 6) Se faire un masque en argile

CITATION DU JOUR

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJDID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 12 AOÛT 2026 - PRIX : DKIR - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 17H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Horr d'Hem, la force tranquille

C'est une épreuve à caractère de bonne facture proposée par la condition de la course du jour établie par la direction de l'organisation des courses (DOC) de la SCHPM à l'hippodrome du Caroubier ce jour où elle aura le mérite de réunir au rond de présentation 12 coursiers de 3ans et plus, parfaitement estimable sur une distance qui reste un vrai handicap non seulement aux coursiers mais aussi pour les jockeys car c'est un parcours ni long et ni cours et en parcourant la liste des chevaux en lice pratiquement l'ensemble des participants ont déjà été classés dans des tracés comme celui du jour, donc ils peuvent venir participer à l'arrivée selon l'échelle des valeurs. Nous sommes donc en présence d'un véritable dilemme face aux prétentions de chaque cheval si l'on se réfère à leurs dernières prestations réalisé durant le meeting d'été et même d'avant. Nous vous rappelons que cette épreuve est destinée aux coursiers n'ayant pas cumulé la somme de 256.000 DA en gains et places depuis le 1er janvier 2026 avec une surcharge de 1 kg par tranche de 51.000 DA en gains et places depuis la même date d'effet de la condition de la course. Pour ma part, je vous conseille toujours de se pencher vers les pros de cette épreuve, jockeys et particulièrement les entraîneurs comme le cas de Seïf Edine Hamiane présent avec six chevaux connus par nos amis parieurs. Ceci ajoute à la difficulté les meilleurs cinq chevaux et pour cela, dans ce prix Dkir support aux deux pari mutuels urbains (PMU) quarté et quinté, va nous réserver une arrivée avec de gros rapports PMU et particulièrement la distance du parcours 1300m qui reste un vrai handicap pour certains jockeys.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. CHAWEL. Ce mâle alezan de 11 ans, il faudra le surveiller de près malgré son absence depuis le mois de mai, il peut venir occuper une place dans ce lot de chevaux.

2. GHATTAS. Il reste sur deux bons

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
W. NEHAB	1	CHAWEL	D. MABROUK	58	11	S. HAMIANE
A. HAMIANE	2	GHATTAS (0)	T. ALI OUAR	56	8	S. HAMIANE
L. BOUDJEMAA	3	FOUNOUN	AL. TIAR	56	7	N. TIAR
S.DLIH	4	HORR D'HEM	AB. AIDA	56	9	S. HAMIANE
A. HAMIANE	5	HALA	S. BENYETTOU	55	10	S. HAMIANE
W. NEHAB	6	DHATAN	CH. CHAABANE	55	3	S. HAMIANE
N. MEZIANI	7	MORDJANYA	K. BAGHDAD	55	2	S. MEZIANI
N. HAMIANE	8	BENHIDAR AL HOCEIN	A. YAHIAOUI	54	5	S. HAMIANE
R. BOUSSAA	9	AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	54	12	A. BOUSSAA
N. MEZIANI	10	MAMITCHA	C. BOUSSAA	54	4	S. MEZIANI
D. HAMANI	11	HODNA D'HEM	T. LAZREG	54	6	T. LAZREG
S. DAHDOUH	12	LEITH NAILI	AP:Y. CHELLAL	52	1	CH. FRIDJA

essais, il devrait logiquement se mêler à la lutte finale s'il se présente avec la plénitude de ses moyens.

3. FOUNOUN. Il vient d'être victorieux lors de sa dernière tentative, ce pensionnaire de l'hippodrome de Zemmouri, qui ne fera pas le déplacement pour de la simple figuration.

4. HORR D'HEM. Jugé sur sa dernière victoire, cet excellent coursier peut venir sur sa valeur mettre tout ce beau monde d'accord.

5. HALA. Retirée sur avis du vétérinaire.

6. DHATAN. Méfiance, il vient de reprendre les compétitions après un arrêt de 5 mois, ce protégé de l'écurie W. Nehab peut venir chambouler l'arrivée.

7. MORDJANYA. Elle reste sur une belle victoire le 2 février, reconduite cette fois-ci avec tous ses moyens pour créer la surprise.

8. BENHIDAR AL HOCEIN. Ménagé

depuis ses deux 5e places sur 1200m, ce cheval de l'efficace entraîneur S. Hamiane peut continuer sur sa lancée.

9. AIMANE DU PAON. Ce jeune mâle de 4 ans, reste sur un sans faute durant le meeting d'été trouve cette fois une belle opportunité pour viser une place sur le podium.

10. MAMITCHA. Ses dernières courses ont démontré une forme certaine, demeure compétitive pour un éventuel accessit.

11. HODNA D'HEM. Elle a foncièrement déçu à ses dernières sorties alors qu'elle restait sur de belles performances sur la distance du jour avec son chevronné entraîneur jockey T. Lazreg, elle peut se racheter cette fois car elle a les moyens physique.

12. LEITH FAILLI. Il arrive très souvent de tirer son épingle du jeu comme cela était le cas à ses dernières sorties, ce qui le recommande en bon rang à l'arrivée.

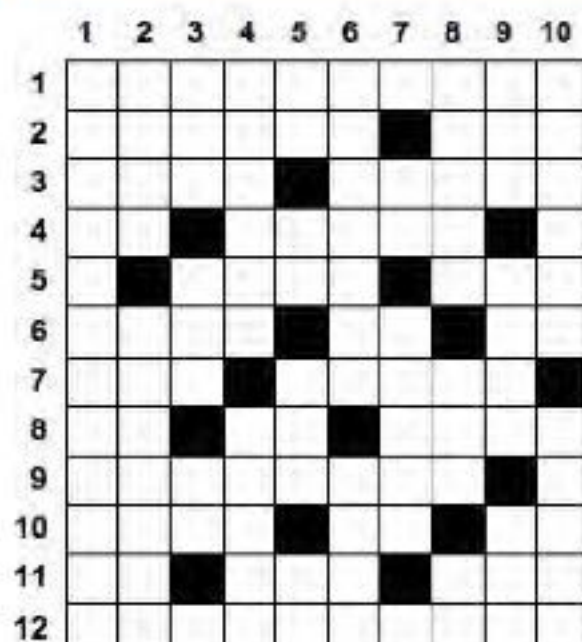
DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

4. HORR D'HEM - 3. FOUNOUN - 9. AIMANE DU PAON - 12. LEITH NAILI- 10. MAMITCHA

LES CHANCES

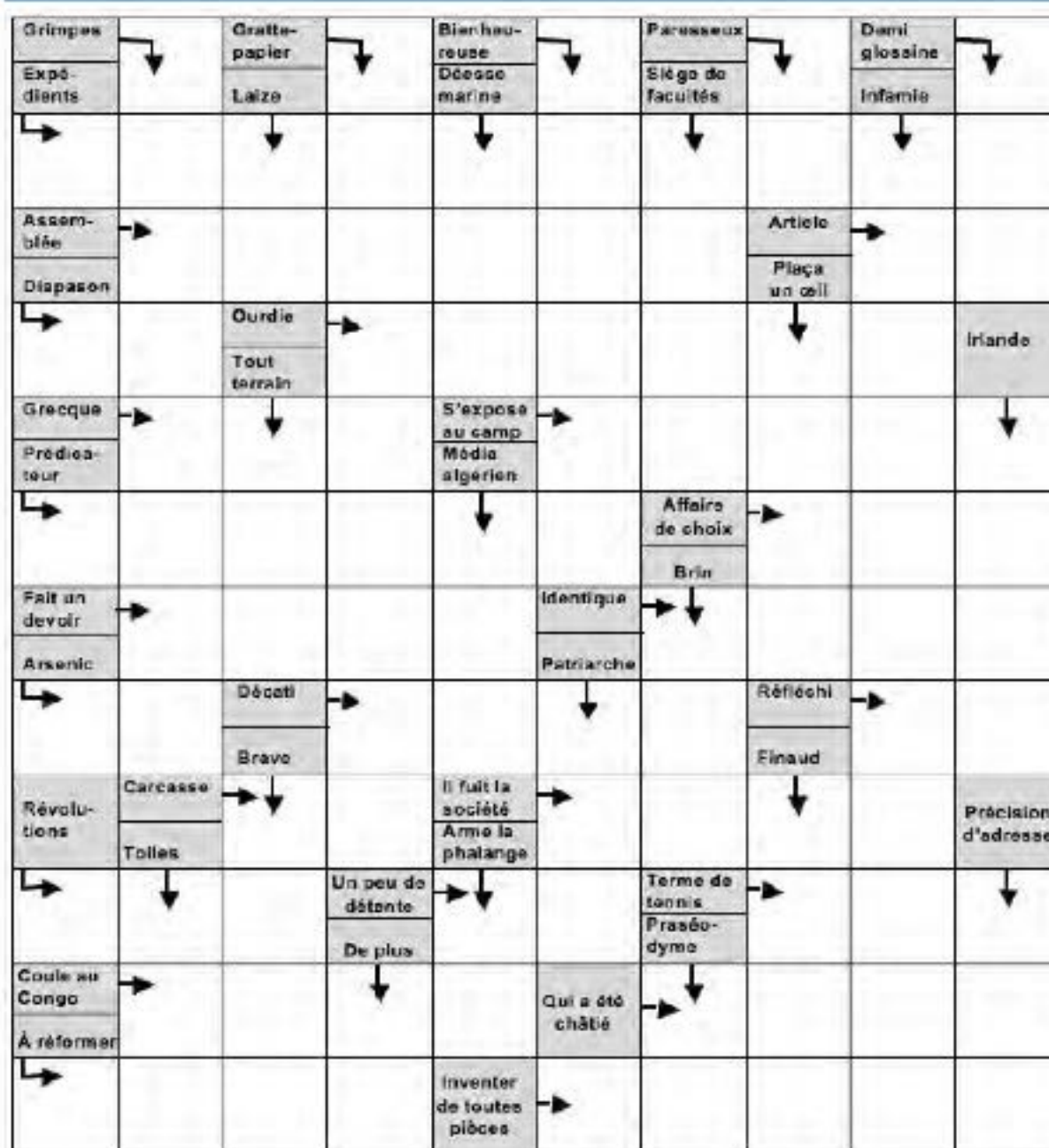
2. GHATTAS - 8. BENHIDAR AL HOCEIN

Mots croisés**HORIZONTALEMENT**

1 - Fourbes - 2 - Grand anneau d'oreille - Pomme - 3 - Dévoré de nouveau - Deuxième goutte d'eau - 4 - Fin de participe - Forme d'avoir - 5 - Parfois bleue dans le noir - Direction - 6 - Jeux de balles - Dans la foulée - Partie de partie - 7 - Tête de canard - Dévi-
doirs - 8 - Degré d'une échelle - Sur une borne - Fai-
saient rougir nos aïeux - 9 - Champêtres - 10 - Ville
de Roumanie - Île française - N'a plus qu'à pousser -
11 - Il va coulant - Refusa la confession - Esprit - 12 -
Supprimée.

VERTICALEMENT

1 - Relatif à l'Écriture sainte - 2 - Bout de bois - Rabo-
teux - 3 - Monnaie roumaine (de 5 en h) - La vache s'y
régale - De près - 4 - Retorses - Elle pèse sur
l'échiquier - 5 - Phase lunaire - Double voyelle -
Courbent l'échinant - Un peu de rire - 6 - Grosses
mouches - Moyen de transport - 7 - En chœur - Espi-
gnonnée - 8 - Crible - Lentilles - Indique le lieu - 9 -
Porte la barbe - Domiciliée - Regroupe toutes les
paires - 10 - Moment d' - Plateau.

Mots fléchés**Mots masqués**

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Individu naïf qui se jette dans le danger qu'il pensait éviter (10 lettres)

P	A	E	T	U	O	G	E	R	R	E	V	E	P	R	E	S	N
E	A	N	G	G	D	R	J	O	L	G	R	U	O	B	R	O	E
F	L	R	T	U	N	A	R	C	E	E	U	D	N	I	R	R	H
N	O	I	U	R	A	R	E	M	A	T	F	O	L	M	N	O	I
R	I	I	O	R	E	J	E	T	T	O	L	F	E	E	R	A	R
E	E	R	R	V	E	I	E	L	U	O	J	B	G	D	L	E	D
T	B	N	E	E	S	I	A	D	N	I	R	B	E	E	I	N	E
I	A	O	T	S	E	I	A	T	D	I	A	R	D	N	O	G	R
A	I	T	E	E	E	I	A	M	N	I	O	L	E	B	I	N	C
R	E	N	N	R	U	P	M	I	E	N	I	O	D	I	A	E	N
T	U	E	I	L	A	R	O	E	G	R	O	N	E	U	H	R	E
L	O	G	A	E	I	O	V	N	I	O	S	E	E	R	C	A	N
E	R	R	H	O	E	T	E	L	A	V	P	N	L	R	A	H	I
U	C	U	R	S	I	E	V	A	R	G	L	L	O	P	V	T	A
S	E	V	I	N	A	L	C	E	R	I	A	P	A	M	M	I	B
U	E	V	L	S	R	A	J	N	I	A	R	T	E	I	R	A	R
T	E	T	L	O	C	N	I	A	N	E	I	N	A	M	R	E	U
D	E	T	I	O	M	E	R	V	I	L	E	M	R	E	F	E	S

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AMER - AMPLE - ANTRE - BAIE - BOND - BOURG - BRIN - CHAI - CLAN - COLT - DAIS - DELAI - DEVISE - ECRAN - ECROU - ENCRE - FERME - FLOTTE - FOIRE - GENRE - GOUT - GRAVE - HAINE - HARENG - HORDE - IDOINE - IMPUR - INDUE - JARS - JAUGE - JOULE - LIVRE - LOIN - LOFT - LOURD - MAIE - MANIE - MOITE - NAIN - NERVI - NORME - ORAL - ORGE - ORVET - PAIRE - PARURE - PLAIRE - RAID - REINE - RENTE - SERIN - SERMON - SERPE - SOIN - TAIE - TARE - TRAIN - TRAITE - URBAIN - URGENT - USUEL - VALET - VERRE - VOIE - VOILE.

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS****HORIZONTALEMENT :**

1. Entremises - 2. Nouer - Nuit - 3. Tien - Foire - 4. Erreur - Ter - 5. Ré - Grise - 6. AA - Ca - Cs - 7. Nanti - Cou - 8. Est - Dessin - 9. Merles - Ira - 10. Eue - Se - 11. Nô - Essarts - 12. Tons - Sasse.

VERTICALEMENT :

1. Entérinement - 2. Noire - Ase - OÔ - 3. Tuer - Antre - 4. Renégat - Lues - 5. Er - Ur - Idées - 6. Fric - Es - S.S - 7. Ino - Sacs - S.A.A - 8. Suite - Osiers - 9. Être - Cuir - Ts - 10. Stères - Nasse.

MOTS FLÉCHÉS**HORIZONTALEMENT :**

Aberration - Lien - Être - Port - Pliée - Ue - El - EE - Aï - Épier - Sure - Vêto - Ase - Ide - An - Astre - Art - En - Rentier - Tue - Tirée - Gesse - Ness.

VERTICALEMENT :

Éblouissante - Être - Ues - Us - Prêt - Er - Très - Rn - Épire - Na - Pli - Dent - Tel - Eve - Tin - Litière - Aire - Orée - Tarées - Année - Montrés.

**MOTS MASQUÉS
HARANGUE**

Arrestation d'un escroc aux multiples fausses identités à El-Oued

Les services de la sûreté de wilaya d'El-Oued, représentés par la brigade criminelle de la police judiciaire, ont procédé à l'arrestation d'un individu répondant aux initiales (B. M.), impliqué dans plusieurs affaires d'escroquerie ainsi que de faux et usage de faux dans des documents officiels visant à soutirer des sommes d'argent. Pour tromper la vigilance de ses nombreuses victimes, le mis en cause

opérait sous plusieurs faux noms, tels que «Bakouche Abdeljalil», «Kaddour Abdeljabar Ben Othmane» ou encore «Saïd Adel». À la suite de cette interpellation, les services de police ont lancé un appel invitant toute personne ayant été victime de ses agissements ou témoin de faits similaires à se rapprocher de la police judiciaire ou du parquet près le tribunal d'El-Oued afin de déposer plainte ou d'apporter son témoignage.

Secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés dans la wilaya de Béjaïa

Une secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, mercredi à 23h 37 dans la wilaya de Béjaïa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au Nord-est de Seddouk dans la même wilaya, précise la même source.

Démantèlement d'une dangereuse bande de quartier par la Sûreté d'El-Eulma

Les éléments de la troisième Sûreté urbaine d'El Eulma ont récemment mis fin aux agissements d'une dangereuse bande de quartier composée de sept individus repris de justice, âgés de 19 à 34 ans. Cette opération, menée en étroite coordination avec la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI), a permis de neutraliser ce groupe criminel qui semait la terreur et créait un véritable climat d'insécurité au

sein du quartier Bahlouli. Les mis en cause utilisaient la menace et la violence physique pour asseoir leur domination, perturbant gravement la tranquillité des riverains. L'intervention des forces de l'ordre a été déclenchée avec une grande réactivité suite à de multiples signalements de citoyens dénonçant des actes de coups et blessures volontaires. Une descente ciblée, incluant des perquisitions domiciliaires sous la

supervision du parquet compétent, a abouti à la saisie d'un important arsenal. Les policiers ont notamment confisqué des armes blanches prohibées telles qu'un couteau de grand format, des matraques en fer et en bois, ainsi que des produits pyrotechniques utilisés lors de leurs rixes collectives. À l'issue des procédures d'enquête, l'ensemble des suspects a été déféré devant la justice près le tribunal d'El-Eulma.

L'Algérie participe virtuellement à la Foire internationale du commerce des services en Chine

L'Algérie participe, à partir de mercredi dernier, via un pavillon virtuel, à la Foire internationale du commerce des services en Chine (CIFTIS 2026), organisée par le ministère chinois du Commerce et la municipalité de Pékin, indique un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT). "Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de l'Office national du tourisme visant à promouvoir la destination touristique Algérie à l'échelle internationale, en s'appuyant notamment sur les mécanismes de promotion numérique, l'Algérie participe pour la 7e fois consécutive à la Foire internationale du commerce des services en Chine (CIFTIS 2026), organisée par le ministère chinois du Commerce et la municipalité de Pékin, du 9 au 13 septembre en cours", précise la même source.

La participation algérienne à cette manifestation se fera "à travers un pavillon virtuel comprenant une variété de photos et de vidéos faisant la promotion de la richesse et de la diversité de la destination touristique Algérie, à travers la mise en valeur du patrimoine culturel, des us et coutumes, de la gastronomie et de l'artisanat". Cette participation constitue également "une opportunité privilégiée pour renforcer la présence de l'Algérie dans le domaine touristique à l'échelle mondiale, et traduit l'attachement de l'ONT à suivre les dernières évolutions en matière d'outils numériques de promotion touristique".

L'Olympique de Marseille honore Brahim Hemdani

L'Olympique de Marseille a chaleureusement célébré la présence de son ancien joueur, Brahim Hemdani, dans les tribunes du stade Vélodrome lors de la récente rencontre opposant le club phocéen au Paris FC. Cette apparition spéciale a suscité un vif engouement de la part de la direction et des supporters marseillais, désireux de rendre hommage à celui qui a défendu leurs couleurs pendant plusieurs années. Cette belle reconnaissance intervient afin de marquer une étape majeure dans la carrière du technicien, puisqu'il vient tout juste d'être officiellement nommé à la tête de la barre technique de l'équipe nationale algé-



rienne. Au cours de cette visite marquée par une ambiance festive au Vélodrome, la direction de l'Olympique de Marseille a tenu à exprimer sa profonde fierté face à la nouvelle trajectoire de son ancien milieu de terrain. Le club du sud de la France a ainsi salué son accession au plus haut

niveau du coaching international. En l'accueillant de la sorte, l'OM a officiellement témoigné de son soutien indéfectible et a adressé ses meilleurs vœux de réussite à Brahim Hemdani pour ses futures missions aux commandes des « Guerriers du Désert ».

Août 2026 a été le mois le plus chaud jamais mesuré dans le monde

Le mois d'août 2026 a été le mois le plus chaud jamais enregistré à l'échelle mondiale, a annoncé jeudi le service météorologique Copernicus de l'Union européenne (UE). La température moyenne mondiale de l'air en surface a atteint 16,96°C, soit légèrement plus que le précédent record d'environ 16,95°C, établi en juillet 2023. Ce chiffre est supérieur de 0,85°C à la moyenne des températures pour un mois d'août sur la période 1991-2020, et de 1,65 C au niveau préindustriel estimé pour la période 1850-1900. Il s'agit du premier mois depuis novembre 2025 durant lequel la température mensuelle moyenne mondiale a dépassé le niveau préindustriel de plus de 1,5°C. L'Europe occidentale a également connu son été le plus chaud jamais enregistré. Une succession de vagues de chaleur exceptionnellement précoces, persistantes et intenses depuis mai a fait grimper la température moyenne de juin à août au-delà du précédent record établi en



2003. Les températures océaniques ont également atteint des niveaux records. La température moyenne de surface de la mer dans les océans situés entre 60 degrés de latitude sud et 60 degrés de latitude nord a atteint 21,07°C en août, soit la température la plus élevée jamais enregistrée pour ce mois. Les températures à la surface de la mer sont

restées exceptionnellement élevées sur une grande partie du Pacifique tropical, où les conditions liées au phénomène El Nino se renforcent et pourraient évoluer, au cours des prochains mois, vers l'un des épisodes les plus puissants jamais enregistrés. Les données montrent que le changement climatique est à l'origine de phénomènes extrêmes tant dans l'atmosphère que dans les océans, avec des répercussions croissantes sur les populations, les économies et les écosystèmes à l'échelle mondiale, a déclaré Samantha Burgess, responsable stratégique pour le climat au Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme.

Deux jeunes meurent noyés à Tipasa

Une triste journée a endeuillé la wilaya de Tipasa ce vendredi, suite au repêchage des corps sans vie de deux hommes victimes de noyade. Les éléments de la Protection Civile sont intervenus en milieu de journée pour extraire la première victime des eaux de la plage Chenoua 02, située dans la commune de Tipasa. Il s'agit d'un homme âgé de 35 ans dont la dépouille a été immédiatement transférée vers la morgue de l'hôpital local. Parallèlement, une seconde intervention a été menée par ces mêmes services pour repêcher le corps d'un autre jeune homme de 24 ans. Ce second drame s'est tragiquement déroulé au niveau de la zone rocheuse du quartier Khesheni Mohamed, relevant de la commune d'Aïn Tagourait, dans la daïra de Bou Ismail. Tout comme pour la première victime, le corps du défunt a été acheminé vers le service de conservation des cadavres de la structure hospitalière de la région.



AUX POINGS

« J'ai 38 ans, je suis toujours en bonne forme et je ne suis pas pressé. Je cherche un nouveau défi, je veux bien terminer, avec quelque chose qui m'apporte de la joie et du plaisir ».

L'international algérien, Islam Slimani

EXPRESS- HISTORIQUE

Le secret de la cruche magique (2)



MÉTÉO D'ALGER

Samedi 12 septembre 2026

28°C / 20°C

Dans la journée : Nuageux

Vent : 30 km/h

Humidité : 70 %

Dans la nuit : Nuageux

Vent : 24 km/h

Humidité : 77 %

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES	
Samedi 30 Rabi' al-awwal 1448	
Dohr : 12h45	Dimanche 1er Rabi' al-thani
Assar : 16h18	Sobh : 05h01
Maghreb : 19h04	Chourouk : 06h29
Îcha : 20h23	

TENSIONS AU MOYEN-ORIENT

Le baril s'envole au-dessus des 100 dollars

L'escalade militaire au Moyen-Orient, l'extension des hostilités vers la mer Rouge et les perturbations persistantes du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz continuent de faire grimper les cours du pétrole, désormais installés au-dessus de la barre symbolique des 100 dollars le baril. Une situation qui fait également peser de nouvelles pressions sur les prix des carburants à travers le monde.

Le marché pétrolier n'avait plus connu de tels niveaux depuis le mois de mai, avant une période d'accalmie au Moyen-Orient et la conclusion, en juin, d'un protocole d'accord entre l'Iran et les États-Unis visant à mettre fin aux hostilités. Ces espoirs de règlement diplomatique semblent toutefois s'être considérablement amenuisés depuis le 30 août, avec la reprise des frappes entre les deux parties, ravivant les inquiétudes sur une prolongation de la confrontation et ses répercussions sur les approvisionnements énergétiques mondiaux. L'armée de la République islamique d'Iran, notamment les Gardiens de la Révolution, a affirmé jeudi avoir pris pour cible un drone maritime américain dans le détroit d'Ormuz, l'une des principales voies mondiales d'acheminement des hydrocarbures. La veille, Téhéran avait ciblé une vingtaine de navires en réaction aux frappes américaines, accentuant davantage les tensions dans cette zone stratégique. « Le marché réévalue donc deux éléments à la fois. Le premier est l'escalade immédiate. Le second, et de plus en plus important, est la durée du risque géopolitique », explique Stephen Innes, analyste chez SPI Asset Management. Le baril de Brent, référence internationale du pétrole, a clôturé jeudi à 107,63 dollars, enregistrant une progression de 6,34 % en une seule séance et de plus de 20 % depuis la reprise des hostilités. Le West Texas Intermediate (WTI), référence américaine, a pour sa part terminé à 102,48 dollars, en hausse de 6,69 % sur la journée.

ORMUZ AU CŒUR DES INQUIÉTUDES
Malgré la reprise des frappes, les flux d'hydrocarbures transitant par le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour les exportations pétrolières en provenance du Golfe, étaient estimés mercredi par le ministre américain de l'Énergie à près de 11



millions de barils par jour. Cette estimation est cependant contestée par plusieurs analystes. Selon Jorge Leon, analyste chez Rystad Energy, les volumes auraient atteint environ 8 millions de barils par jour durant la dernière semaine d'août, avant de tomber ces derniers jours sous les 2 millions de barils quotidiens, autour de 1,5 million de barils. « Le marché n'a pas encore atteint le stade où le système d'approvisionnement régional serait complètement paralysé », estime Stephen Innes, soulignant toutefois que les volumes continuant à circuler sont désormais soumis à une « prime géopolitique » nettement plus élevée. La situation demeure d'autant plus préoccupante que toute perturbation prolongée du trafic dans le détroit d'Ormuz pourrait affecter les exportations d'hydrocarbures en provenance du Golfe et exercer une pression supplémentaire sur les marchés mondiaux.

LA PRESSION MILITAIRE S'ACCENTUE EN MER ROUGE
Les inquiétudes se sont également renforcées jeudi après l'annonce de la prise de contrôle de la ville de Mokha, sur la mer Rouge, par les forces yéménites, dans le cadre de leur progression vers le détroit stratégique de Bab el-Mandeb. Ce passage maritime, qui relie la mer Rouge au golfe d'Aden, constitue une voie essentielle pour les échanges commerciaux entre l'Asie et l'Europe. Son importance pour le transport des hydrocarbures s'est accrue dans le contexte des perturbations affectant le détroit d'Ormuz, situé à l'autre extrémité de la péninsule Arabique. Les forces yéménites perturbent déjà la navigation dans cette zone et ont mené des opérations

visant des infrastructures pétrolières en Arabie saoudite, contre laquelle elles ont annoncé en juillet un blocus maritime. Les tensions pèsent également sur la production saoudienne. Selon le rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), publié jeudi, la production de pétrole de l'Arabie saoudite a légèrement reculé au mois d'août. L'évolution simultanée de la situation dans les détroits d'Ormuz et de Bab el-Mandeb fait ainsi craindre une perturbation plus large des principales routes maritimes utilisées pour l'acheminement des hydrocarbures, avec des conséquences potentielles sur les prix mondiaux.

LA FLAMBÉE DES CARBURANTS RAVIVE LES INQUIÉTUDES
Les effets de cette nouvelle flambée se font particulièrement sentir sur les marchés des carburants. Aux États-Unis, le prix du diesel a atteint de nouveaux records ces derniers jours. Le gallon, équivalent à 3,78 litres, s'affichait jeudi à environ 5,98 dollars en moyenne à la pompe, selon l'Association automobile américaine (AAA). L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a, de son côté, averti que la situation pourrait rester tendue dans les prochains mois, en raison notamment de stocks de diesel jugés faibles et de prix appelés à demeurer élevés. En France, le prix du gazole se rapproche à nouveau du seuil de 2,30 euros le litre, niveau dépassé en avril, selon un calcul réalisé par l'AFP à partir des données gouvernementales. Une hausse durable du prix du pétrole se répercute directement sur les coûts du transport, de l'industrie et de l'agriculture. Elle peut ainsi alimenter les tensions inflationnistes et peser sur le pouvoir d'achat des ménages. Aux États-Unis, cette évolution constitue déjà un enjeu politique majeur à l'approche des élections législatives de mi-mandat prévues en novembre, dans un contexte où le coût de la vie et le pouvoir d'achat occupent une place centrale dans les préoccupations de l'électorat. Le président américain Donald Trump a affirmé mercredi que Téhéran cherchait « désespérément à peser sur l'élection », tout en déclarant que la guerre prendrait fin « immédiatement après » le scrutin, estimant que l'Iran « ne peut pas tenir plus longtemps ». Au-delà de la bataille politique américaine, la principale interrogation des marchés reste désormais la durée de l'escalade militaire et son impact sur la circulation des hydrocarbures. Tant que les risques pesant sur le détroit d'Ormuz et de Bab el-Mandeb persisteront, les marchés pétroliers devraient continuer d'intégrer une importante prime de risque géopolitique.

M. Seghilani

ATTAF S'ENTRETIENT AVEC SON HOMOLOGUE OMANAIS
Les enjeux et la stabilité régionaux abordés

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu jeudi un entretien téléphonique avec le ministre omanais des Affaires étrangères, Badr bin Hamad Al Busaidi. Selon un communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères, cet échange a permis aux deux responsables de passer en revue l'état des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, ainsi que les perspectives de leur développement et de leur élargissement, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays. Les deux ministres ont également procédé à un échange de vues et à des consultations sur plusieurs questions d'intérêt commun, notamment les derniers développements sur le plan régional. À cette occasion, Ahmed Attaf et Badr bin Hamad Al Busaidi ont réaffirmé leur soutien aux efforts visant à favoriser la désescalade et à privilégier les solutions diplomatiques, en vue de préserver la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région. Cet entretien intervient ainsi dans le cadre de la concertation régulière entre Alger et Mascate sur les questions bilatérales et les principaux enjeux régionaux, avec un attachement commun au règlement diplomatique des crises et à la préservation de la stabilité régionale.

Sarah O.

POUR LA PERIODE 2026-2028
L'Algérie reconduite au sein du Comité directeur du MAEP

L'Algérie a été reconduite au sein du Comité directeur du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), représentant la région de l'Afrique du Nord, pour la période allant de 2026 à 2028. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion du Comité directeur, tenue jeudi, à laquelle ont participé le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires africaines, et le chargé de mission auprès de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, par visioconférence. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, la réunion a notamment été consacrée aux consultations relatives à la désignation des États membres devant représenter les différentes régions d'Afrique au sein du Comité directeur du MAEP, dans le cadre de la présidence troyka. À l'issue de ces consultations, les participants ont approuvé le renouvellement de la représentation de l'Algérie au sein de cet organe, en sa qualité de membre représentant la région de l'Afrique du Nord. L'Algérie continuera ainsi à contribuer aux travaux du Comité directeur du MAEP pour le mandat couvrant la période 2026-2028, confirmant son engagement en faveur du mécanisme continental dédié à la promotion de la gouvernance, du développement socio-économique et du renforcement des pratiques de bonne gouvernance en Afrique.

S. O.

SOUS-RIRE

L'Algérie décide de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats

